

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le crépuscule du XVII^e siècle
 Quarante ans de ma vie
 La littérature antiféministe au moyen âge
 Une héroïne de l'amour conjugal
 « Le droit » de traîtres à l'amnistie
 Réplique au Dr Schröder
 Angleterre et Amérique
 Descartes et la philosophie chrétienne
 L'expansion de l'univers

Comte Gonzague de REYNOLD
 CHALIAPINE
 Fernand DESONAY
 Georges LENOTRE
 Max SCHRODER
 Baron Paul VERHAEGEN
 Hilaire BELLOC
 Marcel DE CORTE
 Edgard HEUCHAMPS

Les idées et les faits : Chronique des idées : « Histoire générale comparée des Missions », Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Pendant que se jouait à Lausanne le drame de la mort des réparations allemandes, la préoccupation des coryphées, comme toujours, était d'atténuer, pour l'opinion publique de leurs pays respectifs, les abandons suprêmes.

« Comme toujours!... » Nous n'en croyions pas nos yeux... Certes, nous en étions, quant à nous, pleinement convaincus, mais de l'entendre dire et confesser par un homme qui occupa dans mainte conférence internationale une place très en vue et qui, en ces temps-là, commentant pour l'opinion de son pays les résultats obtenus, n'eut certes pas admis que l'on parlât d'abandons suprêmes et de préoccupations... « atténuantes »!...

Mais continuons notre lecture :

C'est ce que l'on appelle la diplomatie nouvelle, celle dont, comme chacun sait, la publicité garantit le contrôle et surtout la loyauté. — D'ordinaire, les délégués aux grandes conférences internationales, amis et adversaires — mais ne sont-ils pas tous des adversaires? — se prêtent à cet égard une aide inconsciente. Cela ne manqua pas plus cette fois que les fois précédentes. C'est ainsi que, certain jour, la presse annonça que M. von Papen entendait lier la solution des réparations à la révision des clauses politiques et militaires du traité de Versailles, et notamment à la question du désarmement général. J'ignore si le chancelier émit sérieusement cette prétention. Je suis porté à croire qu'il se borna à une allusion, aussi intempestive d'ailleurs que maladroite. Il importe peu. L'orchestre journalistique organisa aussitôt un splendide concert. Quels cris, quelles protestations, que de clameurs indignées! Et le lendemain, quand on apprit que M. Herriot ayant écarté « avec fermeté » cette prétention insolente, le Reich y renonça — naturellement — quels accents de joie et de triomphe! Une fois de plus une brillante victoire diplomatique venait d'être remportée. La fin lamentable des réparations était oubliée, personne ne s'en inquiétait plus. Qu'était-ce en présence du magnifique succès qui venait d'être obtenu, grâce à l'habileté et à l'énergie des alliés? « Montons au Capitole et rendons grâce aux dieux, » dirent les modernes Scipions. Et les peuples éblouis entrèrent dans le cortège.

Puis on signa et on se sépara, en se félicitant mutuellement de la nouvelle et « décisive » étape parcourue sur le chemin de la paix ».

Sont-elles assez acerbes et assez cirglantes ces lignes désabusées de... M. Henri Jaspâr, dans le dernier numéro de la *Revue générale*!.. Quel dommage, seulement, qu'elles soient un peu tardives et que les concessions, capitulations, et abandons échelonnés tout le long des quatorze années d'après-guerre nous aient sans cesse été présentées comme les moins mauvaises possibles... Au lendemain de La Haye, nos délégués ne firent-ils pas tomber sur le pays, du haut de la tribune de la Chambre, des phrases qui ressemblaient singulièrement à celle raillée par M. Jaspâr : « décisive étape sur le chemin de la paix »? Et après le plan Dawes? Et après Locarno? Et après... Et après...

* * *

La dernière chronique de M. Jaspâr est dure pour les gouvernements alliés « y compris le nôtre »!

Après avoir montré à quel point la France fut abandonnée,

à Versailles, par la Grande-Bretagne et par les États-Unis, qui se refusèrent à garantir sa sécurité; après avoir rappelé comment l'Allemagne viola l'esprit et la lettre des dispositions du Traité relatives à son désarmement et avoir soulevé l'angoissant problème des armements clandestins du Reich, le Premier Ministre d'hier ajoute :

C'est vraiment là une situation intolérable. De deux choses l'une : ou bien les révélations répétées, à la tribune et dans les revues, sont exactes, et comment en ce cas les gouvernements alliés, y compris le nôtre, se taisent-ils et n'exigent-ils pas l'enquête que le Conseil de la Société des Nations peut prescrire en tout temps à la majorité des voix (art. 213 du traité); ou bien elles sont fausses, et alors comment ces mêmes gouvernements ne mettent-ils pas fin, après des déclarations catégoriques et documentées, à une campagne qui jette et maintient dans les esprits l'inquiétude et la suspicion? Dans les deux cas, leur silence est aussi injustifiable que funeste. Les débats de la défunte conférence sur la réduction des armements en ont été vicieux dès le début. Était-ce vraiment la peine de substituer, à la vieille diplomatie, des assemblées publiques et retentissantes, si l'on persistait à étouffer, dans un silence complaisant ou craintif, les plus graves problèmes de l'heure?

Et ce au plus grand profit de l'Allemagne. Car celle-ci ne s'attarde plus aux méthodes insidieuses ou aux affirmations lémbiantes dont les papiers de Stresemann nous ont révélé la duplicité. Elle en revient résolument aux procédés d'avant la guerre, ce qui n'a d'ailleurs rien de surprenant quand on songe à la composition de son gouvernement actuel.

Quand M. Herriot a connu la note que son ambassadeur à Berlin lui a transmise, il a aussitôt administré à l'opinion française, par ses organes attitrés, les calmants qui constituent la base de sa pharmacopée. « Il s'agit de la suite d'anciennes conversations; la note d'ailleurs n'est pas un véritable document diplomatique : il importerait, en tout cas, d'examiner de très près « ce que les Allemands seraient » disposés à offrir, en ce qui concerne une meilleure garantie de la « sécurité générale, en contre-partie d'une éventuelle concession » de cette importance (Le Temps, 23 août). — Il s'agirait avant » tout de savoir quel usage l'Allemagne se propose de faire de sa « liberté recouvrée (?) et quelles garanties elle est disposée à offrir » (Le Temps, 29 août). » Bien entendu, la note elle-même, dont sans doute le texte est grave, n'est pas publiée; si nous la connaissons un jour, ce sera au Reich lui-même que nous le devons.

Tout commentaire ne pourrait que gâter la saveur de ces lignes... Mais quelle joie de voir M. Jaspâr, ministre d'Etat et chroniqueur politique, prendre des libertés que n'admettait guère certain ministre des Affaires étrangères et certain Premier Ministre qu'il a intimement connu...

M^e Henri Rolin, grand bourgeois et socialiste; juriste et pacifiste; fervent de Genève jusqu'à l'utopie, inclusivement, — commentait, dimanche dernier, un article dans le *Peuple* sur : « L'Impasse du désarmement », par ces mots :

La note du gouvernement allemand à la France a le mérite de mettre enfin brutalement en lumière le nœud du problème.

Très vrai, mais pas tout à fait comme le comprend M. Rolin.

Le nœud du problème, c'est que l'Allemagne veut, coûte que coûte, réarmer, pour, tôt ou tard, attaquer...

Quant à nous — conclut notre délégué à Genève — *nous demandons plus que jamais l'adoption d'une politique ferme de construction internationale exempte de tergiversations comme d'illusions.*

Mais quelle politique? Toute la question est là.

Que l'on se hâte de reconnaître sans escamotage ni réserve ce qui, dans la thèse allemande, s'impose impérieusement aux consciences : le droit à l'égalité dans les moyens de sécurité :

Sophisme de juriste : égalité dans la sécurité, oui; égalité dans les moyens d'assurer cette sécurité, non, parce que cette égalité dans les moyens engendrerait une inégalité dans la sécurité. Il n'y a pas, en ce moment, en Europe, de sécurité plus assurée que la sécurité allemande, tandis qu'un Reich dit désarmé menace la sécurité polonaise...

Continuons à citer :

Qu'on renonce à s'abriter derrière l'intangibilité de traités dont nous renonçons à justifier les dispositions quand on veut en étendre l'application à nous-mêmes.

Inouï, vraiment! Voilà bien à quelles absurdités conduit le jurisme! Une disposition de traité, pour être juste, devrait donc, non pas être acceptée par les deux parties, mais être identique pour chacune d'elle? Moralité : le Reich a eu bien tort de payer un seul pfennig de réparation...

Que les nations pacifistes — poursuit M. Rolin — *n'hésitent plus à se rallier à des mesures de désarmement radical, voire révolutionnaire, puisque par calcul ou par nécessité, les Etats les plus redoutés en ont pris l'initiative, mais que l'on entoure l'exécution de ce programme de garanties de contrôle rigoureuses.*

D'accord, mais qui donc rend si difficile l'entente au sujet de garanties de contrôle rigoureuses? Que l'on trouve, demain, le moyen d'exercer un contrôle international sérieux avec sanctions efficaces, où risque-t-on de trouver le moins de bonne volonté : à Berlin ou à Paris?

Et voici la fin de l'article :

L'état de défiance manifeste qui empoisonne les relations internationales suffit à en démontrer la nécessité; et l'acceptation pour nous-mêmes des mesures réclamées contre autrui, enlèvera au contrôle le caractère d'humiliation qu'y avait attaché son exercice exclusif au profit de certains pays.

Ainsi seulement pourra se dissiper l'équivoque de Genève; ainsi l'on enlèvera aux militaristes d'Allemagne ou d'Italie la force morale d'une position qui masque de bien différents desseins.

Nous avons la conviction profonde que si, dans les semaines qui viennent, un gouvernement autorisé veut faire entendre la parole claire et loyale que nous préconisons, il verra se rallier autour de lui les forces innombrables de ceux qui, malgré tout, ne veulent pas désespérer de la paix.

Donc la France — car on vise toujours l'armée française et jamais la flotte anglaise... — proclame qu'elle est prête à désarmer radicalement si on lui garantit efficacement sa sécurité. Cette garantie que, ni l'Angleterre, ni les États-Unis ne voudront donner à Versailles, la donneraient-ils aujourd'hui? « Les forces innombrables de ceux qui, malgré tout, ne veulent pas désespérer de la paix », pour reprendre les mots de M. Rolin, comment s'y prendront-elles pour obliger Berlin à renoncer définitivement à menacer cette paix? Mais, au fait, ces forces, qui sont-elles?

Qu'il le veuille ou non, et sans doute avec les meilleures intentions de la terre, M^e Henri Rolin, en s'imaginant plaider la cause de la paix, fait le jeu de l'Allemagne militariste et revancharde et travaille à réarmer un Reich qui veut la guerre.

La guerre! Une crise semblable à celle de 1914 est proche, n'hésite pas à écrire le G. K. 's Weekly (l'hebdomadaire du grand écrivain anglais Chesterton). Comme en 1914, l'état-major prussien est au pouvoir. Il dispose de la meilleure armée d'Europe

et d'une aviation hors-pair. Il ne manque plus que l'artillerie lourde.

« L'intention avouée de cet état-major est d'occuper et d'annexer du territoire polonais. Ce sera la guerre. S'il était annoncé en temps utile qu'au premier geste de l'Allemagne, cette agression dresserait contre elle l'Angleterre, ce premier geste ne serait jamais fait. Certes, la puissance de la Grande-Bretagne n'est plus, comparée à celle de ses rivaux, ce qu'elle était en 14, mais elle est encore déterminante. Si l'Angleterre jette son poids dans la balance en faveur de la paix, il n'y aura pas de guerre malgré la folle envie qu'a la Prusse de la déclancher. Mais, si quand la situation se tendra, l'Angleterre hésite comme en 1914, la guerre sera inévitable. »

Et l'auteur de rappeler que si, en juillet 1914, la Grande-Bretagne avait menacé d'intervenir tout de suite, si la Prusse attaquait, jamais il n'y eut eu de guerre...

Que si une nouvelle guerre survenait, conclut-il, qui donc en souffrirait davantage, à la longue, que l'Angleterre?

« Et le désastre — ou son évitement — dépendra d'un vingtain d'hommes dont peut-être pas trois pourraient trouver Gdynia sur une carte et dont aucun ne connaît la Pologne ni les marches de Poméranie... »

Mais là voilà, la « politique ferme de construction internationale exempte de tergiversation et d'illusion » que demande M. Rolin! Si Londres n'avait cessé depuis quatorze ans de soutenir la Prusse, directement ou indirectement, ouvertement ou sournoisement; si, au fond, Wall-Street et la City n'avaient pas toujours encouragé Berlin et contraint la France à se défendre toute seule, le désarmement européen serait en bonne voie...

Il n'y a d'ailleurs pas que les pacifistes à manquer du plus élémentaire réalisme. Un prêtre, rendant compte du Congrès eucharistique de Dublin dans le dernier numéro de la *Cité chrétienne*, n'a pas craint d'aller jusqu'à dire :

Supposez qu'on renvoie chez eux tous les plénipotentiaires et qu'on appelle deux évêques de chaque pays sous la présidence du Pape; qu'on donne à ces évêques pleins pouvoirs pour conclure et signer. La paix sera consolidée, stabilisée, assurée en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. L'Eglise est la dépositaire des éternels principes de sagesse qui permettent de dirimer tout conflit sans recourir à la violence. C'est l'explication de la paix religieuse qu'elle maintient parmi ses trois ou quatre cents millions de sujets appartenant à toutes les nations de la terre. Elle fait la preuve constante de ce pouvoir dont elle détient l'incessible monopole

Il ne faudrait pourtant pas rendre le catholicisme ridicule à ce point. Croit-on vraiment que de pareilles pauvretés et d'aussi humiliantes naïvetés servent la cause du Christ et de son Eglise? La foi et la pratique des vertus assurent le salut éternel, mais elles ne donnent pas, en toute matière, la bonne solution à tous les problèmes. D'excellents catholiques, des papes, des cardinaux, des évêques, peuvent se tromper et se trompent tous les jours, de très bon foie. Ils peuvent même tromper, et l'histoire n'en fournit que trop d'exemples...

Il est puéril de penser qu'une réunion d'évêques, fussent-ils tous des saints, serait particulièrement qualifiée pour « consolider, stabiliser et assurer en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire », une paix où interviennent des problèmes économiques extrêmement complexes, des questions politiques délicates et ardues. Il est non moins enfantin de croire que dans une réunion d'évêques ne « jouent » d'aucune façon des facteurs humains, des rivalités humaines, des intérêts humains, des passions humaines pas toutes également édifiantes. Et l'assistance spéciale du Saint-Esprit n'a pas été promise aux Papes et aux Evêques pour trancher toujours au mieux les différends politiques et résoudre de façon parfaite les innombrables conflits que soulève la vie des hommes en société.

Comme le disait naguère le cardinal Verdier, l'Eglise prêche la paix, recommande l'esprit de paix, prie pour la paix, mais laisse à la société civile, aux chefs politiques, aux représentants des peuples, le soin d'établir les conditions pratiques et les exigences techniques de cette paix.

Il nous semble que le règne de Notre-Seigneur sur la terre, loin d'être promu, se trouve compromis par des niaiseries du genre de celle que nous nous permettons de relever aujourd'hui. Comment? deux évêques par pays sous la présidence du Pape « consolideraient, stabiliseraient, assureraient la paix en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire »? Mais au concile du Vatican, où les évêques, assistés spécialement du Saint-Esprit, ne s'occupaient que de questions strictement religieuses — et n'avaient donc, ni à distribuer des territoires, ni à établir des tarifs douaniers, ni à stabiliser des monnaies... —, que de discussions, que d'intrigues, que de conflits, que de passions déchainées... Jugez donc du spectacle d'évêques tranchant, *en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire* (!), des problèmes où presque tous risqueraient d'être totalement incompétents!

Pierre est infaillible quand il parle *ex-cathedra*; Pierre gouverne la barque et commande la manœuvre; les successeurs des apôtres dirigent les églises particulières sous son autorité suprême; mais, de grâce, dans l'intérêt même de la Vérité que le Christ vint apporter au monde, ne faisons ni du Pape, ni des Evêques, des hommes qui ne seraient plus des hommes, alors que toute l'histoire témoigne de leurs déficiences et de leurs faiblesses humaines comme de leurs qualités et de leurs vertus. L'adhésion au catholicisme ne postule pas l'ignorance, encore moins la négation des faits. L'Évangile, la fraternité dans le Christ, la filiation divine, le salut éternel par la Rédemption, la nécessaire soumission aux pasteurs des âmes, ne demandent, pour être acceptés, crus et vécus, aucune *diminutio capitis*...

On annonce de nouveaux impôts. Il faut évidemment trouver de quoi équilibrer le budget. Mais il serait question d'augmenter les charges successorales: matière extrêmement délicate car elle touche aux ressorts les plus secrets et aux sources vives de l'activité humaine.

Rendant compte d'un ouvrage de M. Georges Dovime: *Le Fisc contre la Patrie*, M. L. de Gérin Ricard écrit, dans le dernier numéro de la *Revue hebdomadaire*:

Mais le domaine où la malfeasance des principes dont notre fiscalité est inspirée apparaît dans le jour le plus cru, c'est incontestablement celui des charges successorales.

Un Etat basé sur les idées individualistes de Jean-Jacques Rousseau ne devait pas craindre de prendre les mesures fiscales les plus funestes pour la famille. On en est aisément convaincu en étudiant aujourd'hui le régime des successions. « Les morts sont les contribuables rêvés », note M. Dovime en une remarque spirituellement macabre.

Une rapide comparaison entre les taxes successorales en vigueur à l'étranger et celles dont l'Etat français frappe ses sujets, permet de s'apercevoir combien ces impôts sont, chez nous, exorbitants.

Tandis qu'en France, par le jeu normal de notre fiscalité, un patrimoine est intégralement confisqué par l'Etat à la quatrième génération en ligne directe, et à la troisième en ligne collatérale, en Angleterre le Justite duty, le plus important des impôts successoraux et qui seul frappe les immeubles, croît progressivement de 1 à 30 % suivant le chiffre de l'héritage. En Allemagne, le taux de l'impôt ne dépasse jamais 10 % pour les transmissions entre enfants et époux.

Quant à l'Italie, son exemple est plus éloquent encore: le décret-loi de 1923 a supprimé tout impôt successoral entre membres du « cercle familial ».

Comment s'étonner après cela d'une natalité toujours plus restreinte dans un pays où le chef de famille, sait qu'il ne peut assurer l'avenir

matériel de ses enfants, que le fruit de son travail ira, pour une grande part, à l'Etat?

Le fascisme voit juste et loin. La famille est la cellule sociale. L'esprit familial, l'ambition familiale, sont des mobiles puissants. En renonçant à tout impôt successoral entre membres du « cercle familial », Mussolini se rendait compte qu'il abandonnait 1 pour retrouver 10. Une initiative plus hardie parce que plus intéressée à réussir; une application, un zèle, un rendement supérieurs; un pays plus stable, plus conservateur dans le bon sens du mot; des traditions plus ancrées et un patriotisme plus vivant et plus ardent: c'est tout cela que l'admirable renaissance italienne attendait d'un patrimoine familial exonéré dans sa transmission.

Les Classes moyennes sont, comme l'agriculture, une des bases essentielles d'un ordre social normal et sain. Une définition des Classes moyennes est difficile parce que les limites en sont imprécises, mais n'a-t-on pas affirmé le principal en disant que les Classes moyennes vivent de leur travail, mais d'un travail qui n'est pas la contrepartie d'un salaire, fonction d'heures de travail au service d'un patron? Qui dit Classes moyennes dit petite propriété, et la division de la propriété reste le grand antidote contre les abus de la concentration capitaliste. Travailler pour soi et non pour autrui devrait être la normale. Les masses prolétariennes des Etats industrialisés s'écartent des conditions naturelles de la vie en commun dans la mesure même où elles ne possèdent ni leurs foyers, ni leurs instruments de production. On ne saurait donc assez favoriser le développement de la classe intermédiaire entre l'ouvrier ne pensant qu'en termes de salaire et le capitaliste vivant surtout du travail d'autrui. Plus nombreux seront les petits commerçants, les petits artisans, les petits propriétaires, — pleins de zèle et de légitime ambition, pleins d'initiative aussi, et de ténacité, appliqués et économes — et plus ordonnée et harmonieuse, plus humaine, surtout, sera la société. Puisse le Congrès des Classes moyennes, qui s'est réuni ces jours-ci à Gand, avoir utilement travaillé à promouvoir une classe dont les désordres résultés ces dernières années d'une économie capitaliste aux abois, montrent plus que jamais la nécessité et la mission salvatrice.

Deux hebdomadaires catholiques viennois, très répandus aussi dans l'Allemagne catholique, et qui, jusqu'à présent se combattaient assez vivement, viennent de fusionner. Plus exactement *Schönere Zukunft* absorbe *Das Neue Reich*. En l'annonçant, le Dr Joseph Eberlé, directeur de la *Schönere Zukunft* parle de l'apostolat par la presse. Après avoir rappelé ce qu'écrivait un jour le grand apôtre hongrois de cet apostolat, le P. Bangha, jésuite, — « nous catholiques, nous consacrons 60 % de notre activité culturelle et spirituelle au ministère des âmes, 20 % à l'instruction et à l'éducation, 15 % à la charité et aux œuvres sociales, et à peine 1 % à l'apostolat de la presse, malgré la puissance extraordinaire de la presse à notre époque » — le Dr Eberlé cite ces chiffres: qu'est-ce donc que le tirage de 120,000 du *Feuerreiter*, en face de l'*Illustrierte Zeitung* de Ullstein (Berlin) avec 1,850,000 exemplaires; de l'*Illustrierte presse*, de Munich, avec 700,000 exemplaires; du *Deutsche Illustrierte*, avec 500,000 exemplaires; du *Hackebeils Illustrierte*, avec 360,000 exemplaires; du *Kölnische Illustrierte*, avec 300,000 exemplaires, etc.?

Les revues catholiques *Hochland*, *Stimmen der Zeit*, *Vom frohen Leben*, *Schildgenossen*, *Bücherwelt*, *Schönere Zukunft*, *Allgemeine Rundschau*, *Das Neue Reich*, tirent peut-être, toutes ensemble, à 50 ou 60,000 exemplaires, alors que la *Grüne Post* d'Ullstein tire à 1,000,000; *Uhu*, d'Ullstein, à 185,000; *Das Magazin*, à 210,000; la *Süddeutsche Sonntagspost*, à 180,000; la *Revue*, d'Ullstein, à 100,000...

Le crépuscule du XVII^e siècle⁽¹⁾

I

L' « école de 1660 »

Mais avant d'arriver à cette fin du XVII^e siècle que nous avons sans cesse laissé entrevoir, et pour choisir une image dans les spectacles héroïques à quoi se plaisaient le roi, la cour et les honnêtes gens, voici le dernier feu d'artifice : l'épanouissement des chefs-d'œuvre.

On appelle ce moment, dans les histoires de la littérature, l' « école de 1660 ». Sous cette réserve qu'il s'agit plutôt d'une génération que d'une école, l'étiquette est juste. L'an de grâce 1660 est le commencement de la magnificence : Louis XIV, à vingt-quatre ans, prend lui-même le pouvoir. M. Lanson, qui, au fond, ne l'aime pas, caractérise en ces termes son influence sur la littérature : « Sens droit et ferme, application soutenue aux affaires, science délicate du commandement, intelligence solide et moyenne, sans hauteur philosophique, sans puissance poétique (mais, ajoutons-nous, âme romanesque et tout éprise de gloire), beaucoup de sérieux, de dignité, de simplicité, une exquise mesure de ton et une exacte justesse de langage, voilà les qualités par lesquelles Louis XIV a pesé sur la littérature, et salutairement pesé ».

En 1660, Boileau a, lui aussi, vingt-quatre ans : il commence d'écrire les *Satires*. Molière en a trente-huit : il est établi définitivement à Paris depuis quatorze mois environ ; il vient d'y jouer les *Précieuses ridicules* et il joue *Sganarelle*. Racine a vingt et un ans, et Chapelain lui a fait donner cent louis sur la cassette du roi pour l'ode : *la Nymphé de la Seine*. Quant à La Fontaine, il atteint trente-neuf ans, mais il en est encore à se découvrir. Quatre amis : deux cadets, deux aînés, ce qui est excellent pour l'équilibre intellectuel. Ce qui rétablit entre eux l'égalité, c'est qu'à cette date aucun n'a écrit son premier chef-d'œuvre, mais cela va venir : Boileau publiera ses *Satires* en 1666 ; Molière donnera en 1662 l'*Ecole des femmes*, son plus grand succès, *Tartuffe* sera de 1664, le *Misanthrope* de 1666 ; *Andromaque*, dont le triomphe rappellera celui du *Cid*, sera représentée en 1667 ; les deux premières parties des *Fables* paraîtront en 1668. Ainsi, en une dizaine d'années, de 1660 à 1670, la littérature classique sort ses chefs-d'œuvre.

* * *

Boileau, Racine, Molière, La Fontaine : dans l'ensemble du XVII^e siècle, de la littérature classique, ces quatre noms représentent la perfection, telle que la doctrine la conçoit. Non pas l'originalité comme la comprendront plus tard les romantiques, mais, pour me servir ici d'une formule thomiste, l'adéquation de l'œuvre et de la vérité, vérité signifiant, comme on le sait, nature humaine. Inutile de perdre son temps à démontrer combien parfaitement cette vérité Molière, et Racine, et La Fontaine ont su la saisir

(1) Voir la *Revue catholique* des 12 et 19 février, 11 mars, 8 et 20 avril, 13 mai, 3 et 10 juin, 8 et 15 juillet, 5 août et 2 septembre 1932.

et la rendre, combien justes sont ici les silhouettes que trace, d'un trait net, sec et rapide, Boileau.

Mais il est un autre élément dans la perfection classique, et je l'appellerai l'élément architectural : la composition. Avec l'école de 1660, l'art de la composition atteint à son apogée. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer *Tite et Bérénice* du vieux Corneille, — il avait en 1670 soixante-quatre ans, — à la *Bérénice* de son jeune rival, — Racine à cette même date avait trente et un ans.

Enfin, le troisième élément de cette perfection : la simplicité. L'art de faire quelque chose de rien dont nous avons des exemples, d'ailleurs bien différents, dans cette même *Bérénice* comme dans la *Cigale* et la *Fourmi*, dans le *Misanthrope* comme dans le *Lutrin*.

Perfection est donc la somme de la vérité, de la simplicité, et de l'art de composer. Ce n'est plus une perfection théorique, mais une perfection pratique, réalisée. Une perfection qui dépassé la doctrine, une perfection inimitable ; précisément, lorsque l'on voudra l'imiter, on la réduira en préceptes, règles et recettes, et cette erreur achèvera de stériliser le classicisme que ces chefs-d'œuvre avaient déjà épuisé en lui prenant toute sa sève.

Mais pourquoi Molière, La Fontaine, Boileau, Racine ont-ils atteint à cette perfection ? Parce qu'ils étaient des artistes. Des artistes, leurs prédécesseurs ne l'avaient pas été, ou pas assez, ou guère. Ils pouvaient avoir plus de puissance, plus de génie, mais l'art leur manquait, l'art qui est le résultat de la sensibilité et de l'expérience.

L'expérience, on l'avait acquise en 1660, après six décennies d'études, de discussions et de travail. Mais la sensibilité s'était affinée, elle aussi, dans la mesure où la société, les mœurs, le langage, la pensée elle-même s'affinaient. Nous voici en présence d'une génération moins forte que celle d'un Corneille ou d'une Malherbe, mais plus délicate, plus vibrante, plus consciente, plus experte à l'analyse et à l'introspection. Après elle, les caractères commenceront de s'amoindrir. Elle se situe juste au point d'où part la descente.

Cette génération est aussi plus complexe. Il y a plus de détours, d'inquiétude dans l'âme de Racine que dans l'âme de Corneille, plus d'étages, plus d'échos. La Fontaine, si simple — en apparence — comme fabuliste, est, comme personne humaine, ondoyant et divers. Boileau est autrement plus compliqué que Malherbe, et Dieu sait tout ce qu'il y a de mélancolie, d'amertume, de « refoulements » dans le cœur de Molière.

Plus complexe et plus sensible, cette génération est encore plus personnelle, parfois même plus égocentrique. Mais, en même temps, plus apte à jouir de la vie comme à en souffrir. On trouve, chez ces hommes, malgré leur zèle à servir le roi, malgré leur discipline littéraire, une très forte tendance qu'ils regardent, mais qui perce, à l'indiscipline et à la fantaisie. Ils sont d'ailleurs des passionnés. Boileau, qui est, en amour, l'indifférent, est un passionné en littérature, et un terrible irrespectueux. L'esprit de la Renaissance renaît dans La Fontaine et celui

du XVIII^e siècle s'annonce dans Molière. Racine est un romanesque doublé d'un sensuel, augmenté encore, pour son propre tourment, d'un scrupuleux.

Autre constatation : la culture et l'acquis de cette génération sont plus étendus que ceux de la génération précédente. Ces hommes ont lu, écouté, observé davantage et surtout mieux. Ils ont l'air de savoir davantage qu'ils n'ont appris; il n'y a plus rien chez eux qui sente le collège. Et ils sont beaucoup plus « littéraires » que leurs prédécesseurs, s'ils sont moins théologiens, juristes, érudits ou politiques. Avec eux, une ère vraiment moderne s'ouvre en littérature, comme elle s'ouvre avec Pascal en religion et en philosophie. En effet, comparés à Pascal, les jansénistes ont l'air d'un autre âge; d'un autre âge aussi Corneille, comparé à Racine. Une coupure est là.

C'est que cette génération est en pleine réaction contre celles qui l'ont précédée. Contre elles, on la voit conduire, par la plume de Boileau, une guerre impitoyable qui aurait abouti à une défaite sans la protection, sans l'approbation plus ou moins tacite du roi. Pour Boileau, la littérature française, telle qu'il l'a trouvée en faisant son entrée dans la « carrière épineuse », est quasi nulle et non avenue; à peine fera-t-il grâce à Corneille, celui du *Cid* et d'*Horace*, car, pour lui, le Corneille d'*Attila*, d'*Agésilas*, de *Tite et Bérénice* n'est qu'une vieille perruque. Quant à Chapelain, le « Richelieu du Parnasse », on sait comment Despréaux et ses amis le ridiculisent. Avec une audace de jeunes, — car il ne faut pas oublier que ce sont des jeunes, — Despréaux et ses amis balayaient toutes les renommées, font — à peu près — plancher net et table rase, poussant dans la même poubelle aussi bien les réguliers que les irréguliers, les classiques ou soi-disant tels, que les baroques. Les romantiques, en vérité, ne seront pas plus violents, et maître Nicolas aurait pu dire, comme le dira plus tard maître Victor :

... les Scythes et les Daces
Ne sont que des toutous auprès de mes audaces.

Des audaces purement littéraires, ils en auront d'ailleurs, et beaucoup. Audaces de style, d'expression, de prosodie même. Leur perfection, leur simplicité, leur art de la composition, la sûreté de leur doctrine le leur permettent. A vrai dire, ils les ont, ces audaces, toujours à bon escient, au bon moment, et ils les ont brèves. Le « Qui te l'a dit ? » d'Hermione, est aussi osé que l'« escalier dérobé » ou le « Quelle heure est-il ? » d'Hernani, et il est plus fort, parce que le contraste est bien plus marqué avec le ton général. Ces audaces, l'école de 1660 les fait rentrer dans la doctrine, en les situant à l'étage du sublime. Mais il y a plus. Ces poètes réguliers, classiques, parfaits, raisonnables, ont de la fantaisie, ils ont du lyrisme, ils ont de l'imagination, ce sont aussi des réalistes, des artistes pour qui le monde extérieur existe. Boileau est un caricaturiste puissant dans ses raccourcis, un peintre qui a la sensation du monde matériel, comme un petit maître hollandais, un sensuel de la vision et de l'odorat, un graveur extrêmement habile dans l'emploi des ombres et des lumières et par la sûreté du trait. Molière, de la réalité au rêve, du rire à l'émotion dans ses ballets, dans ses intermèdes comme ceux du *Malade imaginaire* ou du *Bourgeois gentilhomme*, dans des fragments comme *Mélicerte*, dans des pièces entières comme *Amphitryon*, se révèle un poète dont l'inspiration va du grotesque au lyrisme, au rêve de la réalité, à l'émotion du rire, du comique à l'héroïque : je le comparerais à Shakespeare, si je ne craignais les comparaisons de ce genre, même *mutatis mutandis*, pour citer du latin de collège. Ces fables de La Fontaine, c'est toute la nature exprimée indirectement, évoquée avec plus de force pénétrante que si l'auteur l'avait décrite comme un Bernardin de Saint-Pierre le fera plus tard : sous le titre de fables,

toute la poésie, toute la lyre. Racine, enfin, c'est le lyrisme, longtemps contenu, qui s'épanche dans la tragédie : émotion, musique, images, ces images qui sont le décor même de ses tragédies, qui ouvrent tout à coup dans l'imagination d'immenses perspectives et répandent autour d'elles une atmosphère vibrante et lumineuse, comme un soleil couchant sur les eaux de la mer :

Souveraine des mers qui la doivent porter.

Ce vers au rythme égal et large, comme des vagues sous l'azur, vient à propos nous rappeler que Racine, La Fontaine, Molière, Boileau sont, chacun à sa manière, des maîtres du rythme, du vers. Avec eux, en effet, le rythme atteint à une plénitude qu'il n'avait pas, jusques alors, connue. L'alexandrin, encore flasque chez Ronsard, s'était avec Malherbe, musclé, membré; la strophe s'était organisée, solide comme une colonne sur un fût. C'est lorsqu'on le compare à ses prédécesseurs, mais surtout à ses successeurs, que Malherbe nous apparaît grand artiste, grand artisan, si l'on veut, du vers. Ni Maynard, ni Racan, ni Corneille, même dans ses heureux moments, ne parviendront à le dépasser. Le vers cornélien, d'ailleurs, a toujours quelque chose de roide; il ne chante pas, son rythme est intellectuel plutôt qu'émotionnel. En revanche, l'école de 1660 parvient à nous donner un vers vraiment poétique; etsans doute comprend-on ce que je veux dire par là : un vers générateur, par soi-même, par son propre rythme, de poésie, un vers qui n'est pas seulement éloquent, mais lyrique, un vers qui chante.

Voyons cela d'un peu plus près :

Le vers de Racine est si musical, il a tant de mélodie, qu'il possède une beauté propre, due à ses coups et à ses sons. Il se serait se passer de la rime; trop riche, celle-ci assourdirait une harmonie répandue sur tout l'hexamètre; c'est pourquoi les rimes de Racine sont suffisantes, souvent pauvres. Chez La Fontaine le rythme est moins du vers que de ces combinaisons de mètre où toutes les hardiesses romantiques se retrouvent déjà. L'alexandrin de Boileau est aussi d'un artiste. Il est vrai que Despréaux a le rythme court; le distique est l'allure, un peu essoufflée, de ses poèmes; chez lui, le rythme n'est jamais émotionnel, mais, habituellement, physiologique ou intellectuel : un exemple typique du premier cas, est la description de la mollesse dans le *Lutrin*; un exemple typique du second est, dans l'*Art poétique*, la « description » du sonnet. Quant à Molière, dont on a trop souvent dénigré le vers, faute de l'avoir analysé à fond, s'il écrit hâtivement et lâchement parfois, il se révèle virtuose dans *Amphitryon*, dans les parties de *Psyché* dont il est l'auteur, et dans le délicieux fragment de *Mélicerte* : songez au passage qui se termine par ce vers sensible et galant :

Ah! mon cœur, ah! mon cœur, je vous l'avais bien dit.

Malheureusement, ce vers, plastique et musical, de 1660 va se perdre, avec la poésie elle-même, chez les médiocres successeurs de Racine, de Boileau, de Molière, de La Fontaine. Pour s'en rendre compte, il suffit de leur comparer, du point de vue rythmique, Crébillon, Voltaire, Regnard, le petit Florian. Le dessèchement du vers s'accomplit tout de suite après l'école de 1660. Il faudra un *Rorate caeli desuper* : André Chénier puis les romantiques. Mais cela ne saurait nous faire oublier que, bien avant le vers de Lamartine, le vers de Racine a chanté.

Un dernier élément caractérise l'école de 1660 et son art : l'hellénisme. Les études grecques avaient été passablement négligées au XVII^e siècle qui se sentait avant tout latin. On les voit reflourir précisément autour de 1660. Port-Royal des Champs fut un des premiers foyers de cet hellénisme non plus « renaissant » mais « classique » et c'est grâce à ces messieurs que Racine en est tout imprégné Boileau, comme on le sait, a le culte d'Homère : ces

deux élèves des jansénistes savent le grec, et le savent parfaitement. Ce sont des hellénistes conscients. Pour La Fontaine et Molière le cas est tout autre. Et ceci nous amène à faire une constatation : c'est parce que ces quatre grands poètes sont des artistes qu'ils se sentent des affinités avec le génie grec et que nous-mêmes, nous les rapprochons instinctivement des maîtres grecs plutôt que des maîtres latins.

Du même coup, nous les rapprochons aussi de la Renaissance, laquelle revit tout entière dans La Fontaine, y compris la tradition de Rabelais, de Marot et des « Gaulois », y compris le Décaméron, y compris l'italianisme. Quand la poésie française revient à l'idée de beauté, c'est pour se remettre dans la ligne qui, de Ronsard, ramène aux Grecs. Ainsi, l'école de 1660 se place, sur cette même ligne, entre la Pléiade et le mouvement de retour à l'antique, et Racine lui-même entre Ronsard et André Chénier. Boileau eût d'ailleurs été fort choqué de rencontrer ici le nom de Ronsard.

GONZAGUE DE REYNOLD,
 Professeur aux Universités de Berne et de Fribourg
 Membre suisse à la Commission de Coopération
 intellectuelle à la S. D. N.

(La fin de cette étude paraîtra
 dans notre prochain numéro.)

Quarante ans de ma vie (I)

Un fait qui me paraît significatif et tout à fait typique de la vie russe, c'est que j'ai été encouragé à faire du chant par de simples artisans russes, et que mon apprentissage lyrique ait eu lieu dans l'église russe, dans un chœur d'église. Entre ces deux faits il y a un lien intérieur profond. Les Russes chantent en effet depuis leur naissance. Dès le berceau. Ils chantent toujours. Il en était ainsi du moins à l'époque de mon adolescence. Ce peuple, qui souffrait au plus profond de son être, chantait des chansons douloureuses ou désespérément gaies. Comment se fait-il qu'il ait oublié ces chansons et se soit mis à chanter des *ichastouchki*, ces refrains d'une banalité insupportable et accablante? Son existence est-elle devenue meilleure ou au contraire a-t-il perdu toute espérance et s'est-il arrêté, à mi-chemin de l'espoir et du désespoir sur ce maudit pont du diable? Ne faut-il pas incriminer la fabrique, les galoches de caoutchouc toutes brillantes, les foulards de laine enveloppant le cou sans raison, par les beaux jours d'été, quand les oiseaux chantent si joliment? Ou les corsets mis par-dessus la robe par les élégantes du village? Ou ce maudit accordéon allemand que serre amoureusement sous son bras l'ouvrier d'usine quand il se repose le dimanche? Comme on chantait bien jadis! On chantait dans les champs, dans les greniers à foin, sur les rivières, près des ruisseaux, dans les forêts, à la veillée. Le peuple russe était possédé du démon de la chanson et sans cesse en proie à l'ivresse lyrique...

L'amour russe chante à l'aurore, il chante dans les nuits sombres et noires. Et par ces nuits, ces soirs et ces jours sombres, où le brouillard se pose, où les fenêtres, les toits, les bornes des routes et les arbres sont couverts de givre, soudain la grosse voix d'une cloche éclate et fait écho à la chanson. Les ténèbres frissonnent, et c'est comme une annonce que se fraie passage jusqu'au cœur.

Evidemment, beaucoup de gens, probablement d'une intelligence sans limites, déclarent que la religion est un opium pour le peuple et que l'église corrompt l'être humain. Je ne veux pas discuter la chose parce que mon point de vue ici est celui d'un acteur et non pas d'un homme politique ou d'un philosophe. Il me semble que si la religion renferme en effet un opium, c'est précisément la chanson.

Bien que je ne croie pas être un homme religieux au sens où on l'entend généralement, chaque fois que j'entre dans une église et que j'entends chanter *Christ est ressuscité*, j'ai l'impression que je m'élève, pour un moment, et je ne sens plus le sol.

Et la *panikhida* russe, avec sa tristesse empreinte de noblesse, de spiritualité, n'est-elle pas unique au monde? Et le *Tu es béni, Seigneur!*

Et le *Requiem* orthodoxe!

Je ne sais pas et n'ai jamais cherché à savoir de quoi s'occupent les prélats dans les synodes, et quelles règles font l'objet de leurs débats. Quel est le Christ le meilleur et le plus beau, celui des orthodoxes, celui des catholiques, celui des protestants? Je ne sais par qui ni où sont tranchées ces questions. Je ne sais pas non plus dans quelle mesure ces disputes sont nécessaires. Tout cela est, peut-être, indispensable. Je sais seulement que les *Lamentations sur le Tombeau* traduisent les pleurs et les souffrances des hommes depuis vingt siècles...

Quels étranges stalactites ne pourrait-on pas présenter, si l'on avait recueilli toutes les larmes de deuil et toutes les larmes de joie versées à l'église! Il n'y a pas de mots humains pour exprimer cette mystérieuse alliance dans le chant liturgique russe de ces deux éléments de joie et de tristesse, pour dire où est la ligne de démarcation et comment on passe de l'un à l'autre, insensiblement. Il y a beaucoup d'heures amères ou sereines dans la vie de l'homme, mais la vraie résurrection est dans le chant, la véritable ascension dans les hymnes.

* * *

Ainsi donc je fus encouragé à faire du chant par un jeune forgeron qui habitait près de chez nous, sur une cour tartare.

— Chante, Fedia, chante! me disait-il. La chanson te rendra plus joyeux. La chanson, c'est comme un oiseau — ouvre-lui la cage, elle s'envole!

Je fus aussi encouragé par un maître carrossier, un voisin; bien des fois, fatigué de chanter, je passais les nuits d'été dans ses calèches et ses voitures dont j'aimais l'odeur de cuir et de térébenthine.

Un autre voisin intervint également, un fourreur, qui me donnait cinq kopeks chaque fois que je faisais des courses avec ses peaux douces et caressantes.

— Chante, Fedia, chante!

A vrai dire, il n'y avait pas besoin de me pousser. Le chant venait en quelque sorte tout seul. Souvent je chantais avec ma mère qui avait un joli talent d'amateur. Sa voix était simple, paysanne, mais agréable. Nous chantions souvent des airs populaires russes, en accordant nos voix. Le chant, je le répète, me venait tout naturellement et tout ce qui était mélodie me charmait et me réjouissait.

Un jour d'hiver, je patinais avec des patins de bois sur la place de Kazan, là où se trouvait la vieille et magnifique église de Saint-Varlaam. J'étais transi de froid et je voulais me réchauffer. Poussé par ce désir profane, j'entrai dans l'église.

C'était l'heure des prières du soir. J'entendis chanter le chœur. Pour la première fois de ma vie, j'entendais un chant harmonieux composé de plusieurs voix. Ce n'était pas seulement un chant à l'unisson ou en tierce, comme je le faisais avec ma mère; les sons se combinaient en un tout harmonique. (A cette époque je ne pouvais le comprendre, ni l'expliquer par des mots, mais c'était une impression d'ensemble indéfinissable). Je trouvais cela surprenant, merveilleux. M'approchant du chœur, je fus stupéfait d'apercevoir des garçons qui avaient à peu près mon âge. Ils tenaient devant eux un papier couvert de signes mystérieux, ils avaient les yeux fixés sur lui et leurs voix émettaient les sons les plus agréables. J'ouvris la bouche toute grande, tant j'étais étonné. J'écoutai, j'écoutai longtemps et je revins tout songeur à la maison.

Ce sont des enfants de mon âge qui chantent, me disais-je, des gamins comme moi. Pourquoi ne chanterais-je pas moi aussi dans un chœur? Peut-être pourrais-je moi aussi tirer de ma gorge des sons harmonieux! Avec mes éclats de voix j'avais excédé tout le monde à la maison, et surtout ma mère. J'étais alors un soprano!

Bientôt le hasard me favorisa et me fit entrer dans un chœur d'église. Avec quelles délices j'appris que la musique écrite existait et que les notes étaient transcrites avec des signes particuliers que j'avais jusqu'alors ignorés! Moi aussi, je les appris! Moi aussi, les yeux fixés sur le papier aux portées merveilleuses, je pus produire d'agréables sons. Cher Tachka, à ces moments-là, je te fus fidèle, à toi et à ta baraque enchantée, si séduisante par ses dessins de pays lointains et d'animaux imaginaires...

(1) D'un volume à paraître sous peu chez Albin Michel, à Paris.

On rencontre parfois chez les Russes une invincible timidité physique qui m'irrite profondément, si touchante qu'elle soit à certains égards. Ce qui la rend irritante, c'est qu'en son essence elle est bien le reflet de notre long esclavage. Quand j'observe les Européens, je les envie : quelle liberté et quelle aisance dans les gestes, quelle facilité de parole ! Cette liberté et cette facilité ne sont pas toujours et chez tous d'un style élevé, mais j'y sens toujours une sorte d'affirmation par les Européens de leur personnalité, de leur inaliénable dignité.

C'est là également un héritage de la grande culture plastique de l'Occident.

Le Russe, lui, a l'âme plus libre que le vent, ses pensées sont hardies comme des aigles, dans son cœur des rossignols chantent, mais voyez-le dans un salon : il fera sûrement tomber une chaise, il renversera son thé, trébuchera. Donnez-lui la parole à un banquet : il se troublera, il n'articulera pas deux mots et s'arrêtera, confus. Cela vient très vraisemblablement, je le répète, de ce que le Russe a trop longtemps marché sous l'œil du tsar, en tant que boyard ; du propriétaire foncier en tant que serf ; du bailli en tant que « sujet ». On lui a dit trop souvent : « Silence, on ne te demande pas ton avis ! »

C'est incontestablement à cause de cette gaucherie que le plus fameux magicien du son, Rimsky-Korsakov, vouait à l'échec, comme chef d'orchestre, toutes les œuvres qu'il dirigeait. Il se présentait avec raideur, levait son bâton d'un air gêné, l'agitait timidement comme s'il avait voulu se faire pardonner son existence...

Chez Rimsky-Korsakov compositeur, ce qui frappe avant tout, c'est l'aristocratie artistique.

Débordant le lyrisme, il est d'une réserve élégante dans l'expression du sentiment, et c'est cette qualité qui donne à ses œuvres un charme si délicat. Un exemple fera mieux que tout comprendre ma pensée :

Lorsque Tchaïkovski, ce remarquable compositeur qui nous est cher à tous, exprimait musicalement la tristesse, il faisait toujours entendre une plainte personnelle, dans ses romances comme dans ses poèmes symphoniques. (Je laisse de côté ses compositions neutres, telles que *Eugène Onieguine* ou ses ballets.) La vie est triste, mes amis, semble-t-il dire, l'amour est mort, les feuilles sont flétries, les maladies et la vieillesse sont venues. Cette tristesse est parfaitement légitime, évidemment, elle est humaine. Mais tout cela rapetisse la musique. Beethoven lui aussi exprime la tristesse, mais sa tristesse se répand dans des espaces où tout se trouve et où pourtant il n'y a rien de défini ; on ne peut s'accrocher à rien et il y a cependant quelque chose. En tombant, vous ne sauriez vous retenir à une étoile, mais celle-ci existe. Prenez au contraire la *Sixième Symphonie* de Tchaïkovski, par exemple : c'est une belle chose, mais on y sent la larme personnelle du compositeur... Et cette larme sincère se pose lourdement sur l'âme de l'auditeur.

Il y a de la tristesse aussi chez Rimsky-Korsakov, mais chose étrange, elle fait naître dans l'âme un sentiment d'allégresse. Dans cette douleur on ne sent rien de personnel — la tristesse de Rimsky-Korsakov plane très haut dans l'azur.

Sa célèbre romance, où il a mis en musique *Sur les sommets de Géorgie*, de Pouchkine, est en quelque sorte l'épigramme de toutes ses œuvres :

Je me sens triste et léger : ma douleur est radieuse...

Mon accablement,

Rien ne le tourmente, rien ne l'alarme.

Et en effet, cet « accablement » se trouve dans ces mêmes espaces dont je parlais à propos de Beethoven.

Le grand dramaturge russe A. Ostrovski, renonçant à ces comédies de mœurs, alla un jour à la lisière de la forêt jouer sur un chalu-meu rustique un salut au soleil couchant : il écrivit *Sniegourotchka*. Quelle naïveté vraiment lumineuse, Rimsky-Korsakov. On y entend les accords d'une fête pascalle, l'orchestre joue *Que le Christ ressuscite !* et, comme dans les matines de Pâques annonçant la bonne nouvelle, on se sent l'âme remplie d'un attendrissement joyeux par ce Rimsky-Korsakov si étrangement sombre dans la vie, si peu souriant, si timide et si silencieux...

Qui a entendu la *Ville de Kitège* n'a pas pu ne pas sentir la force poétique surprenante et la transparence de la musique du compositeur. Quand j'entendis cet opéra pour la première fois, je vis devant mes yeux un tableau qui rempli mon cœur de joie. Il me

semblait apercevoir l'humanité, toute l'humanité, les vivants et les morts, installés sur une planète mystérieuse. Elle était dans les ténébres avec ses preux, ses chevaliers, ses rois, ses tsars, avec les grands-prêtres et la masse innombrable des êtres humains. De ces ténébres, leurs regards étaient tendus vers la ligne de l'horizon : triomphants, calmes, pleins d'assurance, ils attendaient le lever de l'astre. Et dans une harmonie parfaite les vivants et les morts chantaient une prière inconnue, mais nécessaire...

Cette prière, elle était dans l'âme de Rimsky-Korsakov.

* * *

Si j'ai été quelque chose dans la vie, c'est uniquement acteur et chanteur. Je me suis donné tout entier à ma vocation. En dehors de la scène, je n'ai eu aucun autre attachement, aucun goût prononcé pour quoi que ce fût. Il est vrai que j'avais plaisir à dessiner, mais je regrette de le dire, je doute fort de mon talent de dessinateur, et si j'abimais pas mal de crayons et de papier, c'était uniquement pour m'aider dans mes perpétuelles recherches de maquillage artistique, de compositions scéniques plus caractéristiques et plus vraies. Même mon grand amour pour les tableaux des vieux maîtres n'a été, à mon sens, que l'écho de ma passion pour le théâtre où l'on ne crée de grandes œuvres, comme en peinture, que par des lignes vraies, des couleurs vivantes, une profondeur spirituelle.

Ce qui m'a le moins attiré dans la vie, c'est la politique. Toute ma nature y répugne. Cela provient peut-être de ma faible connaissance des choses du monde, de mon goût très vif, toujours et en toutes circonstances, pour l'entente, l'accord, l'harmonie. Dans mon fruste langage, je me suis toujours dit qu'un homme possède la science la meilleure, la sagesse la plus haute et la religion la plus vivante quand il sait dire à un autre homme, de tout son cœur, ces simples mots : « *Salut, ami !* » Tout ce qui divise les hommes me trouble et provoque en moi un malaise désagréable.

Il m'a toujours semblé que chaque homme revêt un costume particulier, qu'il porte un uniforme approprié à sa personne, que ce sont ces traits exclusifs qui constituent pour lui sa dignité et sa supériorité sur les autres : il m'a toujours semblé que l'uniforme entre constamment en conflit avec l'uniforme, et que pour empêcher ces conflits on a imaginé un uniforme de plus — celui de l'agent de police ! Les querelles religieuses, les rivalités nationales, les habilleries patriotiques, les intrigues des partis ont toujours été pour moi la négation de ce qui est le plus précieux au monde : l'harmonie. J'ai toujours pensé qu'il fallait aller tout droit et sans détour vers l'homme et s'intéresser non pas à son parti, à sa race, à son sang, mais à ses actes et à sa conduite.

Mon point de vue naïf sur toutes ces choses ne cadrait pas avec les nécessités, inéluctables sans doute, de la politique de parti, et c'est pourquoi la politique m'a toujours causé de l'ennui et un certain malaise. Jusqu'aujourd'hui, même après toutes les expériences vécues dans mon pays au cours de cinq ans passés sous le régime des Soviets, je ne parviens pas à considérer les événements sous l'angle politique et à les juger en homme politique. Pour moi il n'y a au premier plan que des hommes avec leurs actes et les œuvres. Les actes bons ou méchants, cruels ou magnanimes, la liberté de l'esprit ou son asservissement, la discorde ou l'harmonie, tels que je les perçois en toute simplicité — voilà ce qui m'intéresse. Si des roses poussent sur une branche, je sais que c'est une branche de rosier. Si un certain régime entrave ma liberté, m'impose des fétiches que je suis obligé d'adorer bien qu'ils me donnent la nausée, je désavoue ce régime, non pas parce qu'il s'appelle bolcheviste ou autrement, mais simplement parce qu'il répugne à mon âme.

Cette attitude envers la vie et les hommes peut paraître anarchiste. Je n'en disconviens pas. Peut-être y a-t-il en effet en moi un grain d'anarchisme artistique. Dans tous les cas, ce n'est nullement de l'indifférence à l'égard du bien et du mal. J'ai toujours vécu avec passion. Beaucoup de gens seront surpris sans doute d'apprendre que pendant près de vingt ans j'ai sympathisé au mouvement socialiste en Russie, au point de me considérer presque comme un parfait socialiste... Je me rappelle très bien qu'au cours d'une promenade nocturne avec Maxime Gorki, dans cette merveilleuse île de Capri, je lui posai à brûle-pourpoint la question suivante :

— Ne crois-tu pas, Alexis Maximovitch, que j'agirais plus sincèrement si j'entrais dans le parti social-démocrate ?

Si je ne m'affiliais pas au parti, c'est seulement parce que Gorki me jeta ce soir-là un regard sévère et me dit d'un ton amical :

— Tu n'es pas fait pour cela. Et, je t'en prie, rappelle-toi ceci pour toujours : n'adhère à aucun parti, sois artiste, ce que tu es. Et l'on ne t'en demandera pas davantage!!

Seule la vie russe peut expliquer cette anomalie : qu'un artiste au tempérament porté à l'anarchisme, répugnant profondément à la politique, ait pu se considérer comme socialiste, ait pu désirer si fortement être utile au mouvement socialiste qu'il ait été prêt, contre toute raison, à s'affilier à un parti illégal. Pour le comprendre, il faut savoir quels étaient les événements qui dirigeaient le cours de l'histoire russe depuis le début du siècle, quels étaient à cette époque les sentiments de l'élite en Russie.

* * *

Le Gouvernement provisoire fut renversé, les ministres arrêtés. Vladimir Ilitch Lenine fit son entrée solennelle dans la capitale conquise.

Je n'avais qu'une faible idée de ce que représentaient les personnages devenus en une nuit les maîtres de la Russie. Je ne savais pas en particulier qui était Lenine. Je crois en général que les « figures » historiques se précisent soit quand on les mène à l'échafaud, soit quand elles envoient les autres à l'échafaud. A cette date, les exécutions officielles étaient encore inconnues, si bien que pour un homme comme moi, tout à fait ignorant en politique, le génie de Lenine était encore assez obscur. J'étais déjà mieux informé au sujet de Trotzki. Lui il venait au théâtre. D'une galerie ou d'une loge, il agitait ses poings menaçants, et, sur un ton méprisant, disait au public : « Le sang du peuple coule dans les rues, tandis que vous, bourgeois insensibles, vous vous abaissez jusqu'à écouter les banalités et les niaiseries que vous crachent des cabotins sans talent... »

Comme je n'avais pas la moindre idée de ce qu'était Lenine, je n'allai pas à la réception qu'on lui fit à la gare de Finlande. Gorki y alla, bien qu'à cette époque, je crois, ses sentiments fussent hostiles aux bolcheviks.

Le premier châtiement que Dieu m'envoya — probablement à cause de ce péché — ce fut la réquisition de mon auto par un groupe de jeunes gens : de quelle utilité pouvait être en effet l'auto d'un citoyen russe qui ne s'en était pas servi pour aller saluer, en fidèle sujet, le Chef du prolétariat mondial? Je me dis que mon auto était utile « au peuple » et je me consolai très facilement. Durant les premiers jours d'installation des nouveaux dirigeants, la capitale ne se rendait pas encore très bien compte de ce qu'allait être en réalité le régime bolcheviste. Mais une première secousse se produisit : Des matelots assassinèrent bestialement, à l'hôpital, deux « ennemis du peuple », Kokochkine et Chingarev, ci-devant ministres du Gouvernement provisoire et représentants éminents de l'élite intellectuelle libérale.

Je me souviens que, bouleversé par ce meurtre, Gorki me proposa d'aller avec lui au ministère de la Justice pour réclamer la libération des autres membres du Gouvernement provisoire. Nous montâmes au deuxième étage d'une grande maison située rue Koniouchennaïa, je crois, non loin de la Néva. Nous fûmes reçus par un homme qui avait des lunettes et une chevelure abondante. C'était Steinberg, le ministre de la Justice. Je gardai au cours de l'entretien la modeste attitude d'un figurant — Gorki seul prit la parole. Pâle d'émotion, il déclara que c'était une abomination de traiter des êtres humains comme on l'avait fait : « J'insiste, dit-il, pour qu'on remette immédiatement en liberté les membres du Gouvernement provisoire. Autrement ils risquent de subir le sort de Chingarev et de Kokochkine. Ce serait une honte pour la révolution ».

Steinberg approuva vivement les paroles de Gorki et promit de faire tout ce qu'il pourrait, le plus tôt possible. Je crois qu'en dehors de nous des démarches analogues auprès des autorités furent faites par d'autres personnes qui dirigeaient la Croix-Rouge politique. Quelque temps plus tard, les ministres furent mis en liberté.

A cette époque, Gorki intervint très souvent en faveur de personnes innocentes qu'on avait arrêtées. Je pourrais même dire que ce rôle absorba toute sa vie pendant la première période du bolchevisme. Je le rencontrais assez souvent et je constatais qu'il éprouvait une grande tendresse envers cette classe menacée de destruction. Doné d'un cœur compatissant, il ne se contentait pas de faire libérer les personnes arrêtées; il donnait aussi de l'argent aux uns et aux autres pour qu'ils pussent échapper à la force brutale déchainée et se réfugier à l'étranger.

Gorki ne cachait pas ses sentiments. Il flétrissait ouvertement

la démagogie bolcheviste. Je me souviens du discours qu'il prononça au théâtre Michel. « La révolution, dit-il, ce n'est pas le déchainement des instincts, c'est une force morale pleine de noblesse, concentrée dans les mains du peuple travailleur. C'est le triomphe du travail, ce mobile qui mène le monde... »

Quel contraste entre ces nobles paroles et les discours que l'on entendait dans ce même théâtre Michel, sur les places et dans les rues, et où l'on appelait le peuple aux destructions sanglantes!

Je sentis bien vite à quel point Gorki était désillusionné par la marche des événements et par les nouveaux meneurs de la révolution.

De nouveau je dois dire ici combien la réalité russe me paraît parfois étrange et peu compréhensible. Il suffit que quelqu'un s'écrie : « Un tel est une canaille », pour que cela fasse immédiatement boule de neige. Chacun répète volontiers, derrière lui : « C'est une canaille! » et garde ce mot dans la bouche comme s'il suçait un mauvais bonbon. Pareille histoire arriva à Gorki. Il souffrait profondément et il s'était dévoué de toute son âme aux victimes de la révolution, mais cela n'avait pas empêché des tartufes du quartier de raconter partout que Gorki ne songeait qu'à compléter ses collections d'objets d'art pour lesquelles, d'ailleurs, il dépensait beaucoup d'argent. D'autres allaient encore plus loin : ils disaient que, profitant des malheurs et des tribulations des aristocrates et des gens riches qu'on avait dépouillés de leurs biens, Gorki leur rachetait pour rien de magnifiques œuvres d'art.

Il est vrai que Gorki était un grand collectionneur. Mais que collectionnait-il? De vieux fusils, des boutons chinois, des peignes espagnols, enfin un véritable bric-à-brac... Pour lui, tout cela c'était des « produits de l'esprit humain ». A l'heure du thé, il nous montrait un de ces boutons si remarquables et nous disait :

« Voyez, c'est là le travail de l'homme! A quelle hauteur peut s'élever l'esprit de l'homme! Il a fabriqué ce bouton dont on ne voit guère l'utilité! Comprenez-vous donc quel doit être notre respect pour l'homme, quel doit être notre amour pour la personne humaine!... »

Et ce bouton ordinaire, mais orné d'incrustations chinoises, nous faisait comprendre à nous, qui l'écoutions, que l'homme est en effet une « magnifique créature de Dieu »...

Telle n'était pas la conception de l'homme chez ceux qui tenaient le pouvoir entre leurs mains. Dans les hautes sphères, on boutonait et on déboutonnait, on cousait et on décousait de tout autres « boutons ».

La révolution marchait à toute vapeur...

* * *

Tout au long de mon livre, j'ai bien souvent parlé d'Alexis Maximovitch Piechkov (Gorki) comme d'un ami très proche. J'ai été toute ma vie très fier de l'amitié de cet écrivain remarquable et de cet homme non moins remarquable. Aujourd'hui, cette amitié est assombrie et j'ai le sentiment que si je gardais le silence sur cet événement qui m'attriste je cacherais une partie de la vérité. Il est indécent de conserver à la boutonnière une décoration quand le droit de la porter est devenu douteux. Voilà pourquoi, dans ce livre qui est un bilan, je juge nécessaire de consacrer quelques pages à mes relations avec Gorki.

J'ai déjà raconté comment, au début de ce siècle, une amitié simple, rapide, solide naquit entre nous à Nijni-Novgorod. Bien que notre connaissance ait été relativement tardive — nous étions déjà connus tous les deux à cette époque — j'ai toujours considéré Gorki comme un ami d'enfance, tant il y eut de jeunesse et de spontanéité dans nos relations.

Ces premières années de la vie, nous les avions en quelque sorte vécues ensemble, côte à côte, sans avoir pourtant soupçonné l'un l'autre notre existence. Sortis tous deux de la misère et de l'obscurité d'un quartier de banlieue — lui de Nijni-Novgorod, moi de Kazan — nous avions suivi les mêmes chemins pour conquérir la gloire. Il nous était même arrivé d'avoir frappé le même jour, à la même heure, à la porte de l'Opéra de Kazan et d'avoir passé en même temps l'examen de choriste — Gorki avait été reçu, tandis que moi, on m'avait éliminé. Bien des fois, plus tard, nous nous rappelâmes en riant cette aventure...

Nos voies se rencontrèrent encore plusieurs fois au cours d'une vie qui fut pour nous également triste et pénible. Dans un port de la Volga, je faisais la « chaîne » et passais des pastèques; lui,

engagé comme débardeur, déchargeait des sacs d'un bateau sur la rive. Quand j'étais chez un cordonnier, Gorki était probablement dans le voisinage, chez un boulanger.

L'amour qu'on éprouve pour un homme n'a pas besoin, à vrai dire, de justification : on aime parce qu'on aime. Pourtant, l'amour que, je vouai à Gorki toute ma vie n'était pas purement instinctif. Cet homme possédait toutes les qualités qui ont toujours exercé sur moi le plus d'attrait. Autant je méprise la nullité prétentieuse, autant je m'incline sincèrement devant un talent, véritable et spontané. Gorki m'enthousiasmait par son grand talent littéraire. Tout ce qu'il écrivait de la vie russe m'était si familier, si proche et si cher que j'avais l'impression d'avoir personnellement assisté aux événements de ses récits.

Chez les hommes, j'estime le savoir. Gorki savait tant de choses ! Je le voyais dans la société de savants, de philosophes, d'historiens d'artistes, d'ingénieurs, de naturalistes, que sais-je encore ? Eh bien, chaque fois qu'ils lui parlaient des travaux de leur spécialité, ils découvraient en lui pour ainsi dire un compagnon d'études. Gorki avait sur tous les sujets, grands et petits, des connaissances vastes et solides. Si l'idée me venait, par exemple, de l'interroger sur les mœurs du bouvreuil, il pouvait me raconter tant de choses que, si l'on avait rassemblé tous les bouvreuils depuis des milliers d'années, ils n'en auraient pas su autant sur leur propre compte...

Le bien, c'est le beau et le beau c'est le bien. Chez Gorki, les deux choses se confondaient. Je ne pouvais sans ravissement voir briller des larmes dans ses yeux, quand il écoutait une belle chanson ou admirait un véritable chef-d'œuvre de la peinture.

Je me rappelle la haute idée qu'il avait de la mission de l'intellectuel. Je le vois à une soirée chez un écrivain de Moscou qui habitait une petite maison sur cour dans le quartier d'Arbat ; dans l'intervalle entre un morceau de chant de Skitalets accompagné à la *guzla* et des *zabousskie* arrosés de verres de vodka, les écrivains se mirent à discuter sur ce qu'il fallait entendre, au fond, par « intellectuel ». Les opinions les plus diverses furent exprimées. Les uns dirent que c'était un homme doué de qualités intellectuelles particulières, les autres déclarèrent que c'était un homme d'une certaine constitution psychique, etc... Gorki donna sa propre définition de l'intellectuel et j'en ai gardé le souvenir :

— C'est un homme qui, à chaque minute de la vie, est prêt à se mettre en avant, poitrine découverte, pour défendre la vérité, et à sacrifier même sa propre existence.

Je ne garantis pas l'exactitude des termes, mais j'en traduis exactement le sens. J'avais une foi absolue dans la sincérité de Gorki et je sentais que ce n'était pas là une phrase vide. Plusieurs fois, je le vis se mettre en avant, poitrine découverte...

Je le vois encore malade, pâle, toussant terriblement, flanqué de deux gendarmes dans un train en gare de Moscou. On le déportait quelque part, dans le Nord. Nous, ses amis, nous l'accompagnâmes jusqu'à Serpoukhov. A Serpoukhov, on permit au malade de se reposer, de dormir tout son saoul dans un lit. Dans un petit hôtel, toujours sous la surveillance des gendarmes, nous passâmes avec lui une joyeuse soirée d'adieux. Joyeuse parce que les souffrances physiques, pas plus que les gendarmes ni la déportation, ne troublaient guère Gorki. Nous avions foi dans la cause pour laquelle il souffrait et cela donnait à tous du courage et de l'entrain, sentiments qui, chez nous, mais non chez Gorki, étaient assombrés par la pitié que sa maladie nous inspirait. Comme il riait avec une gaieté insouciant des vicissitudes de l'existence, et comme nous attachions peu d'importance au fait même de l'arrestation de notre ami, car nous savions combien il y avait en lui de liberté intérieure !

Je me souviens de son émotion et de sa pâleur le 9 janvier 1905, ce fameux jour où, conduits par Gapone, les simples gens du peuple se rendirent au Palais d'Hiver pour prier à genoux le Tsar de leur donner la liberté et où ils reçurent en pleine poitrine les balles de plomb des fusils du gouvernement :

— Ils massacrent des innocents, les canailles ! s'écria-t-il.

Je chantais ce soir-là dans la salle de l'Assemblée de la Noblesse, mais je partageais entièrement les sentiments de Gorki.

On comprendra ma fierté et ma joie quand j'entendis Gorki me déclarer un jour :

— Quoi qu'on puisse me dire de mal sur ton compte, Fedor, jamais je ne le croirai. A ton tour, ne crois pas le mal qu'on pourrait te dire de moi !

Et je me souviens encore de ces mots :

— Si nos routes doivent un jour se séparer, je ne t'en aimerai pas moins. Même ton Sousanine je ne cesserai pas de l'aimer.

Effectivement, j'eus plusieurs fois dans la vie la preuve de son amour, de son dévouement, de sa confiance. Gorki tint bien sa parole. Au moment de la révolution bolcheviste, comme je me faisais scrupule de quitter le pays natal et que j'étais tourmenté par les nouvelles conditions de vie et de travail, je m'adressai à Gorki comme à un frère et lui demandai ce qu'il fallait faire. Son amour pour moi me répondit :

— Maintenant, frère, je pense que tu dois partir d'ici.

D'ici, c'est-à-dire de Russie.

Je ne partis d'ailleurs que beaucoup plus tard, mais je partis. Alors que j'étais à l'étranger depuis pas mal de temps déjà, je reçus une lettre de Gorki qui me proposait de retourner en Russie soviétique. Me rappelant combien il était pénible de vivre et de travailler là-bas, et ne comprenant pas pourquoi Gorki avait changé d'avis, je lui répondis que je n'avais pas grande envie pour le moment de rentrer en Russie. Et je lui en donnai sincèrement les raisons. Ma lettre lui fut envoyée à Capri.

A cette époque, il était déjà allé lui-même en Russie et il s'y était probablement rendu compte qu'il y avait pour moi une possibilité nouvelle, positive, de vivre et de travailler là-bas. Je ne crus pas, je l'avoue, à cette possibilité. Et c'est ainsi que la question de mon retour en Russie et de mon attitude à cet égard reste provisoirement en suspens. Gorki ne revint pas là-dessus. Plus tard, cependant, comme j'étais allé en tournée à Rome, j'eus un entretien avec lui.

Je sentis que mon premier refus de suivre son conseil avait un peu refroidi ses sentiments à mon égard. Cependant, il me dit de nouveau, sur le même ton amical, que mon retour en Russie était *indispensable*. Et de nouveau, mais plus résolument, je refusai, en lui disant que je n'avais pas envie d'aller là-bas. Pourquoi ? Parce que je ne croyais pas à la possibilité pour moi d'y vivre et d'y travailler comme je comprends la vie et le travail. J'avais peur non pas de tel ou tel dirigeant, de tel ou tel chef en particulier, mais en quelque sorte de la nouvelle organisation des rapports humains, de l'« appareil » soviétique... Les meilleures dispositions de tel chef à mon égard, dis-je, peuvent demeurer sans effet. Un beau jour, une assemblée quelconque, un groupe quelconque, peut annuler toutes les promesses qui m'auront été faites. Supposons par exemple que je veuille partir à l'étranger ; on me gardera, on me fera rester et pas un mot ! Impossible de sortir... Allez donc chercher le coupable, celui qui aura mis l'oiseau en cage ! L'un dira que cela ne dépend pas de lui, l'autre dira : « Il y a un nouveau décret », et celui qui aura fait les promesses et en qui j'aurai cru lèvera les bras au ciel en s'écriant :

— Mais, mon Dieu ! c'est la révolution, c'est l'incendie ! Comment pouvez-vous me mettre en cause !

Oui, c'est vrai. Alexis Maximovitch fait là-bas des voyages aller et retour ; c'est que lui, c'est un personnage de la révolution. C'est un chef. Mais moi ? Je ne suis ni communiste, ni menchevik, ni socialiste-révolutionnaire, ni monarchiste, ni cadet... Si tu réponds de la sorte à qui te demandera : « Qu'est-ce que tu es ? » on te dira :

« Eh bien, c'est précisément parce que tu n'es ni chair ni poisson, mais, le diable sait quoi, que tu peux bien rester à la Presnia, fils de chienne. »

Avec mon humeur de vagabond, j'aime ma liberté et je ne supporte les ordres de personne, ni des tsars ni des commissaires !

Je sentis que mon refus n'avait pas beaucoup plu à Gorki. Et lorsque, plus tard, le pouvoir soviétique adopta à l'égard de mes droits, même à l'étranger, une attitude très désinvolte, et que, persistant dans la décision de ne pas rentrer en Russie, j'en tirai toutes les conséquences logiques et j'osai même défendre mes droits, c'est à ce moment qu'une fêlure profonde se fit dans notre amitié si précieuse pour moi et si tendre.

De toutes les pertes et ruptures des dernières années, je ne le cache pas, et c'est avec émotion que je le dis : la perte de Gorki est pour moi une des plus pénibles et des plus douloureuses.

Je crois que Gorki, avec sa sensibilité et son intelligence, aurait pu, s'il l'avait voulu, comprendre les raisons de mon attitude et se montrer moins partial. Pour ma part, je ne puis nullement supposer que cet homme ait pu agir sous l'empire de sentiments bas. Et tout ce qu'a fait et dit dans les derniers temps mon cher

ami, a, je crois, une explication qui nous échappe, à moi et aux autres, mais qui correspond à son individualité et à son caractère.

Qu'est-il donc arrivé? Il est arrivé que nous avons commencé à comprendre et à apprécier différemment les choses qui se passent en Russie. Je pense que dans la vie comme dans l'art il n'y a pas deux vérités, il n'y en a qu'une seule. Qui possède cette vérité, je ne saurais l'affirmer. Peut-être est-ce moi, peut-être est-ce Alexis Maximovitch. Dans tous les cas, il est sûr que pour notre entente la vérité commune de nos années passées ne nous suffit pas. Je me souviens, par exemple, de l'agréable émotion que j'éprouvai un jour à l'entendre porter aux nues I. D. Sytine.

— En voilà un homme! s'écria-t-il, les yeux rayonnants. Quand on pense que c'était un simple moujik... Quel savoir-faire, quel esprit, quelle énergie et quelle ascension!

Et en effet, du point de départ à l'arrivée, quelle ascension! Tous ces moujiks russes — Alexeïev, Mamontov, Sapojnikov, Sabachnikov, Tretiakov, Morozov, Chtchoukine — quels atouts dans le jeu de la nation! Mais maintenant, ce sont des *Koulaks*, engance nuisible, qu'on doit exterminer sans pitié... Mais moi, je ne peux pas m'empêcher de m'extasier devant leurs talents et leurs mérites. Et cela me fait de la peine de savoir qu'on les considère maintenant comme des ennemis du peuple qu'il faut supprimer et que mon ami Gorki partage cette opinion.

Je persiste à penser et à sentir que la liberté de l'homme dans sa vie et son travail est le plus grand des biens. Et qu'il ne faut pas imposer le bonheur aux gens par la force. Personne ne connaît le bonheur qui convient à chacun. Je continue d'aimer la liberté que Gorki et moi nous avons autrefois si ardemment aimée...

* * *

En terre étrangère... C'est ainsi que j'ai intitulé les derniers chapitres de mon livre... A peine ai-je écrit ces mots que je me suis demandé : cette « terre » m'était-elle vraiment étrangère?

Car enfin ce qui constitue la vie spirituelle de l'Occident m'est infiniment cher et très proche, comme artiste et comme Russe. Nous avons tous bu à cette grande source d'énergie et de beauté. J'aime la musique russe et des pages témoignent de mon fervent amour pour elle. Mais ai-je voulu dire par là que la musique occidentale était inférieure à la musique russe? Les choses peuvent être belles de manières différentes.

Si la musique occidentale, à mon sens, n'offre pas la complexité et le mélange de puissance et d'intimité de la musique russe, elle a d'autres qualités qui ne sont pas moins appréciables. Les œuvres musicales de l'Occident sont-elles aussi de beautés très diverses. Il y a le monde de Mozart et il y a le monde de Wagner. Aucun instrument ne saurait mesurer la grandeur relative de chacun d'eux. Mais intuitivement chacun de nous se sent attiré soit par Mozart, soit par Wagner. Les raisons personnelles de cette attirance peuvent être différentes, mais la plus naïve d'entre elles a cependant sa valeur subjective.

Personnellement, je serais enclin à exposer ma conception de Wagner et de Mozart sous une forme plutôt paradoxale. J'imagine que je suis un jeune enthousiaste de musique, et que je collectionne les autographes de mes compositeurs préférés. Je vendrais mon âme pour un autographe de Wagner ou de Mozart. Je m'arme de courage et je me décide à aller chez l'un et chez l'autre.

Je trouve la maison de Wagner. C'est une énorme bâtisse faite de puissants moellons de granit dur. Une entrée monumentale. De lourdes portes de chêne aux sculptures sévères. Je frappe timidement. Silence prolongé. Enfin la porte s'ouvre lentement. Sur le seuil apparaît un majordome en livrée somptueuse; il me dévisage d'un air hautain avec des yeux gris et froids enfoncés derrière des sourcils épais.

— Was wollen Sie?

— Voir M. Wagner.

Le majordome s'en va. Je me mets à trembler, j'ai peur qu'on me chasse. Mais non, on me prie d'entrer. Le vestibule sombre, en marbre gris, est solennel et froid. Sur des socles, des armures de chevaliers qui ressemblent à des squelettes. Des deux côtés de la porte qui mène aux appartements, deux centaures de pierre montent la garde. J'entre dans le cabinet de M. Wagner. Je suis écrasé par ses dimensions et par sa hauteur. Des statues de dieux et de chevaliers. J'ai l'impression d'être devenu tout petit. Je sens que j'ai été terriblement audacieux de venir jusqu'ici. Wagner

apparaît. Quels yeux, quel front! D'un geste, il me montre un fauteuil pareil à un trône.

— Was wollen Sie?

D'une voix chevrotante, et les yeux prêts à pleurer, je lui dis :

— Voici... un petit album... d'autographes...

Wagner sourit comme un rayon à travers un nuage, prend l'album et y met son nom.

Il me demande ce que je suis.

— Musicien, lui dis-je.

Il devient aimable, me prie de prendre quelque chose. Un domestique imposant m'apporte du café. Wagner me dit sur la musique des choses que je n'oublierai jamais... Cependant, quand la porte monumentale de chêne se referme lourdement derrière moi, que je revois le ciel et les gens tout à fait ordinaires qui me croisent dans la rue, je me sens tout ragailardi, comme si l'on m'avait soulagé d'un grand poids...

Je me rends alors chez Mozart. Une petite maison. Devant, un jardin. Un homme jeune m'ouvre la porte.

— Je voudrais voir M. Mozart.

— C'est moi-même. Mais entrez donc! Voici une chaise. Que désirez-vous? Un autographe? Très volontiers. Mais que peut bien valoir mon autographe? Attendez, je vais faire le café. Allons ensemble à la cuisine. Nous bavarderons pendant que le café passera. Ma vieille servante n'est pas là. Elle est allée à l'église. Comme vous êtes jeune! Amoureux? Je vous jouerai tout à l'heure une petite chose, la dernière que j'ai faite.

Les heures passent. Il faut partir, mais je ne peux pas, je suis sous le charme. Je suis ensorcelé par la flûte de Mozart chantant un hymne au soleil du printemps à l'orée de la forêt...

Le combat des Centaures chez Wagner est une chose grandiose. On y sent une grande force, presque surhumaine. Mais j'ai peu de goût pour les lances avec lesquelles il faut percer le cœur pour en tirer quelques gouttes d'un sang sacré. A mon cœur amoureux de Rimsky-Korsakov, la flûte à l'orée de la forêt parle un langage plus familier...

Il ne faut pourtant jamais oublier que la préférence tout à fait légitime qu'on peut avoir pour tel type de beauté et de grandeur n'exclut pas l'admiration pour un autre type.

* * *

Le théâtre européen ne saurait être lui non plus « étranger » pour un Russe. Sa glorieuse histoire est le patrimoine de l'humanité civilisée; elle laisse une impression d'incomparable grandeur. Son Panthéon est plein d'ombres sacrées pour les acteurs de tous les pays.

Jamais je n'oublierai la soirée où, à Moscou, sur la scène du « Maly Théâtre », je vis pour la première fois un grand acteur européen. C'était Tomaso Salvini. Mon émotion fut si forte que je sortis dans le couloir et me mis à pleurer. Depuis lors, de quelles ivresses ne suis-je pas redevenu aux acteurs et aux actrices de l'Europe! La Duse, Sarah Bernhardt, Réjane, Mounet-Sully, Paul Mounet, Lucien Guitry, Novelli et Feravella, cet incomparable acteur comique italien qui incarna en des variations multiples le type inénarrable du jeune homme candide et naïf...

Le sort à voulu que je ne visse pas sur la scène les grands acteurs allemands, mais la troupe de Meiningen, celle du Lessing-Theater, celle des théâtres de Reinhardt, ou du Burg-Theater de Vienne, appartient, en bloc, à l'histoire de la scène européenne. Kaimz et Barnai autrefois, Bassermann et Pallenberg aujourd'hui, ces quatre noms évoquent à eux seuls une culture théâtrale de la plus haute valeur.

La jeune Amérique, qui commence seulement à développer sa remarquable individualité, a déjà donné des acteurs de haute lignée : il suffit de rappeler la *famille* des Barrymore...

Le merveilleux Charlie Chaplin, qui appartient aux deux hémisphères, transporte ma pensée en Angleterre : Irving, Ellen Terry, Thorndyke... Chaque fois que je me découvre respectueusement à Londres devant la statue d'Irving, il me semble qu'en la personne de ce grand acteur je salue tous les acteurs de l'univers. Un monument à un acteur sur une place publique! C'est une chose si rare. D'ordinaire, il faut aller les chercher dans les cimetières abandonnés...

Au cours d'un séjour à Londres, j'eus la grande joie de rencontrer quelques actrices célèbres de la scène anglaise. C'était à un déjeuner chez Bernard Shaw, qui avait eu l'idée de réunir ce jour-là à sa table quelques dames de son âge, exclusivement.

On me posa des questions sur les acteurs et actrices russes célèbres. Je répondis, je citai des noms, mais malheureusement, je me voyais toujours contraint d'ajouter :

— Il est mort

ou

— Elle est morte.

L'impayable Shaw s'écria alors sur le ton le plus sérieux :

— Comme tout cela est bien organisé chez vous! Celui-ci a vécu, a travaillé et il est mort; celle-là a vécu, a joué, et elle est morte. Tandis que chez nous...

Et d'un large geste de la main il montra toute la vieille garde de la scène anglaise qui s'était rendue, mais n'était pas morte...

Tous ces enchanteurs de la scène européenne possédaient ces mêmes qualités que j'ai exaltées chez les acteurs russes de l'ancienne génération : une profonde vérité dans l'expression des sentiments humains et une juste parfaite dans la composition des figures scéniques. Quand Lucien Guitry, par exemple, représentait la douleur d'un père, il traduisait l'âme même de la situation. Il savait s'exprimer sans paroles. Il rajustait nerveusement sa cravate et par ce seul geste né du sentiment en dehors de toute parole, il faisait entendre au spectateur beaucoup plus qu'un autre par un long monologue.

Récemment, j'ai vu Victor Boucher dans le rôle d'un maître d'hôtel. Je suis sûr que chacun s'accordera pour dire qu'il n'a jamais vu, ni sur la scène ni dans la vie, maître d'hôtel plus typique, plus authentique...

Il me semble que les acteurs occidentaux possèdent une précieuse qualité qui ne se trouve pas toujours chez les acteurs russes : un plus grand sentiment de la mesure et une plus grande souplesse plastique. Ils apparaissent au public, dirais-je, dans une tenue plus noble. Mais, comme disent justement les Français, chaque qualité a ses défauts et chaque défaut a ses qualités. Les acteurs russes ont un jeu plus spontané et un tempérament plus marqué.

Je dois cependant constater avec regret que les bons artistes d'opéra sont aussi rares à l'étranger qu'en Russie. Il y a de bons chanteurs, il y en a même de remarquables, mais il n'y a pas de grands maîtres de la voix, d'artistes d'opéra dans la véritable acception du terme.

Je reconnais que le chant — cantilène, qui exige une très grande maîtrise technique de l'instrument vocal — est plus propre à la musique occidentale qu'à la musique russe. Mais toute musique exprime d'une façon ou d'une autre des sentiments, et là où il y a le sentiment, l'interprétation mécanique laisse une impression de terrible monotonie. L'air le plus brillant reste froid si l'on n'a pas travaillé l'intonation de la phrase, si le son n'est pas coloré de toutes les nuances nécessaires de l'émotion. Cette *intonation du soupir*, que j'ai reconnue indispensable pour rendre la musique russe, est aussi nécessaire à la musique occidentale, bien que celle-ci soit moins riche que la russe en vibration psychologique. Ce défaut, c'est la condamnation la plus complète de tout l'art de l'opéra.

CHALIAPINE.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

La littérature antiféministe au moyen âge⁽¹⁾

J'en arrive aux *Quinze Joyes de Mariage*, un malicieux opuscule, de père inconnu, de date inconnue, mais qui mérite, à n'en pas douter, une audience attentive. Par le réalisme du récit et du dialogue, la valeur psychologique de certains traits — d'ailleurs caricaturaux, par l'art du style surtout, les qualités d'une langue savoureuse entre toutes, elles offrent, ces *Quinze Joyes*, une réussite du plus vif intérêt. Sans compter qu'un marié d'aujourd'hui peut y trouver, à quelque cinq siècles de distance, de ces tristes et fortes consolations qu'apporte à l'expérience personnelle l'expérience d'autrui.

* * *

L'œuvre est anonyme. Et les tentatives nombreuses des érudits, qui se résignent mal aux réponses lacuneuses, se sont heurtées au mur d'airain d'une énigme, sous forme de rébus, dont j'ai moi-même proposé une solution phonétique qui vaut ce que vaut le rébus, c'est-à-dire pas grand'chose.

Nous ignorons le nom de l'auteur. Nous ignorons la date précise de composition, bien que des raisons, qui ne sont pas toutes pertinentes, nous permettent de situer entre les années 1400 et 1420 ce traité « au plaisir et à la louange des maris », pour reprendre l'expression même du texte.

Lequel texte procède ici par antiphrase. Car c'est un bien lamentable bréviaire de l'amour conjugal que cette parodie matinée de satire.

* * *

Tout comme l'antiféminisme, et par voie de corollaire, diraient les mathématiciens, le dénigrement du mariage est à l'ordre du jour dans cette levée de porte-plume cléricaux. Célibataires endurcis (je veux dire : au cœur dur), les assaillants ne s'encombrent point de références. L'*Aureolus* de Théophraste, conservé dans une épître de saint Jérôme, la VI^e satire de Juvénal, Gautier Map, le Valère des *Quinze Joyes*, et surtout Matheolus, Matheolus le bigame (il avait épousé une veuve), l'homme des *Lamentations*, et que traduisit Jean Le Fèvre : voilà bien l'essentiel d'un cocktail *ne varietur*. Ajoutez quelques gouttes du *Roman de la Rose* estampillé Jehan de Meun, un filet du *Miroir de Mariage* de l'hépatique Eustache Deschamps : la mixture est à point.

* * *

Comme le titre l'indique, le livre se divise en quinze chapitres — tant de « joyes » — d'inégale importance. Imaginez un film en quinze épisodes, un Chemin de Croix agrémenté d'une station supplémentaire. La croix, c'est le mari qui la porte — invariablement. La femme, qui l'en a chargé, elle regarde, elle sourit, elle compte les chutes, à moins qu'elle ne pèse de tout son poids sur le lourd, très lourd fardeau.

Le procédé de composition est simple. Début *ex abrupto*. L'homme est « dans la nasse » (nous dirions aujourd'hui « dans la poêle »). Pour telle ou telle raison, qui ne dépend pas de lui, le

(1) Voir la *Revue* du 16 septembre 1932.

voici en fâcheuse posture. Une scène vigoureusement enlevée... un bout de dialogue verveux. Le dénouement a quelque chose de fatidique : abattu, abêti, bon mari cède. Dans la nasse il restera. Il s'y enfonce, plus profond. Pour longtemps. Pour toujours...

On nous expose ainsi successivement comment la femme se procure, par mal engin, la toilette neuve qui lui fait envie (Joie I), et comment elle assouvit, sous ombre de pèlerinage, — la confrérie conduit à tout, au moyen âge, à condition d'y entrer, — sa soif de plaisirs profanes (Joie II). La troisième Joie est la scène haute en couleur des caquets de l'accouchée. Les commères s'entendent pour rompre la tête à l'époux, vider sa cave, piller sa bourse. Les enfants grandissent. Il faut les établir, doter les filles. Quel surcroît de peine! C'est le sujet de la Joie IV. Vient ensuite, exposée avec force détails, l'aventure de l'infidélité conjugale : madame, instiguée par sa chambrière, prend un galant. Elle est capricieuse, refuse de recevoir les invités de son mari (Joie VI), fantasque (Joie VII). Et la voici qui profite de la maladie d'un enfant pour se rendre — toujours le prétexte d'un vœu à quelque saint, guérisseur de fièvre! — chez son doux ami alerté. La Joie IX nous décrit un vieux ménage. La femme accuse son époux de folie. Tant et si bien qu'on finit par la croire et à laisser le pauvre homme à ses gémissements solitaires. La dixième Joie raille les maris physiquement diminués; la onzième, le niais qui recueillit, bienveillant, une fillette compromise; la douzième, ce couard à qui sa femme interdit de porter les armes. Passe-t-il outre à la défense, il trouve en revenant de la guerre, sa place prise (Joie XIII). Est-ce un malheur?... L'avant-dernier morceau nous met au courant des difficultés que suscite une trop grande différence d'âge entre les époux. C'est encore « bon mari » qui fera les frais. Enfin, la quinzième nouvelle enseigne comment un homme, qui a surpris sa femme en flagrant délit, finit par être convaincu — à la belle-mère impudente se joignant les amies, les servantes et le confesseur — que ses propres yeux l'ont trompé.

* * *

J'ai écrit le mot « nouvelle ». Non sans quelque abus. La Joie XI exceptée, où tout concourt au développement, à la marche rectiligne du sujet, l'auteur intervient dans le récit, il le parsème de considérations personnelles, il l'étoffe — ou il l'alourdit — d'applications générales. Et cela ne va pas sans ralentir l'intérêt.

Que l'on compare, à cet égard, les *Quinze Joyes* au *Décameron*. Chez Boccace, nul souci de moraliste, pas la moindre intention didactique. Seul le conteur apparaît, prodigieusement habile à dérouler, sur un rythme bondissant, le fil d'une anecdote uniquement plaisante. Mais Boccace est un homme de la Renaissance, un artiste de l'art pur, pour qui la forme est reine, rien que la forme — et ces jolivetés qui sont tout. L'auteur des *Quinze Joyes* appartient encore à ce moyen âge dont le didactisme fut la loi. Il narre, il peint; mais il enseigne aussi.

Certains tics de style sont, à ce propos, des plus significatifs. Je citerai pour mémoire la répétition d'expressions ou de tournures telles que « qui avient souvent », « à l'aventure ». Or le propre de la nouvelle n'est-il pas d'exposer dans sa réalité individuelle un cas particulier? Rappelons aussi que chacun de nos quinze tableaux se termine par un refrain-ritournelle : « *Là usera sa vie en languissant toujours et finira misérablement ses jours* », et que la métaphore de la nasse, reprise sous toutes les formes, sorte de leitmotiv ou de point de rebondissement dans la progression méthodique d'une thèse en quinze arguments, hausse à la dignité d'exemplum démonstratif, aux dépens de sa vie singulière, chacun de ces cas d'espèce.

* * *

Démonstratives, les *Quinze Joyes* n'ont pourtant rien d'abstrait. Le réalisme fait, au contraire, le meilleur de leur mérite.

Et j'y insisterais plutôt que sur une psychologie pleine d'observation, mais aussi d'exagération. L'auteur prend parti. Ce qui n'est pas nécessairement une faute. L'objectivité, quel mythe! En pareille matière surtout. Il a raison contre les femmes. Ce qui n'est pas toujours un tort (qu'on me pardonne ce vilain à peu près!) Mais il a une façon déplaisante d'avoir toujours raison. Déplaisante et maladroite. Il ne connaît que les mégères. Coquetterie efrénée, méchanceté impitoyable, égoïsme sec, duplicité, cautèle, cynisme, manque de foi : autant de vices congénitaux chez toutes et chacune! Il exagère. Et ce n'est pas seulement la femme mariée qui est ainsi traînée dans la boue. La mère, la belle-mère n'est pas logée à meilleure enseigne. Qu'il s'agisse, nouvelle Richeur, de procurer à sa fille un galant généreux, le rendez-vous en marge du contrat, qu'il s'agisse surtout de sauver une situation difficile, de réparer la faute irréparable, elle intervient, hardiment, sûre de son fait, avec l'expérience que lui donnent ses chevrons de campagne au service de Danger, de Male Bouche et de Paillardise. Et il y a encore la chambrière, prompt à toutes les manœuvres, la nourrice confidente des moins avouables secrets. Il y a le bataillon serré des commères, suprême espoir et suprême pensée, des commères fortes en gueule, point bégueules — ah! çà, non! — toujours disposées à encourager leur voisine dans ses idées de rébellion, à troubler par de mauvais rapports la paix précieuse du ménage, à se donner en dompteuses, en harpies que nul n'apprivoisa, triomphatrices et dominatrices de ce pleutre, de ce couard de mari.

Le mari, par antithèse, est dépeint, lui aussi, d'une façon unilatérale : paisible, indulgent, naïf, bonasse, bêta. Il y a là, je le répète, un parti pris évident. L'auteur ne manque pas de pénétration. Il connaît à merveille les mille et une ressources de l'astuce féminine. Et, pour n'en citer qu'un exemple, les péripéties de l'infidélité sont retracées de main de maître. Ce que l'on regrette de ne pas trouver dans les *Quinze Joyes*, c'est la nuance, le sens des proportions, la mesure. Notre anonyme charge, il « en remet ». Lourde rançon d'un sujet comme le sien! Non, le monde n'est pas fait que de maris débonnaires et d'épouses revêches. Les *Quinze Joyes de Mariage* auraient une autre valeur humaine si à la kyrielle des méchantes femmes s'opposait, pour la compléter, la série des hommes mal embouchés : joueurs de dés, coureurs de tavernes, amateurs de cervoise et de fillettes délurées, qui, tôt sortis, rentrant tard, cassent les meubles, vident l'escarcelle, hument le piot, sacrent, menacent, haussent le poing, et servent de rudes bourrades et de soufflets bien appliqués celle qui attend au logis devant la soupe froide et le feu presque éteint.

Aussi bien, et sans méconnaître les très réelles qualités psychologiques d'une satire qui a le grand mérite de subsister à l'idée abstraite, schématique de « mauvaise femme » et de « bon mari » telle virago, le poing sur la hanche ou les yeux au ciel, qui gronde, marmonne, gémit, se plaint, regrette, accuse, invoque, supplie, minaude, pleurniche, sanglote, hulule, se déchire les paumes, se prend aux cheveux, tord les bras; tel preud'homme au poil gris, que nous voyons se tourner et retourner sous la courtine, s'inquiéter, s'adoucir, s'empresser, sourire, essayer en vain d'avaler le morceau de lard rance ou le quignon de pain dur, songeur en ses penses, la tête entre les mains, planter le couteau dans la miche, sortir au jardin, revenir, trouver à peine la force de lever au ciel des bras rompus; sans méconnaître, disions-nous, les progrès admirables que marquent ces croquis finement esquissés sur les allégories du *Roman de la Rose*, Matheolus, Eustache Deschamps, les fabliaux eux-mêmes, d'un dessin trop linéaire, d'une observation trop superficielle, il nous paraît cependant que c'est, avant tout, par ses qualités d'écrivain que l'auteur des *Quinze Joyes* mérite de

survivre, d'être lu, d'être goûté. Le scénario a des erreurs de perspective; la mise en œuvre est de tout premier ordre.

* * *

Ici, je demanderai la permission d'ouvrir devant le lecteur le livre cinq fois centenaire. Je citerai dans le texte original. Il existe des *Quinze Joyes*, dans la Collection « Poèmes et Récits de la vieille France », une version en français d'aujourd'hui. J'ai toujours protesté, pour ma part, contre ces « arrangements » qui sont autant de mutilations. Nous devons à ceux-là qui nous ont précédé le respect, — *maxima reverentia*, — non seulement de leur pensée, mais aussi de la forme dont ils ont voulu la revêtir. Arrière, les Viollet-le-Ducs de l'édition!

Voici un fragment de la scène nocturne entre le mari et la femme qui veut sa robe neuve (Joie I) :

Lors regarde lieu et temps et heure de parler de la matière de son mary; et volentiers elles devoient parler de leurs choses especiales là où leurs mariz sont plus subjets et doivent estre plus enclins pour oत्रीer (accorder) : c'est ou lit... Lors commence et dit ainsi la Dame : « Mon amy, léssez-moy, car je suis à grand mal aise. — M'amie, dit-il, et de quoy? — Certes, fait-elle, je le doy bien estre, mais je ne vous en diray ja rien, car vous ne faites compte de chose que je vous dye. — M'amie, fait-il, dites-moy pour quoy vous me dites telles paroles? — Par Dieu, fait-elle, sire, il n'est ja mestier (besoin) que je vous le dye : car c'est une chose, puis que je la vous auroye dite, vous n'en feriez compte, et il vous sembleroit que je la feisse pour autre chose. — Vraiment, fait-il, vous me le direz ». Lors elle dit : « Puis qu'il vous plect, je le vous diray. Mon amy, fait-elle, vous savez que je fuz l'autre jour à telle feste, où vous m'envoïastes, qui ne me plaisoit gueres..., mais quand je fus là, je croy qu'il n'y avoit femme, tant just-elle de petit estat, qui just si mal abillée comme je estoye. Combien que je ne le dy pas pour moy louer, mais, Dieu mercy! je suis d'aussi bon lieu comme dame, damoiselle ou bourgeoise qui y just : je m'en rapporte à ceulx qui scevent les lignes (les généalogies). Je ne le dy pas pour mon estat, car il ne m'en chaut comme je soye; mais je en ay honte pour l'amour de vous et de mes amis. — Avoy! dist-il, m'amie, quel estat avoient-elle à ceste feste? Par ma foy, fait-elle, il n'y avoit si petite de l'estat dont je suis qui n'eust robe d'écarlate ou de Malignes, ou de fin vert, fourée de bon gris ou de menu vair, à grands manches, et chaperon à l'avenant, à grant cruche (bec), avecques un tissu de soye rouge ou vert traynant jusques à terre, et tout à fait à la nou. elle guise. Et avoie encore la robe de mes nopces, laquelle est bien usée et bien courte, pour ce que je suis creue (grandie) depuis qu'elle fut faite, etc.

Quel naturel dans le dialogue, n'est-il pas vrai! La femme est coquette. C'est son moindre défaut. Elle est rusée surtout. Elle a bien choisi son heure. Elle feint d'être lasse, d'être morne, sans courage. Le mari s'étonne. Il interroge. Il insiste. Il obtient à grand-peine fade réponse. A la dernière fête où elle s'est rendue, — car elle court de bal en pèlerinage, de noces en festins, cependant que lui touche les bœufs, répare la grange, est renvoyé du clerc au bailli, — elle était la plus mal « tiffée ». Et comme elle décrit en détail les toilettes des autres, des autres qui ne la valent guère, des autres qu'elle devait mépriser! Pour elle, elle n'a plus que sa robe de mariée, qui est devenue trop courte, hélas!... Cela a l'air écrit d'hier.

Et quand le mari lui rétorquera les lourdes charges du ménage, elle prend pour un reproche personnel cette observation sans malice, elle tourne le dos, se répand en jérémiades hors de propos : Las! que n'a-t-elle épousé cet autre! ou celui-là! Comme elle est malheureuse! Elle voudrait mourir!

Mais, la nuit suivante, la promesse une fois arrachée de la robe

nouvelle qui fera pâlir de male rage toutes les amies, quel revirement! Cette robe, elle ne l'a jamais demandée, elle n'y tient plus, elle n'y tint jamais! Si elle sort, c'est uniquement pour plaire à son mari. Elle-même ne désire qu'une chose : garder le logis, et, parfois, se rendre à l'église, en dévotion. Et bon mari d'être « aise et mal aise ». Mais la dame... « aucune fois il avient qu'elle est si rusée que elle cognoist bien son fait, et s'en rit tout par elle soubz les draps »...

Jamais ne s'était exprimé avec ce réalisme direct, un accent aussi spontané, l'illogisme féminin, déconcertant dans sa fuyante malice.

* * *

Naturel! C'est le mot qui revient sans cesse sur les lèvres. Et ce mot est vite dit. Les fabliaux aussi étaient naturels. Ils l'étaient même presque trop. Comme est trop naturelle une photographie, comme était trop naturel ce dialogue du *Théâtre Libre* où l'auteur avait la prétention de travailler au microphone et, pour mieux apprendre son métier, d'apprendre la sténo Duployé. Or vous n'obtiendrez pas une prose d'art en reproduisant le langage coloré des poissardes et des « noiseux ». Ce qui ajoute aux qualités de naturel tout le prestige de l'œuvre composée, ce qui empêche ces historiettes d'être l'écho trop brutal de criailleries d'ailleurs assez vulgaires, c'est le goût et c'est l'esprit. L'auteur, qui a tout entendu, a eu soin de ne pas tout retenir. Il arrange, il combine, il étoffe, il resserre, il taille, il invente : il écrit.

Et ceci est très significatif. Le moyen âge ignore trop souvent l'artifice (mais dans artifice il y a le mot art) qui consiste à déformer la réalité pour donner l'impression du réel. Je songe aux architectes du Parthénon, renflant vers le milieu les colonnes, les lignes horizontales, inclinant vers le centre les lignes verticales, pour duper la vue et pour l'enchanter, lui offrant l'illusion de cylindres parfaits et de droites harmonieuses, dans le paros pur, sur le lumineux éther.

* * *

Mais ce serait une erreur de croire que les *Quinze Joyes* se passent uniquement en dialogues joliment filés. Il y a des récits, des descriptions. Et l'on retrouve dans celles-ci comme dans ceux-là les mêmes qualités, du meilleur aloi.

Quelle vivacité donne au début de la Joie III la répétition du mot or! « Or approche le temps de l'enfantement; or convient qu'il ait comperes et commeres a l'ordonnance de la dame. Or a grant soussy pour querir ce qu'il faut aux commeres et nourrices et matrones, qui y seront pour garder la dame tant comme elle couchera, qui beuvront de vin autant comme l'en bouteroit en une bote. Or double sa paine; or se voue la dame en sa douleur en plus de vingt pelerinages, et le pouvre homs aussi la voue à touz les saintcs. Or viennent commeres de toutes pars; or convient que le pauvre homme face tant que elles soient bien aises. »

Je voudrais donner un exemple de netteté dans le trait du dessin. L'amant regarde celle qu'il convoite, à l'église. « Il advise que la dame demeure seullette en son banc, qui dit ses heures, et est bien tiffée proprement, et se contient doucement comme une imaigne. »

*Regarde m'en deux, trois, assises
Sur le bas du ply de leurs robes,
En ces moustiers, en ces églises...*

dira plus tard François Villon. Le joli sujet pour un miniaturiste!

Net, vivant, incisif, volontiers cruel, le style des *Quinze Joyes* est déjà d'un maître, d'un maître bien français. C'est en plein tuf gaulois qu'il plonge ses racines. Les grands prosateurs ne manieront pas autrement une langue analytique, qui réproouve toute bavure, et dont la clarté fait le prix.

J'ai prêté à un de mes amis, un « bon mari » de mes amis, les *Quinze Joyes*. Et sa réflexion naïve m'a fort divertie : « Ainsi donc, constatait-il avec une sorte d'effroi comique, les femmes du XV^e siècle ne différaient pas des nôtres ! » Les réserves faites qu'il faut faire, non ! les méchantes femmes d'alors ne différaient nullement des méchantes femmes d'aujourd'hui. Et c'est la leçon de l'histoire littéraire bien comprise, la leçon de l'histoire que des esprits orgueilleux ou bornés voudraient reléguer au rang des légendes dédorées.

Encore faut-il bien apprendre l'histoire. Vous fûtes, Madame qui me lisez, la première à cette composition où l'on exigeait de vous dates précises, l'énumération exacte des batailles, les articles — dans l'ordre — d'un traité. Et vous, Monsieur, qui récitiez par cœur la liste des rois de France et des rois d'Angleterre pendant la guerre de Cent-Ans, que savez-vous du moyen âge, du vrai, du moyen âge des chaumières, des villages en torchis qui se mirent au ruisseau clair, des champs de blé, des forêts où l'on chasse le « texon » (blaireau), des petites gens, du menu peuple ? Vous voyez des armées qui s'ébranlent, des chevaliers casqués ou en panache, des provinces qui changent de maître, des papes, des ambassadeurs, des rois : les majuscules. Mais — on l'a dit avant moi — un livre n'est pas fait uniquement de majuscules.

Les minuscules, les voici : petits bourgeois, petits marchands, métayers, artisans et ladres, ceux qui s'asseyaient à la taverne autour d'un pot de vin clair et le curé dans son presbytère ; les moines, noirs ou blancs, sur la route ; les femmes, avec leur chaperon, leur caque, griffes et ongles, bon bec surtout. Le roulier siffle derrière son char. Le labourer touche ses bœufs. Les lavandières battent le linge au ru, le mari — quelquefois. Auberée fait le guet, ridée entremetteuse. Un galant longe les murs. Frère Lubin suppute, en égrenant son chapelet de Saint-Claude, la grosseur de la dinde et la sottise du dindon... N'est-ce pas que nous n'avons pas changé ? Cinq siècles à peine nous séparent. Cinq siècles : quinze générations.

Et quand nous aurons fait la part à la satire, à l'animosité, à cette misogynie dont j'ai dit — et je le répète une fois encore — qu'elle m'apparaît excessive et condamnable, nous concluons qu'il valait bien la peine d'ouvrir, en même temps que ces vieux livres où gronde la colère de Samson, une fenêtre, une fenêtre large et curieuse sur la vie.

La vie, unique bien et part de toute chose,

la vie sans qui l'histoire serait une nécropole, les érudits des fossyeurs, et la vulgarisation littéraire une entreprise de pompes funèbres.

FERNAND DESONAY,
Professeur à l'Université de Liège.

La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,
la plus actuelle, la plus répandue.

Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,
politiques, sociaux, littéraires, artistiques
et scientifiques.

Une héroïne de l'amour conjugal

Ce captivant article, dont nous sommes heureux de pouvoir offrir la primeur à nos lecteurs, formera la première de six études historiques inédites que M. G. Lenôtre fera paraître prochainement, chez Flammarion, dans la collection « Hier et Aujourd'hui », sous le titre : *De la prison à l'échafaud*.

La Fayette ! Une escapade de génie fit populaire ce nom, la veille inconnu. C'est au printemps de 1777 : le marquis de La Fayette a vingt-deux ans ; il a épousé, alors qu'il avait seize ans, M^{lle} de Noailles d'Ayen qui n'en comptait pas quinze ; officier, comme tous les gentilshommes de ce temps-là, il vit, lorsqu'il n'est pas au régiment, — et il y est rarement, — à son château de Chavaniac, non loin de Brioude, en Auvergne, lourde construction seigneuriale, flanquée de quatre tours et coiffée d'un campanile. Il va peu à la Cour, où, en dépit de son exquise politesse et de son affabilité à toute épreuve, la liberté de son langage et l'indocilité de ses idées ne plaisent guère. Quoiqu'il adore sa jeune femme et le fils qu'elle lui a donné, ces affections ne suffisent pas à meubler sa vie : quelle sera-t-elle ? Celle de tant d'autres, sans doute, dénuée de surprises, d'événements, d'aventures. L'impatience et la fierté de son caractère se révoltent à l'aspect de la route toute droite et si facile que l'avenir ouvre devant lui et qui se prolonge à perte de vue, sans un obstacle à vaincre, jusqu'aux lointains de la vieillesse. Son ardente imagination rêve d'un chemin plus accidenté et moins direct, qui le promènera dans l'existence et lui en montrera des aspects imprévus ; mais où le trouver, et quel hasard prendre pour guide ?

On parlait alors, de temps à autre, dans les gazettes, d'événements survenus à l'extrémité du monde en Amérique, terre de songe qu'avaient encore explorée bien peu de Français. Les populations du nouveau continent luttèrent pour conquérir leur indépendance ; mais cela se passait si loin de Versailles et de l'Opéra que les Parisiens ne s'en occupaient guère. Il semblait pourtant que tout à coup, d'une porte ouverte à l'horizon du vieux monde, soufflaient des bouffées de liberté et de nouveauté, et ceux qui étouffaient dans la vieille société, déjà atteinte de « la maladie du bonheur », aspiraient cet air vivifiant qui les enivra. Le jeune marquis de La Fayette, à qui pesait l'oisiveté de Chavaniac, vit là l'emploi de son exubérance et de son besoin d'action et il décida d'aller combattre pour la cause de la fédération américaine.

Il équit à ses frais, en grand mystère, un bâtiment destiné à transporter, sous sa conduite, des officiers instruits, capables de former et de discipliner les troupes fédérales ; après six mois d'attente et de préparatifs, il s'embarqua à Bordeaux, le 26 avril 1777. Il emmena avec lui cinquante gentilshommes, fuyant à son exemple le trop heureux et trop placide vieux monde, pour chercher sous un ciel nouveau des aventures qui ne leur manqueraient point. Beaucoup des beaux noms de France étaient là : le marquis de Chastelluz, le chevalier de Caraman, le comte de Custine, le baron de Viomesnil, le comte de Rochambeau, le duc de Lauzun, le comte Charles de Damas, Charles de Lameth, Alexandre Berthier le futur confident de Napoléon... La traversée fut heureuse : après sept semaines de navigation, le vaisseau qui portait La Fayette et ses enthousiastes compagnons mouilla devant George-Town, dans la Caroline, et tout de suite le marquis partit pour Philadelphie, où le Congrès de l'Union se trouvait réuni. Il sollicita deux grâces, celle de servir comme simple volontaire, et celle de ne recevoir aucune solde. Il fut nommé major général de l'armée américaine ; Washington lui offrit l'hospitalité rustique de sa maison, et, d'un bout à l'autre du pays, une grande clameur de joie salua ce jeune homme qui apportait aux insurgés l'appui de son épée et le salut fraternel de la France.

Aussitôt en campagne, La Fayette est blessé à Brandywine ; il se rétablit et retourne aux combats sous les ordres du général Greene. En novembre, à la tête de trois cents hommes, il attaque le camp de Gloucester en face de Philadelphie et le force à se replier.

Dans ses correspondances avec Paris il s'applique à y populariser les efforts de l'insurrection. Il n'est pas douteux qu'il parvint

à émouvoir en faveur des Américains les ministres du pacifique et prudent Louis XVI, Maurepas d'abord, et plus tard Vergennes, et à décider le gouvernement de Versailles à faire enfin sienne, par l'envoi de troupes de secours et de flottes puissantes, la cause des insurgés.

DANS UN CHATEAU D'Auvergne

Mais à s'engager ainsi dans le récit des prouesses de celui qu'on a appelé « le héros des deux mondes », on risquerait de remuer toute l'histoire de la fin du XVIII^e siècle et de la moitié du suivant. Mieux vaut retourner à Chavaniac pour y retrouver Mme de La Fayette et pour suivre sur cette admirable figure de Française le reflet de l'éclatante destinée de son mari.

Marie-Adrienne-Françoise de Noailles d'Ayen, marquise de La Fayette, avait docilement accepté l'exode d'Amérique; restée à son château d'Auvergne, elle s'y occupait de l'éducation de son fils Georges et de sa fille Anastasie. De même que les épouses antiques, qui s'instituaient les gardiennes patientes et fidèles du logis tandis que les hommes étaient à la guerre, la jeune marquise se résignait sagement à la solitude et attendait, confiante, que les événements lui rendissent celui qu'elle aimait. Les nouvelles d'Amérique étaient rares et lentes à venir : un long temps s'écoulait sans une lettre et celle qui, par bonheur, parvenait, était déjà ancienne de bien des semaines. Les jours, les mois, les années passèrent : La Fayette reparut enfin, au début de 1779, mais pour repartir bientôt; il venait chercher des renforts et plaider en France la cause des insurgés. Durant son trop court séjour, que d'affaires! A peine a-t-il le temps d'embrasser sa femme et ses enfants! Il repart bientôt, traverse encore l'Océan, est accueilli à Boston par des transports enthousiastes, gagne trois batailles, enlève les redoutes de York-Town, victoire qui décide l'Angleterre à conclure la paix. Rentré de nouveau en France, le jeune vainqueur est reçu à Paris en héros : le roi le nomme maréchal de camp, — à vingt-six ans! — les poissardes de la halle lui offrent un bouquet de lauriers, suprême consécration de la gloire, et la reine Marie-Antoinette veut conduire, à travers Paris, dans sa propre voiture, la marquise de La Fayette jusqu'à l'hôtel de Noailles, faveur à peu près sans exemple.

Celle-ci, habitée dès l'enfance par la sage duchesse d'Ayen, sa mère, à se « défier des illusions », prévoyait déjà les revers inéluctables de cette formidable popularité : elle eût préféré à tout ce bruit la tranquille vie de famille, loin du tumulte et des acclamations de la foule; elle avait l'instinctive méfiance de ces engouements populaires; mais elle s'y résignait, puisque cela plaisait à son mari. Quand il mit à la voile, gagnant la lointaine Amérique pour la troisième fois, elle eût souhaité de toutes les forces de son cœur le retenir, le garder pour elle, l'entraîner à Chavaniac; mais le moyen? Cette fois l'apothéose attendait, là-bas, le libérateur. Washington s'empressa à sa rencontre, et lui offrit l'hospitalité de sa retraite de Mount-Vernon : le Congrès de la jeune république lui conféra, pour lui et ses descendants, à perpétuité, le titre de *citoyen des Etats-Unis*; son nom fut donné à plusieurs villes de l'Union, l'Etat de Virginie fit présent aux habitants de Paris du buste en marbre du héros, et la province de Nantucket le pria de vouloir accepter un fromage gigantesque, formé du lait de toutes les vaches de la contrée.

Il rentra enfin en France, dans l'été de 1784 : son œuvre d'outre-Océan était terminée et il se revoyait dans notre vieux monde, un peu étonné des préjugés séculaires qu'il y rencontrait et fort suspect, il faut le dire, à tous les partisans des vieilles traditions, qui considéraient comme un dangereux trouble-fête ce remuant fondateur de républiques et cet émancipateur de peuples. En France, où l'on est poli, on ne lui témoignait que par d'aimables réticences cette inquiétude justifiée; mais en Prusse on pratiquait moins les belles manières. Comme La Fayette, voyageant en Allemagne, traversait Berlin, le vieux Frédéric II voulut le voir; ayant longuement contemplé les traits de cet aventureux Français, il lui dit d'un ton goguenard : « J'ai connu un jeune homme qui, après avoir visité des contrées où régnaient la liberté et l'égalité, voulut établir tout cela dans son pays. Savez-vous ce qui lui arriva? — Non, Sire. — Monsieur, il fut pendu! »

Pendu! Quelle vraisemblance que la prédiction du butor philosophique se réalisât quelque jour! La Fayette en rit. Il ignorait encore que l'engouement des foules a des reflux et des remous plus perfides que ceux de l'Océan. Il ne devait point tarder à en faire l'expérience.

LENDEMAIN DE POPULARITÉ

Sept ans ont passé. Mme de La Fayette est seule, toujours, à son château auvergnat. Depuis ces sept années, la renommée de son mari n'a fait que grandir : le peuple de France, à son tour, a rêvé d'indépendance, et l'homme qui brisa les chaînes des citoyens d'Amérique lui est apparu comme étant destiné à lui assurer sa liberté. Le châtelain de Chavaniac est devenu, dès le premier jour de la révolution, l'idole des foules. Plus adoré que ne l'a jamais été le roi, c'est de lui que rêvent, comme du Messie libérateur, tous ceux qui espèrent, des grands changements qui se préparent, le retour assuré de l'âge d'or. Il tient Paris dans sa main; il ne peut sortir par les rues sans qu'une cohue délirante se presse autour de son cheval blanc, La Cour, méfiante, le ménage et le cajole. Il est commandant général des gardes nationales et se trouve, de ce fait, le chef d'une puissante armée, prête à marcher sur son premier signe. Son portrait est dans toutes les chaumières, son nom dans toutes les bouches, son culte dans tous les cœurs. C'est lui qui dote la France d'un nouveau drapeau bleu, blanc et rouge : en le présentant aux électeurs parisiens, il a prêté que ces trois couleurs feront le tour du monde... Et puis, tout à coup, le vent tourne; la tempête souffle; en octobre 1791 il est obligé de renoncer au commandement de la milice bourgeoise, on l'envoie à l'armée du Nord; mais la monarchie tombe : le voilà devenu suspect parce que noble; sur le point d'être arrêté « comme rebelle », il gagne la frontière avec vingt officiers, est pris par un détachement allemand et conduit à Namur sous bonne escorte. Aristocrate aux yeux des révolutionnaires français, il est traité en révolutionnaire par les souverains ennemis, qui se félicitent de pouvoir enfin châtier cet homme qui a bouleversé les deux mondes.

Le 10 septembre 1792, le château de Chavaniac est investi par la force armée; une bande de sans-culottes l'envahit; la ci-devant marquise de La Fayette est mise en arrestation comme femme d'émigré, conduite au Puy, gardée en otage. Elle fait bon accueil à la catastrophe qu'elle prévoit depuis longtemps; elle demeure souriante et calme parmi les insultes, elle se montre fière, insolente même, envers les autorités de qui dépend sa liberté; et tel est le prestige du courage qu'il lui est permis de rentrer à Chavaniac, où elle sera prisonnière sur parole.

Elle apprit là que La Fayette, arrêté par les avant-gardes ennemies, avait été conduit à Bruxelles où commandait le prince de Saxe-Teschén. Cet Allemand l'ayant invité à lui remettre le trésor de l'armée, dont il supposait le général détenteur, celui-ci répondit qu'il avait quitté la France sans un écu vaillant et n'avait point songé à voler la caisse qui assurait la paie de ses soldats : « Sans doute, dit-il, Votre Altesse, à ma place, n'eût pas manqué de l'emporter! » Sur quoi il fut expédié à la forteresse de Wesel et mis au cachot. Ses géoliers l'engagèrent, par intérêt pour lui-même, à donner au roi de Prusse quelques renseignements, que ce monarque lui demandait, sur la force et les positions de l'armée française; La Fayette répliqua froidement : « Le roi de Prusse est bien impertinent! » On l'expédia sur Magdebourg, on l'enferma dans une cellule souterraine où le jour pénétrait à peine; on le priva de papier, d'encre et de plumes : il eut recours à des lambeaux de son linge, à un cure-dent trempé dans la suie délayée pour correspondre secrètement avec quelques amis. Il avait pu sauver, de la fouille de sa valise, deux livres : *Le Sens commun* et *L'Esprit*, qui lui furent bientôt confisqués, ce qui l'amena à constater gaiement, en présence du bas-officier qui le gardait, que l'esprit et le bon sens étaient donc en Prusse objets de contrebande, et on lui prouva qu'il avait raison en le châtiant de cette plaisanterie : il fut transféré à Neiss, en Silésie, endroit marécageux, à deux cents lieues de Magdebourg, et écoré à la forteresse. C'est de là qu'il réussit à faire parvenir à sa femme, par l'intermédiaire de l'ambassadeur américain, non point un récit, même succinct, de ses tribulations, mais quelques mots, presque illisibles, tracés sur un morceau de linge : « *Je vis encore!* » écrivait-il. Il décrivait sa cellule : Large de trois pas et longue de cinq, — les murs moisis, glacés, — quatre portes garnies de cadenas, — point d'air, ni de lumière, — point de livres ni de journaux, — la surveillance nuit et jour : il était là, malade, toussant, grelottant de fièvre, n'ayant plus de souci que « du sort de ce qui lui était cher ».

POUR REJOINDRE SON MARI

La marquise pensa aussitôt à partir pour rejoindre son cher captif. Mais comment quitter Chavaniac où sa parole d'honneur

la retenait? Elle était, d'ailleurs, sans ressources suffisantes pour entreprendre un si long et hasardeux parcours, ne touchant plus aucun revenu et réduite à emprunter. C'est à ce manque d'argent qu'elle se précautionna de parer d'abord. Elle s'adressa à Gouverneur Morris, représentant des Etats-Unis, qui, généreusement, lui répondit par l'envoi de cent mille livres. La marquise solda ses dettes les plus impérieuses, et mit le reste de la somme en réserve dans l'attente d'une occasion qui lui permettrait d'aller retrouver celui qu'elle aimait « saintement, tendrement, passionnément », avouant que, malgré les catastrophes, il lui suffisait, pour s'estimer pleinement heureuse, d'être sa femme, rappelant qu'« elle était si violemment attirée vers lui que, lors du retour d'Amérique, elle était prête à s'évanouir de plaisir chaque fois qu'il entrait dans la pièce où elle se trouvait ». De sentir cet être adoré muré vivant dans un tombeau dont elle ne pouvait partager la fosse, mettait son cœur « en un état si déchirant qu'aucune expression ne pouvait le peindre ».

L'occasion tant attendue se présente enfin. La terreur a été « mise à l'ordre du jour » le 5 septembre 1793 : le 17, la Convention a décrété la terrible loi des suspects. Le 12 novembre, la ci-devant marquise de La Fayette est arrêtée de nouveau, mise en prison à Brioude : elle y reste six mois; puis l'ordre vient de la transférer à Paris. Elle sera là tout près de l'échafaud sur lequel tombent chaque jour les têtes de ceux qui furent les amis de son mari. Une autre s'effrayerait de ce voisinage; elle s'en réjouit : c'est un pas fait sur la route qui doit la réunir à celui qui « veut bien qu'elle persiste à l'aimer ». Avant de quitter — pour toujours, très probablement — ses enfants, son fils Georges, ses filles Anastasie et Virginie, — cette dernière, née depuis la guerre d'Amérique, porte le nom d'une province des Etats-Unis, — elle leur recommande si elle meurt, de tout tenter pour rejoindre leur père. Les gendarmes l'entourent déjà; la voiture est prête; il faut se séparer : on part.

Elle parvint à Paris, après neuf jours de route, la veille de la fête de l'Être suprême, et fut d'abord écrouée à la prison de la Force. Séjour affreux; les détenues y sont installées à peu près comme les fauves dans les cages d'une ménagerie; les gros chiens du concierge aboient sans répit; le tapage ne cesse jamais; des guichetiers, armés de barres de fer, frappent sur les grilles des croisées; mais là, on vit, du moins; il lui faut connaître le lieu où l'on agonise, et, au bout de quelques jours, elle est conduite au Plessis, la *boutique* à Fouquier-Tinville, le réservoir où l'accusateur public puise, presque sans choix, les malheureux destinés à nourrir ses sinistres listes. Tous les soirs des charrettes pleines entrent dans la cour de la prison, amenant au géolier de nouveaux « pensionnaires », et tous les matins d'autres charrettes pénètrent sous le porche, venant chercher « le butin » de la journée. Les huissiers du tribunal parcourent les couloirs, jettent une vingtaine de noms; les appelés ont un quart d'heure pour se préparer. On les entoure, on les exhorte à la résignation, on se range en haie pour les voir passer, pour leur serrer une dernière fois la main, pour recevoir leur suprême recommandation...

Dans ce vestibule de la mort, M^{me} de La Fayette vécut durant de longues semaines. Elle savait son nom détesté autant qu'il avait été adulé, et s'attendait chaque jour à l'entendre résonner à l'heure de l'appel. Son historien, M. Raoul Arnaud, consacrant une belle étude à cette héroïne de la piété conjugale, a intitulé son livre : *Sous la rafale*. C'est bien dans l'ouragan qu'elle vécut, en effet; on sait, d'ailleurs, par le touchant et simple récit de sa sœur, M^{me} de Montagu, quels furent son courage et sa résignation. Le repas — une jattée de soupe et une potée de haricots mal cuits — se prenait à la table commune : une table sans nappe, jamais lavée, dans une gamelle et avec des cuillers de bois. Comme convives, toutes les classes de la société. M^{me} de Richelieu est assise à côté de M^{lle} Dervieux, de l'Opéra; M^{me} de Pons, voisine avec la femme Moreau, une géante à cheveux blancs qui, dans une rixe a tué sa rivale d'un coup de poing. Il y a des filles des rues, des marquises, des « poissardes » et des bourgeoises, — quelques-unes soignées et coquettes; la plupart grouillant de vermine.

Dans ce pêle-mêle, M^{me} de La Fayette retrouva sa cousine, la duchesse de Duras; les deux parentes que la vie mondaine, naguère, avait séparées, se vouèrent, recluses, une amitié qui ne devait jamais se démentir. Quelques jours après cette rencontre, elles eurent déjà à s'en donner des preuves. M^{me} de La Fayette fut chargée d'annoncer à sa compagne la déchirante nouvelle que le père et la mère de celle-ci, le maréchal et la maréchale de Mouchy, venaient de périr sur l'échafaud. Peu après c'était au tour de M^{me} de Duras de remplir auprès de son amie la même

et cruelle mission : la guillotine avait pris à M^{me} de La Fayette son aïeule, sa mère et sa sœur!

Quatre jours plus tard, la Terreur finissait tout à coup. On s'embrassait de joie dans les couloirs du Plessis; à chaque instant la porte s'ouvrait, et l'on entendait la foule joyeuse, massée dans la rue Saint-Jacques, crier : *Liberté!* Plus de mille détenus furent élargis sans jugement dans les premiers jours de fructidor : M^{me} de La Fayette n'était pas au nombre de ces heureux : son nom, ce nom dont elle était si glorieuse, la rendait suspecte encore; sur l'instance de l'ambassadeur des Etats-Unis, elle obtint par faveur de « continuer sa détention » dans une maison de santé où elle passa l'automne de 1794. — rude temps de famine et de privations dont elle se consolait dans l'espoir de pouvoir bientôt poursuivre sa route vers l'Allemagne, afin de rejoindre son mari que la Prusse, lasse de le torturer, avait cédé à l'Autriche et qui était maintenant détenu au secret dans la citadelle d'Olmütz.

L'EMPEREUR D'AUTRICHE GOGUENARDE

Ce qui, peut-être, doit paraître le plus touchant en cette dramatique histoire, c'est que la république américaine n'abandonnait pas la femme de son libérateur : le ministre des Etats-Unis s'occupait d'elle avec persévérance; c'est à la reconnaissance de ce noble peuple autant qu'aux efforts de M^{me} de Duras qu'elle dut sa mise en liberté définitive. Elle se réfugia, d'abord, chez sa tante, M^{me} de Ségur, à Châtenay; la détresse était si complète que la noble famille vivait du produit des vaudevilles qu'écrivait le comte de Ségur et que jouaient avec succès les petits théâtres de Paris; les enfants cultivaient des légumes et ramassaient du bois mort.

M^{me} de La Fayette se hâta d'abord de mettre son fils Georges à l'abri des bouleversements que son âme inquiète pressentait encore : elle ne crut mieux faire qu'en le confiant à l'Amérique, où elle comptait bien se rendre un jour, quand son mari serait délivré. Le jeune homme s'embarqua à Bordeaux, sous un faux nom, en compagnie d'un précepteur chargé de le présenter à Washington et de ne pas le quitter jusqu'au moment où toute la famille pourrait, selon le vœu de la marquise, se trouver réunie sur « la terre de liberté ».

Ainsi rassurée sur le sort de son premier-né, elle court à ses filles, demeurées à Chavania; mais elle n'y resta que huit jours : il y avait là, autour de la table familiale, une place vidée, dont son cœur s'agitait : celle de l'absent, dont on était sans nouvelles depuis près d'un an. Avait-il succombé aux mauvais traitements, vivait-il encore? Nul ne le savait. La marquise quitta l'Auvergne, emmena ses filles : en passant à Paris, elle prit un passeport pour Philadelphie, poursuivit sa route et s'embarqua ostensiblement à Dunkerque sur un navire américain, qui mit à la voile aussitôt... et se dirigea vers Hambourg, où la marquise et ses filles débarquèrent quelques jours plus tard. Enfin, elle allait pouvoir réaliser le pieux désir qui, depuis trois ans, plus que les catastrophes et les périls personnels, avait occupé toutes ses pensées et guidé toutes ses actions.

Elle ne séjourne à Hambourg, où cependant elle retrouve sa sœur M^{me} de Montagu et sa tante M^{me} de Tessé, que le temps de voir le consul des Etats-Unis et de recevoir de lui un passeport pour Vienne. Admirable et trop rare exemple de gratitude politique; partout où la république américaine compte un agent, la femme de La Fayette n'a qu'à se présenter pour être assistée. Le passeport lui est remis au nom de M^{me} Motier, citoyenne américaine; sous ce nom roturier, elle traverse toute l'Europe, arrive à Vienne, obtient une audience de l'empereur d'Autriche qui la reçoit avec courtoisie et aux pieds duquel elle se jette, implorant la liberté de son mari. François II, le dit empereur, était, il faut le croire, doué d'une singulière propension à la goguenardise, car il rusa avec cette mère et ces enfants en larmes : il gardait une féroce rancune à l'homme que les souverains de l'Europe accusaient d'avoir déchaîné sur leurs têtes l'ouragan révolutionnaire en semant follement à travers le monde des idées d'indépendance. Il s'excusa de ne pouvoir accorder à l'épouse de ce téméraire la grande faveur qu'elle sollicitait, alléguant que « cela ne dépendait pas de lui », — que « l'affaire était compliquée »... Mais pour donner à la marquise une marque de son intérêt et lui montrer combien il appréciait son dévouement conjugal, il consentait à ordonner qu'elle fût mise en prison avec celui qu'elle réclamait et qu'elle partageât désormais sa captivité. « Vous le trouverez, d'ailleurs, bien nourri, bien traité, dit-il; votre présence sera un agrément de plus ».

RÉUNIS A OLMUTZ

Et voilà la pauvre femme « dans l'ivresse de la joie ». Elle a pris aussitôt, toujours avec ses filles, le chemin d'Olmütz. Quand, le 24 octobre 1795, elle aperçoit à l'horizon les murs et les tours de la vieille ville morave, « la tête lui tourne » et elle s'inquiète de savoir « si elle aura la force de supporter l'immense bonheur qu'elle va éprouver ». Voici les ponts-levis passés, les fossés franchis, la cour de la citadelle. Un officier reçoit les voyageuses et les livre aussitôt au géolier : ce sont, en effet, non point des visiteuses, mais — l'ordre de l'empereur est formel — des prisonnières qui arrivent. On les fouille, on leur confisque ce qu'elles ont d'argent et leurs nécessaires de voyage; on les pousse dans un couloir obscur; puis voici une cour où veillent trente hommes en armes; une sorte de cloître l'encadre sous lequel s'alignent les portes des cachots. Le guichetier s'attarde à trouver la clef qui convient : la serrure grince, une porte s'ouvre, puis une autre. Quelle émotion!

« Bien nourri, bien traité », a dit S. M. l'Empereur — gouailleur ou mal renseigné. Sous une voûte basse, un homme maigre est assis; il est pâle, son dos est courbé, il a la barbe longue, il est vêtu de toile grise; son regard est vague; il regarde, sans comprendre, ces inconnues qui entrent. Qui est celle-ci dont les cheveux sont gris? Et ces deux grandes jeunes filles, presque des femmes?... Les embrassements fous, les larmes de joie et de pitié, les étreintes, les embrassements encore, les longs regards humides qui interrogent, telles sont les premières heures, sans une question posée, presque sans une phrase échangée. Ce n'est que vers le soir, quand le guichetier eut apporté le maigre souper qu'il fallut manger avec les doigts; quand les deux jeunes filles eurent été emmenées par les géoliers, en passant sous les sabres croisés de deux haies de sentinelles, jusqu'à la cellule voisine meublée d'un seul matelas, c'est seulement alors que M^{me} de La Fayette put instruire son mari des péripéties de sa vie passée. Il ignorait tout de ce qu'avait vu le monde depuis trois ans : il ignorait les dangers courus par les siens, les persécutions éprouvées, et aussi les deuils causés dans sa famille par la hache révolutionnaire; et encore les événements politiques, les revirements, les guerres, les horreurs de la Terreur et la gloire de nos soldats. Il fallut lui apprendre tout cela, d'un coup, sans ordre, au hasard des souvenirs. Elle dit aussi sa misérable vie au Plessis, son agonie de plusieurs semaines, alors qu'elle s'attendait, chaque matin, à ne point voir se coucher le soleil dont elle saluait l'aurore par une ardente prière. Elle voulut qu'il lui contât aussi ses aventures, les raffinements de cruauté des géoliers prussiens, et encore une tentative d'évasion combinée par un jeune Américain, Huger, qui, pour ce fait, fut condamné aux travaux forcés. Car voilà bien ce qu'il y a d'admirable dans l'épopée des deux époux, il faut y insister une fois de plus : l'Amérique reconnaissante ne cesse de veiller, autant que, sans le compromettre manifestement, la chose est possible, sur ce couple qui s'est dévoué pour elle; qui sait même si ce n'est pas cette protection occulte, mais cependant soupçonnée, qui a sauvé la femme de l'échafaud? N'est-ce point cette assistance lointaine qui interdit à l'Allemagne de faire disparaître le mari, comme ont disparu, dans les casemates de Prusse et d'Autriche, tant d'autres détenus gênants?

LE BONHEUR AU FOND D'UN CACHOT

Les « agréments » promis par l'empereur François se réduisent du reste, à peu de chose. Aucune communication avec l'extérieur, aucun secours religieux, et pas même la messe, quoiqu'elle se célèbre, pour les soldats, dans une chapelle attenante au bâtiment; aucun serviteur, homme ou femme; obligation de se servir soi-même en toute chose; une seule cuiller d'étain pour manger, sans fourchette ni couteau; pas de plume, ni de papier, ni d'encre; c'est sur les marges d'un volume de Buffon, soigneusement dissimulé aux fouilles des guichetiers, que M^{me} de La Fayette écrit, au moyen d'un cure-dent et d'un peu d'encre de Chine, la vie de sa mère. Un jour le gouverneur de la prison l'invite à demander par écrit des fourchettes : on lui fournit ce qu'il faut pour rédiger une lettre à l'« autorité supérieure »; la lettre part, et jamais n'arrive la réponse : les détenues continuent à partager leur viande avec les doigts. Anastasie taille des souliers à son père dans l'étoffe d'un vieux vêtement; Virginie ravaude; M^{me} de La Fayette s'essaie aussi au raccommodage. Mais la rude détention de l'humide cachot, dont le salpêtre couvre les murs, a usé sa santé ; durant

onze mois elle est malade, sans même la commodité d'un fauteuil pour se délasser du grabat sur lequel elle passe ses jours et ses nuits, livrée aux soins d'un médecin qui ne s'exprime qu'en latin et ne pénètre dans la prison que sous la surveillance de l'officier de garde. La prisonnière s'adresse à l'Empereur, sollicitant l'autorisation d'aller jusqu'à Vienne, afin de consulter un médecin dont elle comprendra le langage : la réponse est qu'elle ne peut sortir d'Olmütz qu'à la condition de n'y plus rentrer. Et elle reste.

Il paraît presque invraisemblable qu'aux prises avec un pareil régime les détenus fussent heureux et gais : ils l'étaient pourtant; ils avaient été si longtemps séparés, ils avaient tant souffert de l'éloignement forcé, que l'emprisonnement dans un commun cachot leur donnait l'illusion du bonheur. L'ex-commandant général des gardes nationales parisiennes, bien instruit maintenant des malheurs de la France, n'en était pas troublé : son heureux caractère s'interdisait le pessimisme et, même au fond des plus sombres cachots, il avait tout vu « couleur de rose ». Point de rancune, point de haine, ni contre les personnes, ni contre les partis. Il ne se reprochait, ni ne regrettait aucun de ses actes, aucune de ses paroles, aucune de ses pensées. On en était toujours avec lui au beau temps de la déclaration des droits de l'homme et à l'aube prometteuse de la révolution. La Terreur? Soit! Le plus clair été n'est-il pas troublé par quelque orage? C'était un accident déplorable à la vérité, mais pas plus décourageant qu'un récit de naufrage ne l'est pour les marins. Il avait la foi naïve et la confiance inébranlable dans l'esprit, la conscience et le bon sens des Français; en quoi il jugeait sainement, encore que cette optimiste obstination semblât un peu hasardeuse à sa femme échappée au sanglant Paris de l'an II. Mais elle ne le contredisait en rien, et il lui semblait rajeunir en l'écoutant parler.

Le matin, tandis que la marquise passait dans la cellule de ses filles, le général apprenait l'allemand; toute la famille se réunissait à l'heure du dîner et la rusticité du service, les mains trempées dans les ragouts, les découpages à force de doigts, étaient prétextes à rires et à plaisanteries. Ensuite le père racontait quelque vieille histoire, le plus souvent un conte naïf, que chacun entendait avec ravissement. Anastasie dessinait sur son ongle la caricature du caporal de garde, Virginie cousait sans lever la tête, et les heures passaient délicieuses jusqu'au moment où les géoliers, le soir venu, venaient pour mettre les jeunes filles « en cage ». La Fayette « se laisse aimer »; il en a le loisir pour la première fois de sa vie.

L'HEURE DE LA DÉLIVRANCE

Au delà de l'Océan, les citoyens de la libre Amérique s'indignaient cependant de savoir dans les fers celui auquel ils devaient leur indépendance : Washington, président des Etats-Unis, donnait l'ordre à tous ses représentants accrédités auprès des différentes Cours d'Europe, de ne point laisser ignorer le vœu du peuple américain en faveur de La Fayette. Il écrivait même une lettre confidentielle à l'empereur François, « le suppliant d'accorder au prisonnier la permission de venir en Amérique sous quelque condition ou restriction que ce fût ». Le souverain autrichien demeurait implacable. M^{me} de La Fayette ne restait pas inactive : on a dit de cette femme énergique que, du fond du tombeau où elle s'était volontairement ensevelie, « elle parvenait à diriger toute une diplomatie pour lutter contre celle de la Cour de Vienne ». Netteté de pensée, limpide rapidité de la forme, logique tenace, prudence, ingéniosité à suggérer des plans et des arguments, tout cela était dans les lettres pathétiques et fermes « qu'elle réussissait à écrire, à la barbe de ses gardiens, et à faire tenir aux chancelleries étrangères ».

Tant d'efforts aboutissaient enfin. Sous la pression de l'opinion unanime, l'ex-général et sa famille étaient rendus à la liberté. Ils sortaient d'Olmütz le 19 septembre 1797; le père amaigri, affaibli et toussant, la mère traînant les jambes rongées par des plaies, les jeunes filles en proie à la fièvre et presque paralysées. Le voyage dura quinze jours : arrivés à Hambourg, ils y furent remis par le résident autrichien au ministre des Etats-Unis : il se trouva là des Américains pour fêter cette délivrance si désirée : ils présentèrent aux voyageurs une touchante adresse exprimant les inaltérables sentiments de la jeune république lointaine et ses vœux pour le bonheur de celui auquel elle se considérait comme toujours redevable. Après quarante-huit heures de repos, La Fayette et sa famille passèrent sur la terre danoise et se fixèrent à Witmold où les attendait la sœur de la marquise, M^{me} de Montagu.

Ce roman d'aventures, de politique internationale et d'amour finirait là, à proprement parler, s'il ne restait à conter un épisode qui ne s'y rattache pas directement, mais qui éclaire certains événements très actuels, dont il est, en quelque sorte, le prologue. Au début de 1800, l'ex-héros de l'indépendance américaine, l'ex-idole de Paris, obtenait l'autorisation de rentrer en France; mais Bonaparte, redoutant toute popularité qui pouvait porter ombrage à la sienne, mettait à cette faveur une condition : l'ancien proscrit s'engageait à vivre dans la retraite, loin de Paris, et à ne point se mêler des affaires publiques. La famille de La Fayette s'établit donc au château de la Grange-Blesneau, près de Rosoy-en-Brie, propriété qu'elle tenait de l'héritage de la duchesse d'Ayen. Comme, de nouveau, on fut heureux là! « Ce n'étaient que rires de la salle à manger du rez-de-chaussée à la bibliothèque et aux chambres du deuxième étage. On chassait dans la châtaignerie, on pêchait dans les douves poissonneuses; on recevait les amis d'ancienne date; on s'efforçait de ne pas se trop compromettre tout en disant, bien bas, le plus de mal possible du gouvernement, et l'on riait aux larmes en lisant le *Moniteur*. » Quant à M^{me} de La Fayette, à l'activité de laquelle n'auraient point suffi ces amusements, elle assistait sa sœur dans une grande et pieuse entreprise qui, durant plusieurs années, absorba celle-ci complètement.

Dès son premier séjour à Paris, au retour du Danemark, elle avait tenté, avec M^{me} de Montagu, de rechercher l'endroit où avaient été inhumées, en l'an II, leur mère, leur aïeule et leur sœur, victimes de l'échafaud révolutionnaire. Nul ne put les renseigner : si l'on savait que l'exécution avait eu lieu à la place du Trône, on ignorait en quel lieu avaient été clandestinement enfouis les restes des suppliciés. Les deux sœurs poursuivirent cependant leur enquête; elles apprirent enfin qu'il existait quelque part, dans une mansarde des faubourgs, une pauvre fille qui pouvait les guider dans leurs recherches : elle se nommait M^{lle} Paris et gagnait paisiblement sa vie à raccommoder les dentelles.

M^{me} de Montagu se mit en marche sur ces faibles indices et, après maintes courses inutiles, elle arriva au quatrième étage de M^{lle} Paris et lui exposa l'objet de sa visite. Celle-ci, en confiance dès les premiers mots, raconta comment son père, ancien domestique de la maison de Brissac, ayant été condamné à mort pendant l'été de 1794, elle avait eu le courage de le suivre jusqu'à l'échafaud : le sacrifice accompli elle était restée sur la place, presque déserte, et avait accompagné les tombereaux qui emportaient vers la campagne les corps des victimes. Les voitures s'étaient arrêtées, à la nuit, en pleins champs; la courageuse fille avait soigneusement repéré l'endroit : la fosse était une ancienne carrière de sable, toute voisine du couvent abandonné de Picpus. La Terreur finie, la dentellière n'avait cessé de venir prier sur cette tombe que ne signalait aucun monument, que ne protégeait aucune clôture et que rien, si ce n'est un gazon d'année en année plus dru, ne distinguait des terrains environnants.

M^{me} de La Fayette et M^{me} de Montagu, conduites par l'ouvrière, se rendirent à Picpus : elles ne pouvaient douter que toutes les victimes de l'échafaud de la place du Trône, et par conséquent leurs nobles parentes, ne reposassent là. Elles en eurent la certitude en apprenant que la princesse de Hohenzollern, sœur du prince de Salm-Kirburg, exécuté vers la même époque que la duchesse d'Ayen, s'était déjà occupée de sauvegarder cet *Haceldama* et s'en était assuré la propriété. C'est ainsi que fut fondée l'œuvre de Picpus; il fallut, en grand mystère, car le gouvernement consulaire s'opposait à toute commémoration de nos discordes politiques, il fallut régulariser l'achat du terrain, relever le couvent détruit, établir là un ordre religieux chargé de veiller et de prier perpétuellement sur la grande tombe. On réserva, tout à côté de la fosse commune qu'on se promettait de conserver telle que l'avait laissée la Révolution, un vaste terrain partagé en concessions perpétuelles où auraient le droit d'être inhumés les descendants des condamnés et leurs collatéraux jusqu'au cinquième degré. C'est pourquoi l'on voit aujourd'hui à Picpus, servant d'avenue à la petite grille qui ferme le sinistre enclos, une triple allée de tombeaux, pour la plupart fort simples, portant les plus nobles noms de France que les pluies et les années ont à demi effacés, et qui évoquent au passant l'armorial d'antan.

La création de cette œuvre de piété et l'institution d'autres établissements charitables dont elle dotait les villages environnant La Grange occupèrent M^{me} de La Fayette durant les sept années qu'elle passa au vieux château de la Brie. Deputé Olmutz, sa santé ne s'était jamais rétablie; la noble femme restait languissante; mais elle montrait, malgré sa faiblesse, tant d'activité et de courage, qu'on était loin de s'attendre à sa fin prochaine; elle seule la pressentait, mais sans en parler. A l'automne de 1807 elle dut s'aliter et son entourage aperçut enfin le danger proche. Les dernières journées de cette grande Française furent admirables, comme sa vie. Très pieuse, elle s'était souvent attristée de l'indifférence religieuse de son mari, mais elle n'avait jamais manifesté ces inquiétudes de conscience. Pourtant, mettant à profit la sorte de liberté que lui offrait l'agonie, elle osa lui dire : « Etes-vous chrétien? De quelle secte? Ah! je le sais, vous êtes *Fayetteiste*. — Vous l'étiez aussi, je crois, répondit le général avec un triste sourire. — Oui, répliqua-t-elle avec fermeté, et j'aurais donné ma vie pour cette religion-là, comme pour l'autre. » La mort vint, le 24 décembre de cette année 1807. Jusqu'au dernier soupir, elle réclamait, dans les intervalles de son délire, la présence de son mari : elle le regardait longuement. « Que vous êtes bon, et comme je vous ai aimé », soupira-t-elle. Enfin elle lui prit la main, murmura : « Je suis toute à vous », et expira sur ces dernières paroles. On porta son corps à Picpus; il repose sous une grande dalle nue, où n'est inscrit que son nom. Après les obsèques, La Fayette fit murer la porte de la chambre où elle était décédée; parlant d'elle, il écrivait, quelques mois plus tard, à un ami : « Pendant les trente-quatre ans d'une vie où la tendresse, la bonté, l'élevation, la délicatesse, la générosité de son âme charmaient, embellissaient, honoraient ma vie, je me sentais si habitué à tout ce qu'elle était pour moi que je ne le distinguais pas de ma propre existence. Elle avait quatorze ans et moi seize lorsque son cœur s'amalgama à tout ce qui pouvait m'intéresser... »

Privé d'elle, il fut longtemps désemparé; jusqu'à la fin de l'Empire, il vécut dans la retraite. Les grands événements de 1814 et 1815 le réveillèrent de cet assoupissement, mais il reconnut bientôt qu'il n'y avait pas de place pour lui dans le nouvel ordre de choses. En 1824, il mit à profit son inaction forcée pour revoir l'Amérique, théâtre de sa gloire la plus pure. Le Congrès mit à sa disposition un navire de l'Etat qui, le 16 août 1824, entra dans la baie de New-York; une escadre de neuf vaisseaux pavoisés, montés par les survivants des guerres de l'Indépendance, lui firent escorte jusqu'au port. La réception présentait un caractère de grandeur « inouï peut-être chez aucun peuple ». Le séjour de La Fayette en Amérique se prolongea durant quatorze mois qui ne furent qu'une marche triomphale dans les vingt-quatre Etats de l'Union.

Il rentra en France, en octobre 1825, pour y revoir bientôt une révolution : on sait quel fut son rôle en 1830, et quel fut le subit regain de sa prodigieuse popularité d'antan. Mais ce revenant de 1789 était démodé dans la France nouvelle : le peuple s'en rendit compte bientôt; lui-même eut plus de peine à le comprendre. Quand il mourut, à soixante-dix-sept ans, le 20 mai 1834, la foule parisienne se montra plus curieuse qu'attristée; elle se pressa néanmoins sur le passage du convoi en tête duquel marchait une délégation des Etats-Unis : des Américains portaient les coins du drap mortuaire, et c'est ainsi que le cortège traversa tout Paris, jusqu'au cimetière de Picpus où, suivant son désir, le général fut inhumé à côté de sa femme. La terre de France retomba sur sa bière, mêlée à la terre d'Amérique « spécialement envoyée pour cet usage » note un écrit du temps. Et là-bas, de l'autre côté de l'Océan, fut célébrée une grandiose manifestation funèbre : le Congrès décerna à la mémoire du libérateur les mêmes honneurs qu'à celle de l'illustre Washington.

Cette pérennité de la reconnaissance de tout un peuple pour un étranger est unique dans les annales du monde, et c'est encore cela qui rend si beau le mot célèbre, prononcé naguère par le représentant des Etats-Unis, sur la tombe de Picpus. Quand, au début de juillet 1917, arrivèrent à Paris des détachements de troupes américaines venues pour aider la France à triompher de la barbarie, leur premier pèlerinage fut pour le cimetière lointain

et presque inconnu des Parisiens, où dort le vainqueur de York-Town, sous une pierre que des mains américaines n'ont jamais laissée sans fleurs et sans drapeaux étoilés; et là, le chef de nos vaillants alliés, semblant répondre à un appel, jeta ce cri sublime, ce cri de fidélité et de reconnaissance : « Nous voici, La Fayette! »

GEORGES LENÔTRE.

« Le droit »

des traîtres à l'amnistie

Réponse au baron Paul Verhaegen

Dans le numéro du 29 juillet dernier de la *Revue catholique des idées et des faits* que vous dirigez, j'ai trouvé un article de M. le baron Paul Verhaegen dans lequel celui-ci fait la critique de mon étude juridique parue dans la *Revue de droit international de sciences diplomatiques et politiques* (année 1931, n° 4), sous le titre « Clause d'amnistie et Traité de Versailles ». J'en ai conclu que votre revue et vos lecteurs s'intéressent à un éclaircissement de la question d'amnistie telle qu'elle est réglée dans le Traité de Versailles et je vous serais fort reconnaissant de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs ma réponse à la critique de M. le baron Paul Verhaegen.

* * *

M. le baron Verhaegen fait d'abord valoir contre les déductions de mon étude un argument juridique basé sur les divisions en sections de la Convention d'armistice du 11 novembre 1918. Il allègue que « la troisième section intitulée « Evacuation de la rive gauche du Rhin » consacrait les articles V, VI à régler cette évacuation ».

M. le baron Paul Verhaegen a été à ce sujet la victime d'une corruption du texte original de la Convention d'armistice. Le titre « Evacuation de la rive gauche du Rhin » cité par lui est introuvable dans tout le texte de la Convention; la troisième section porte le titre : « C. Dans l'Afrique Orientale » et se trouve avant l'article XVII. La première section intitulée : « A. Sur le front d'Occident » va de l'article I^{er}-XI et comprend donc la stipulation d'amnistie de l'article VI dont il s'agit. M. le baron Paul Verhaegen pourra se convaincre lui-même de l'exactitude de cette constatation en compulsant le texte original de la Convention d'armistice. Sa seule objection de nature juridique est donc caduque.

Qu'il me soit permis de réunir ci-après les dispositions respectives de la première section :

A. — Sur le front d'Occident.

ART. II. — Evacuation immédiate des pays envahis : Belgique...

ART. V. — Evacuation des pays de la rive gauche du Rhin...

ART. VI. — Dans tous les territoires évacués par l'ennemi, toute évacuation des habitants sera interdite; il ne sera apporté aucun dommage ou préjudice à la personne ou à la propriété des habitants. Personne ne sera poursuivi pour délits de participation à des mesures de guerre antérieures à la signature de l'Armistice.

* * *

Quant au deuxième argument opposé à ma thèse, M. le baron Paul Verhaegen croit pouvoir le tirer de l'historique de la Convention d'armistice. Il prétend : « On n'aurait pas davantage compris

pourquoi « les délégués allemands » auraient pris à tâche de protéger » les habitants de la Belgique « au sort desquels ils ne pouvaient attacher aucun intérêt, car Erzberger et ses amis s'opposaient au gouvernement impérial et à tous ceux qu'il avait patronnés ou encouragés ».

M. le baron Paul Verhaegen est ici victime de ses connaissances inexactes de l'histoire.

L'étude d'un document belge : *Les Archives du Conseil de Flandre*, publié par les Anciens Etablissements d'Imprimerie Dewarichet, à Bruxelles, le convaincra aisément qu'Erzberger et son parti, le Centre catholique allemand, avaient patronné et encouragé la politique impériale en Belgique pendant la guerre et attaché grand intérêt au sort des habitants de la Belgique. Les numéros des pages ci-après indiqués ont trait à la dite publication.

En ce qui concerne Erzberger personnellement, il y est dit à la page LII : « Erzberger, favorable à l'activisme, a eu un entretien politique important avec Borms ».

On trouve çà et là dans cette publication un grand nombre de noms de membres du Centre catholique allemand cités comme collaborateurs très actifs de l'administration civile en Belgique. Nous renvoyons à la page LII où il est dit : « La flamandisation de l'enseignement est établie en collaboration avec le chef du Centre, Trimborn ».

De plus, le chancelier allemand, comte Hertling, membre éminent du Centre catholique du Sud de l'Allemagne, assurait le 3 août 1918, à Spa, à MM. Tack et de Decker (p. 439) : « Le minimum que l'Allemagne peut obtenir pour vous est, dans le pire des cas, une amnistie complète pour les activistes, car leur conduite a été honnête ».

Nul n'était plus engagé que les catholiques allemands à faire accepter en faveur de leurs coreligionnaires en Belgique cette « amnistie complète » qu'ils leur avaient promise, et notamment Erzberger, le président de la Commission allemande d'armistice, qui avait des relations personnelles avec les catholiques belges menacés, était fermement résolu à ne pas quitter Compiègne sans réaliser la promesse mentionnée ci-dessus que le comte Hertling, le chef de son parti, avait faite. Dans ses *Mémoires (Erlebnisse im Weltkrieg, Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart und Berlin, 1920)*, Erzberger constate avec satisfaction à la page 337 qu'il y a réussi par l'article VI de la Convention d'armistice.

MAX SCHRÖDER, D^r Jur.

Réplique au D^r Schröder

L'argumentation de mon contradicteur n'a touché que deux des points développés dans mon étude du 29 juillet 1932; elle affirme que j'aurais été induit en erreur au sujet du texte de la Convention d'armistice du 11 novembre 1918 et des intentions des commissaires allemands qui ont réclamé l'amnistie. Les deux affirmations sont elles-mêmes erronées.

I. La Convention d'armistice porte textuellement « Evacuation de la rive gauche du Rhin » en tête des articles V et VI, ce dernier réglant l'amnistie. Le texte que j'ai sous les yeux a été publié à Bruxelles, dans une collection autorisée par les agents allemands dont j'ai cité le titre, le volume et la page.

De plus, l'analyse que donne M. Schröder des articles dont il s'agit confirme ce texte. Les mots « Evacuation des pays de la rive gauche du Rhin par les armées allemandes » commencent l'arti-

de V consacré exclusivement à régler le sort de la Rhénanie, son évacuation, son occupation. C'est dire que quand l'article VI revient sur les territoires « à évacuer » et « à occuper », c'est à ces territoires rhénans que s'applique l'amnistie accordée par lui pour participation à des mesures de guerre antérieures à la Convention.

II. Parce qu'Erzberger s'est vanté dans ses Mémoires publiés en 1920 d'avoir obtenu l'amnistie en faveur des activistes belges, il serait certain que telle est la portée de l'article VI susvisé ! Ce raisonnement exagère au delà de toute mesure une allégation intéressée d'un des commissaires allemands envoyés au maréchal Foch. On devrait prouver qu'Erzberger a énoncé sa volonté à ce sujet avec clarté aux vainqueurs et que ceux-ci ont accepté cette portée spéciale d'un texte qui ne la possédait pas.

Peu importe qu'au cours de leurs trahisons les activistes aient eu certains rapports avec Erzberger, Trimborn, Hertling, comme le relève M. Schröder. Ces rapports ont parfois produit des effets « désastreux » et une « véritable panique » (pp. LIV et LXIII, *Les Archives du Conseil de Flandre*). Mais ce qui est resté vrai, c'est que c'est avec les agents de l'Empire, Bissing, Falkenhausen, von der Lancken, Hertling, Michaelis, Harrach, von Payer, que les activistes traitèrent officiellement et exclusivement. C'est en s'adressant à Guillaume qu'ils terminaient leur supplique du 20 septembre 1918 (*Ibid.*, p. 459). C'est au nom de l'Empire et non en leur qualité de membres du parti du Centre que Hertling, Trimborn, Erzberger ont conversé ou négocié avec les activistes flamands.

J'ai donc bien raison de dire que, une fois l'Empire renversé par les Conseils des soldats, les représentants de ceux-ci, y compris Erzberger, n'avaient pas intérêt à alourdir leur programme politique déjà si chargé et à prendre en mains, à Rethondes, la cause des traîtres belges.

Ils n'avaient pas à acquitter une soi-disant promesse de Hertling, du 3 août 1918, assurant les activistes que l'Allemagne stipulerait pour eux l'amnistie, car Hertling, Michaelis, Max de Bade, l'Empereur, le Gouvernement allemand avaient disparu, et ce n'était pas en leur nom qu'on stipulait à Rethondes.

Bien au contraire, dans l'ouvrage cité plus haut, et qui est invoqué par M. Schröder, on voit que les activistes belges ont imploré la protection de l'Allemagne quand ils ont vu s'effondrer leurs espoirs antipatriotiques (p. 212). Mais dans la séance du 12 octobre 1918 des chargés d'affaires qui gouvernaient le parti, on discuta les chances d'obtenir une amnistie par l'intermédiaire des Allemands, en cas d'évacuation. On reconnut que les Allemands n'ayant pas de conditions à fixer ne seront pas assez forts pour obtenir l'amnistie, et que celle-ci ne pourrait être demandée que plus tard et seulement au Gouvernement belge (*Ibid.*, p. 212). En conséquence, l'assemblée décida, d'accord avec l'autorité allemande, qu'il fallait que les activistes ayant pris part à la politique se missent à l'abri (16 octobre 1918, *Ibid.*). Et le 3 novembre 1918 les résolutions définitives suivantes furent préconisées par la Commission directrice : « Les agents actifs de la politique germano-flamande doivent quitter le pays ». On s'efforcera de faire triompher plus tard l'amnistie (*Ibid.*, pp. 216-217).

On voit que les traîtres s'avouaient coupables et reconnaissaient qu'ils n'avaient pas à compter sur l'aide reconnaissante d'un Empereur vaincu ou d'un Erzberger engagé sous un nouveau drapeau.

Baron PAUL VERHAEGEN,
Conseiller à la Cour de cassation.

Angleterre-Amérique

Il y a quelques années, au moment peut-être le plus critique de l'histoire de l'Angleterre contemporaine, j'ai montré, ici même, que mon pays se trouvait devant un choix d'importance vitale. Ou nous ferions bloc avec l'Europe contre les Etats-Unis et la pression de leurs créances; ou nous nous rangerions avec les Etats-Unis contre l'Europe. Le choix fixerait l'avenir de l'Angleterre, car une Angleterre dépendante de façon permanente de l'Amérique serait différente de tout ce que l'Angleterre fut jamais dans le passé.

Ceux dont dépendaient en réalité le choix se décidèrent aisément pour la seconde politique. L'Angleterre servirait l'Amérique. Nos hauts fonctionnaires permanents principalement intéressés considéraient la protection des Etats-Unis comme essentielle pour l'Angleterre en cas de guerre : cela écarta toute autre considération. Notre système financier vota, évidemment, pour la même conclusion, encore que ce fut pour un motif différent : il est virtuellement la succursale européenne, de cette finance internationale dont le centre, en ce moment, est à New-York. En ces temps-là les banques anglaises avaient d'ailleurs la meilleure des raisons pour adhérer à cette politique. La Livre était au pair et la seule menace d'une chute possible était plus qu'il n'en fallait pour les décider. Maintenant que la catastrophe est arrivée avec toutes ses conséquences (que la plupart des gens ne découvrent que lentement), le motif monétaire est moins important. Il reste toutefois la vérité générale que nos banquiers sont dépendants des banquiers de New-York, qu'ils sont leurs agents, obligés de travailler en union avec eux.

Et voilà qu'aujourd'hui ce débat de la plus haute importance au sujet d'une politique, bien que terminé depuis longtemps, réapparaît sans une forme particulière. Depuis l'été, quand échait le moratoire Hoover, nous sommes en dette vis-à-vis des Etats-Unis à l'allure d'environ cinquante millions de Livres par an, payables semestriellement par environ vingt-cinq millions de Livres à la fois. Nous nous trouvons en ce moment devant le fait d'avoir à reconnaître une dette américaine de vingt-cinq millions de Livres payables à la fin de la présente année.

Sommée de s'exécuter, que fera l'Angleterre? Plus exactement : quelle politique préparera-t-elle pendant les trois mois qui la séparent de l'échéance?

Il y a un premier point, obvie par tout le monde : l'intérêt de l'Angleterre est d'amener son créateur à lui consentir un nouveau délai. Ici, nous sommes embarqués sur le même bateau que nos co-débiteurs, dont le plus important est la France. Mais en essayant de nous assurer une remise d'échéance, nous ne reviendrons pas sur le principe général d'abandonner l'Europe pour « servir » les Etats-Unis. Il nous sera loisible d'introduire un plaidoyer spécial, bien à nous, *ad misericordiam*, arguant que les Français sont fort riches alors que nous, Anglais, nous trouvons terriblement embarrassés; que nous vivons du commerce international et que celui-ci est dans le trente-sixième dessous; que nous rappelons à notre créancier que nous fîmes toujours son ami fidèle et que nous l'avons toujours soutenu contre l'Europe.

* * *

Mais si les Etats-Unis refusent de proroger? Que faire alors? La seule politique possible, en ce cas, si l'Angleterre veut conserver pour l'avenir la protection américaine, paraît être la suivante.

Il nous faudra commencer par admettre pleinement la revendication américaine, reconnaissant que nous l'estimons morale, juste, modérée, etc. Nous aurons à protester bruyamment, ensuite, de notre invincible intégrité : nous sommes disposés à payer nos dettes, toutes nos dettes. Mais il nous faudra ajouter que, pour l'instant, nous sommes gênés. Ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que nous parvîmes à faire payer par les Australiens le tribut qu'ils nous doivent, et même, celui-ci a été davantage promis que payé, et nous ne sommes pas certains que les rentrées australiennes se maintiendront longtemps. De plus, l'Irlande retient ses paiements. Après de tels arguments destinés à mouvoir la pitié américaine, notre plaidoyer général peut être réitéré :

nous vivons du trafic international, aussi l'écroulement de celui-ci fut-il plus dur pour nous que pour quiconque, et l'équilibre de notre prochain budget est un problème insurmontable. Notre créancier ne consentira-t-il pas, en conséquence de tout cela, et uniquement par grâce — car nous admettons sans réserve son droit — de nous remettre, au moins pour le moment, une partie considérable des intérêts dus, et ne nous permettra-t-il pas de ne faire qu'un paiement partiel? Déjà nous payons plus que quiconque. Nous ne pûmes pas diminuer nos dettes de façon aussi drastique que furent autorisés à le faire Français et Italiens. Nous commençâmes à rembourser avant eux et, jusqu'à présent, nous avons toujours régulièrement payé. Nous faisons de grands efforts, comme tout le monde peut s'en apercevoir, pour restaurer notre santé financière. Tout cela étant, notre cher cousin d'outre-Atlantique ne pourrait-il faire un effort et nous permettre de ne payer qu'une partie des intérêts échus en attendant notre complet rétablissement?

Poursuivant notre plaidoirie, nous pourrions dire que nous avons toujours soutenu les Etats-Unis dans leur politique générale, que nous avons désarmé sur terre plus que n'importe quelle autre nation, comme l'Amérique nous demanda de le faire, et que, comme l'Amérique, nous n'avons pas de conscription. D'autre part, nous ne nous sommes pas plaints de ce que les Etats-Unis aient construit une flotte supérieure à la nôtre. Nous pourrions rappeler à notre créancier que, chaque fois qu'apparut le danger d'une entente européenne pour résister à une exigence américaine, nous, Anglais, en refusant d'adhérer à pareille entente, avons ruiné ses chances de succès. Nous sommes à même d'invoquer une longue histoire de soumission répétée et complète à toutes les demandes américaines. Nous pourrions détourner vers la France le mécontentement américain, la dénonçant comme la nation la plus prospère de l'Europe, la moins affectée par la crise, insolente dans son refus de désarmer malgré les ordres américains, bref la nation trublionne et la seule qui ose sérieusement s'opposer à la domination américaine. Et nous pourrions conclure en disant que si, en considération de tout cela, il ne nous est pas accordé des termes et délais, ce serait une injustice grave.

* * *

Voilà la politique qui sera sans doute suivie, car celle de soutenir la France et de contester le bien-fondé général des exigences américaines, maintenant que les réparations sont mortes, fut rendue impossible par notre décision d'il y a quelques années, par laquelle nous nous sommes engagés à rester dépendants des Etats-Unis. Impossible de retourner en arrière tant que les Américains ne seront pas eux-mêmes aux prises avec de graves difficultés intérieures ou extérieures (ou les deux à la fois).

Il va de soi que le plaidoyer anglais esquissé ci-dessus suscitera, outre-Atlantique, de violentes protestations. Mais elles ne seront pas universelles. Elles viendront de ceux qui sont toujours opposés à l'Angleterre; elles viendront de cette masse inorganisée des contribuables américains; elles viendront du parti — quel qu'il soit — qui formera l'opposition après la prochaine élection présidentielle. Mais il est presque certain que les financiers seront aux côtés de l'Angleterre et nous aurons probablement aussi l'appui de gens très crus, mais très sonores et très puissants qui ignorent tout de l'histoire de l'Europe, des hommes comme le sénateur Borah, le président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères. Car de pareils hommes peuvent lire ce qui s'écrit en Angleterre et comprendre ce qui s'y dit, et tout ignorer du Continent. Ils sont influençables par notre plaidoirie, à nous Anglais, alors qu'on ne peut s'attendre à les voir comprendre le point de vue particulier de peuples appartenant à une autre religion et parlant une autre langue.

Quand je considère l'ensemble de nos chances, je crois donc probable, sinon une rémission, du moins une diminution de notre dette, et que nous sortirions de la crise avec la gratitude des Etats-Unis et avec le résultat désiré d'avoir encore monté davantage l'opinion américaine contre nos rivaux européens.

Que s'il n'y avait ni échéance retardée ni dette diminuée, il ne nous resterait qu'à payer le tout au jour fixé. D'autres nations peuvent risquer de s'opposer aux Etats-Unis; l'Angleterre, elle, ne peut plus le faire, à moins d'une complète révolution dans sa politique étrangère.

Quant à la question de savoir si la politique anglaise de tout sacrifier à la protection américaine est sage ou non, on ne tardera

pas à être fixé à ce sujet, car le grand état-major prussien est de nouveau au pouvoir et ses actes ne se feront pas attendre. Berlin commencera par exiger un morceau de la Pologne. Si les politiciens français cèdent, et il est très possible qu'ils cèdent, de nouvelles exigences suivront. La tempête se fera menaçante. Quand elle éclatera, nous verrons si les Etats-Unis abandonneront une tradition de cent cinquante ans et protégeront l'Angleterre...

HILAIRE BELLOC.

P. S. — Des gens bien informés prétendent qu'une promesse a été faite, promesse secrète, évidemment (depuis la guerre toute action internationale est secrète), aux banquiers américains, les assurant que l'Angleterre ferait, à la fin de l'année, un paiement partiel, sans égard à l'accord franco-anglais. Le gouvernement français a affirmé publiquement que cet accord obligeait l'Angleterre à ne pas faire de paiement indépendant. Mais les autorités britanniques nièrent cette interprétation de l'accord le lendemain du jour où les Français l'avaient affirmé.

La situation ressemble à celle qui tint en suspens notre politique étrangère pendant les critiques trois premières journées d'août 1914 quand la France réclama comme un droit l'intervention armée de la Grande-Bretagne, alors que le Cabinet britannique faisait remarquer qu'il s'était toujours réservé toute liberté d'action.

La décision est imminente, à moins que les banquiers de New-York ne donnent l'ordre de tout remettre après l'élection présidentielle. A un pareil ordre l'Angleterre obéira, comme de coutume, et dans ce cas rien ne se passera ces jours-ci...

De l'état présent de la philosophie

Descartes et la philosophie chrétienne

La pensée de Descartes, qui ambitionna d'être l'Aristote de la philosophie moderne, ne laisse pas d'être attirante : hautaine et orgueilleuse, dure parfois, sous des dehors souples elle cache une inflexibilité sans limites. Et précisément parce qu'elle prétendait remplacer la scolastique déliquescente de son temps pour asseoir sur l'intuition inébranlable du *cogito* une philosophie qui pût confondre « les impies et les libertins », son rôle dans le développement de l'histoire de la philosophie chrétienne a été immense : située en dehors de la ligne normale du progrès de cette philosophie, ce fut du dehors également qu'elle se plaqua sur ses aspirations les plus fondamentales, réalisant ainsi, pendant trois siècles, jusqu'à la renaissance du thomisme, un des plus curieux compromis que puisse observer l'historien. Aux sources de la pensée cartésienne et de son rayonnement on trouve déjà ce mélange curieux et passionnant d'esprit novateur et de mentalité subsistant, malgré soi, l'emprise de la philosophie traditionnelle, presque exclusivement chrétienne à cette époque; et les beaux travaux de MM. Gilson, Gouhier, Sirven, pour ne citer que ceux-là, ont largement répondu aux interrogations complexes posées par ce problème historique. M. Garin s'y est essayé à son tour (1), peut-être avec une précision majeure et un souci plus accentué des exigences nuancées que nécessite un domaine où la discrimination est, en vertu même de la pensée puissamment nouée et fortement assimilatrice de Descartes, particulièrement malaisée. Nous avons déjà dit combien la tournure d'esprit de M. Garin le portait, avec une assurance vigoureuse, vers la métaphysique.

C'est, ici, sur un point de métaphysique, ou plutôt de théodicée, qu'il fait porter son enquête : dans la théorie des vérités éternelles professée par Descartes, quelle est la part des influences

historiques qu'il a subie du côté de la philosophie chrétienne enseignée de son temps? A vrai dire, la question qu'il pose, et qu'il résout, n'est qu'un cas particulier d'une question plus vaste et extraordinairement séduisante : à quelles raisons d'ordre historique Descartes, créateur génial de la critique de la connaissance et initiateur incontesté de la philosophie des sciences (titres qui suffisent pleinement à sa gloire), a-t-il obéi, lorsque, selon les directives d'une volonté nettement délibérée dont on peut suivre les traces dans son œuvre, il a refusé à la métaphysique l'extension légitime qui lui appartient et que lui accorde si généreusement le thomisme? Il est évident que le désordre et la faiblesse de la métaphysique traditionnelle, *telle qu'elle lui fut enseignée*, n'ont pas peu contribué à cette restriction. Malheureusement, nos informations touchant l'enseignement de la philosophie du Collège de la Flèche, malgré les patientes recherches du Père de Roche-monteix, restent et resteront très vagues et imprécises.

Il faut donc confronter philosophie chrétienne et philosophie cartésienne, prises comme systèmes détachés de la pensée concrète qui les anime, et travailler sur le document sec et abstrait, pour qu'on puisse saisir, par comparaison ou exclusion, les points d'osmose, souvent imperceptibles, qui les unissent accidentellement. Or le concept de philosophie chrétienne, si unifié qu'il soit à première vue, laisse place pour des divergences très accusées entre ses tenants sur des thèses particulières et typiques aux divers systèmes qu'il embrasse en son extension. Le thomisme, par exemple, relève d'une intuition métaphysique si nettement marquée à son sceau personnel qu'elle reste irréductible, dans sa ligne propre, aux inspirations spéciales de l'augustinisme ou du suarézisme ou de tout autre district aux contours fluents qui partage la notion de philosophie chrétienne prise au sens large. Le dessein de M. Pierre Garin est de montrer, en un endroit limité mais important comme carrefour d'idées, que là où Descartes, dès le début de sa vie de philosophe, aurait dû laisser entrevoir les linéaments flous mais toutefois perceptibles de la doctrine inspirée de saint Thomas qu'il aurait reçue, prétend-on couramment, au Collège de la Flèche, il témoigne au contraire d'une méconnaissance radicale des positions essentielles du thomisme authentique. En d'autres termes, Descartes a complètement ignoré, selon M. Pierre Garin, « l'exercice du véritable thomisme contemporain de sa propre activité intellectuelle ».

On aperçoit l'importance de cette thèse : non seulement elle apporte maintes corrections aux conclusions formulées par M. Gilson sur les rapports entre le père de la philosophie moderne et le docteur angélique, mais elle fait soupçonner combien cette carence de Descartes vis-à-vis d'une métaphysique aussi vigoureusement originale que celle du thomisme lui a laissé de champ libre pour l'épanouissement de ses propres tendances à l'innovation. Le cartésianisme aurait-il été ce qu'il est s'il avait connu le thomisme réel tel qu'il s'exprime en ses déclarations les plus foncières? Nous sommes ici dans le Royaume des Possibles, mais le devoir de l'historien de la philosophie est d'indiquer au moins leur ligne d'orientation et de rendre manifeste leur existence.

En fait, la conception que se fait Descartes des vérités éternelles et le volontarisme qu'il place à la base de sa doctrine témoignent en faveur de cette hypothèse. On sait comment il envisageait la question de l'asésité divine : pour lui, Dieu doit son existence à l'influx incessant de Son opération créatrice de Son être. Dominé par la notion de force psychologique et aussi, on doit le dire, impuissant à scruter de lui-même la profondeur métaphysique du concept d'existence absolue, il fut hanté, en quelque sorte, par le problème de l'origine de Dieu : ce problème ne lui apparut jamais comme contradictoire et il soutint avec énergie, malgré de subtiles réserves, sa solution par autoémanation d'une énergie interne partant de Dieu pour aboutir à Dieu. L'existence divine

est toujours restée pour lui « une habituelle dépendance à partir de Soi-même, une perpétuelle origination à partir de Soi ». La philosophie thomiste, au contraire, scrutant jusqu'en ses plus secrets replis le concept d'existence absolue, montre qu'il se place à une hauteur métaphysique telle qu'il dépasse, par sa pureté et sa stricte valeur, toutes les notions subsidiaires de causalité, d'origine ou de force. L'existence substantielle pure et simple de Dieu transcende la catégorie de relation. Ce primat du dynamisme en Dieu sur la stabilité rayonnante de l'Etre poussa fatalement Descartes à exalter en Dieu, en matière de connaissance, les attributs dynamiques de Volonté et de Liberté. Il lui fut impossible de concevoir à la façon des thomistes, comment l'Etre infini peut avoir connaissance, sans dégradation, des objets finis constitutifs de l'Univers, parce que Son existence contient l'intimité même de toute existence finie du haut de Son éminence infinie et s'en distingue toutefois en la dépassant. La hardiesse magnifique de cette solution du thomisme suppose une puissance d'intuition métaphysique très profonde. Devant elle, le jésuite Suarez se sentira pris de vertige. Dès lors, pour le thomisme, la question des vérités éternelles est une pseudo-question : les vérités éternelles ne gouvernent pas plus Dieu que Dieu ne les gouverne : elles font partie de la texture de Son Essence et la nécessité de leur existence n'est autre que la nécessité de Sa propre Existence.

Je m'excuse de condenser ici en si peu de mots une théorie d'une telle difficulté, mais tout s'éclaire si l'on veut bien remarquer qu'en Dieu l'existence prise comme telle est antérieure logiquement à la volonté. Pour Descartes, qui ne saisit pas cette distinction logique, les vérités éternelles dépendront au contraire du libre décret de la volonté divine qui aurait pu faire, si elle l'avait voulu, que deux et deux ne fissent point quatre.

Pourquoi donc Descartes a-t-il méconnu la profondeur de la réponse thomiste? Quelle fut la cause qui le poussa à suivre une théorie aussi singulièrement nouvelle? M. Pierre Garin répond : Parce que la philosophie hésitante des Pères Jésuites de la Flèche, dominée par les préoccupations qui divergent ici très nettement de la position de saint Thomas et de ses fidèles disciples, forma une sorte d'écran opaque entre le thomisme et la pensée de Descartes. Influencé par le jésuite Vasquez, Descartes croit combattre le thomisme par sa théorie, mais en réalité il ne combat que le jésuite Suarez. Ces deux Pères Jésuites, dont la philosophie influença si fortement l'attitude intellectuelle de la Compagnie, ne comprenant pas la portée véritable de la solution thomiste, se débattaient vainement dans d'inextricables difficultés.

Et ce n'est pas seulement à propos des vérités éternelles que leur opposition au thomisme se manifeste, c'est encore sur la doctrine de la forme et de l'âme ou sur les questions de l'innéisme et de l'induction. D'une façon prochaine ou lointaine, mais en tout cas au moins indirectement, Suarez et Vasquez, soit par mode d'influence, soit par mode de réaction, ont agi sur la pensée de Descartes. Défendant des doctrines propres à chacun d'eux, unies simplement par leur opposition au thomisme, ils bifurquent et s'isolent du grand courant de la philosophie traditionnelle. Or comme les divergences entre maîtres de la Compagnie de Jésus étaient notables et que Descartes reçut en sa jeunesse leur enseignement, elles laissèrent chez lui « une impression de découragement et de scepticisme final touchant l'efficacité de notre spéculation métaphysique ». Bref, Descartes a méconnu le thomisme et lutte contre son ombre parce qu'il n'a connu qu'un thomisme si profondément modifié par les philosophes de la Compagnie qu'il en est méconnaissable.

L'Ordre jésuite a en effet vu le jour à l'époque bouillonnante de la Renaissance dont il voulut limiter les abus naturalistes, moins par la prière, la contemplation ou l'étude que par l'apostolat pratique et immédiat. Si tenace, si brutale même que fut sa réac-

tion, elle s'assimila, malgré elle, l'atmosphère ambiante. Comme le remarque finement M. Pierre Garin, le Molinisme, qui attaque le serf-arbitre de Luther postule théologiquement les droits de la nature humaine à l'autonomie et s'insère ainsi pleinement dans la tendance de l'époque. Ses méthodes d'éducation, qui accordent une importance marquée aux œuvres de l'imagination, à la littérature et au prestige de l'Antiquité, prolongent dans l'Eglise, en les redressant, certaines impulsions propres au mouvement qu'il combat. En matière de spéculation philosophique, l'Ordre ne maintint pas la rigoureuse et infrangible unité qu'il exigeait de ses membres dans le domaine de l'action directe. La rigidité uniforme qu'exige la pensée métaphysique pour vivre exclut, par définition, cet état d'éparpillement et de multiplicité inorganique où se développa, hésitante et ballottée de Scott à Vasquez, d'Occam à Suarez, la philosophie de la Compagnie. Un tel déséquilibre n'a-t-il pas indisposé Descartes, lors de son séjour à la Flèche, contre la certitude métaphysique? « Descartes a éprouvé tout jeune un désenchantement touchant la pensée profonde. Son ardeur pour les sciences exactes ou positives fut en partie le fruit de cette sorte de résignation ».

Tel est, trop rapidement esquissé, le contenu du brillant opuscule de M. Pierre Garin. Il apporte certainement à l'histoire des relations entre la philosophie médiévale et la philosophie moderne des précisions nouvelles susceptibles de frayer la voie à des recherches neuves où le document brut et le texte abstrait ne seront plus détachés de l'état d'âme qui les fit naître et des dispositions subjectives que leur vie secrète et ralentie garde encore.

Faut-il croire sa thèse sur l'ignorance du véritable thomisme où fut laissé Descartes entièrement exacte? Faut-il minimiser avec lui la portée d'un témoignage explicite de Descartes déclarant, dans une lettre du 25 décembre 1639, qu'il emporte avec lui la Bible et la *Somme théologique*? Nous ne le croyons pas. Le grand danger d'une explication psychologique, même appuyée sur de sérieuses références matérielles, est d'offrir une place à une autre explication psychologique dont le degré de vraisemblance peut être également apprécié. Qui nierait que Descartes, ayant étudié *directement* le thomisme, n'en a pas su pénétrer la profondeur, non du fait de son éducation, mais du fait de sa nature impropre à la métaphysique? Il se peut que le philosophe qui avoue ne consacrer que fort peu d'heures par an à la métaphysique n'avait pas l'esprit métaphysique. Le don métaphysique n'est pas nécessairement le lot du génie.

MARCEL DE CORTE.

L'expansion de l'univers⁽²⁾

Quelques remarques sur la loi de la gravitation

Au moment de commencer la rédaction du présent paragraphe je ne puis m'empêcher de penser au livre remarquable qu'Eddington a consacré à l'étude de la nature du monde physique (3). En deux chapitres ardues mais pittoresques, et denses comme tous les écrits du savant anglais, il nous dit ce qu'il faut entendre par la loi de gravitation d'Einstein et quelle en est l'explication. Pourquoi

ne puis-je y renvoyer le lecteur? Mais, outre que le procédé lui paraîtrait manquer d'élégance, peut-être y courrait-il un gros risque d'incompréhension. Aussi, tentons plutôt une modeste esquisse de ce sujet difficile.

Au fait, n'existe-t-il pas une question préalable? Pourquoi substituer une loi nouvelle à celle formulée par Newton? N'ai-je pas dit, ici même, que, énoncée pour cadrer avec les faits observés, la loi de Newton avait victorieusement résisté à toutes les vérifications ultérieures et que son universalité en avait fait la loi physique par excellence? Pour être vrai, il convient de dire que certains faits se laissaient difficilement embrigader dans le corps de doctrine newtonien et que la politique du « coup de pouce » avait été, mais timidement et sans succès, parfois prônée. Cependant, la véritable difficulté ne doit pas être cherchée là.

Selon Newton, la gravitation agit comme une *force d'attraction* et les effets de cette force sont aisément calculables. Cependant, c'est le lieu de remarquer, une fois encore, la géniale prudence de Newton qui énonce sa loi comme suit : Dans l'univers, *les choses se passent comme si* les corps s'attiraient en raison directe des masses et en raison inverse du carré de leurs distances. Manifestement, Newton évite de se prononcer sur l'essence même de la gravitation et ceci ressort mieux encore de ce passage d'une de ses lettres à Bentley, reproduit par Eddington en exergue à l'un des chapitres rappelés plus haut : « Vous parlez quelquefois, écrit-il, de la gravitation comme si elle était l'essence même de la matière, inhérente à elle : ne m'attribuez pas, je vous prie, cette notion. La cause de la gravitation, je ne prétends pas la connaître : il faudrait plus de temps pour l'étudier... La gravitation doit être due à quelque agent dont l'action constante est régie par certaines lois. Je laisse à mes lecteurs le soin de décider si cet agent est matériel ou non. »

La notion de force attractive est assez familière et, disons-le, assez anthropomorphique pour séduire l'esprit au premier abord; il n'en est plus de même, après un peu de réflexion, lorsque se pose la question de savoir en quoi consiste cette soi-disant force. Evidemment, toute conception de force qui sous-entendrait un effort est à rejeter : ce serait trop puéril. On ne conçoit vraiment pas le soleil forçant la terre à tourner autour de lui grâce à une sorte d'effort comparable à celui développé par nos muscles pour tendre un ressort. Mais, une fois de plus, là n'est pas la difficulté principale. Si nous ne connaissons rien de la nature intime des forces, nous sommes plus cruellement indécis encore pour déterminer le corps auquel il faut appliquer cette soi-disant force attractive.

Reprenons, toujours avec Eddington (1), le célèbre incident de la pomme et Newton dont j'ai parlé dans ma précédente chronique. Selon Newton, la pomme qui tombe vient vers lui avec une vitesse toujours accélérée; pour rendre compte de cette accélération, Newton invoque l'existence d'une force attractive qui s'exerce sur la pomme. Cependant, le point de vue de la pomme (s'il est vrai que la pomme puisse avoir un point de vue...) sera tout autre, il sera même exactement l'inverse de celui de Newton. En effet, la pomme voit Newton monter vers elle avec une vitesse accélérée; elle croit de bonne foi que c'est elle qui est au repos et il lui sera bien aisé de trouver une explication satisfaisante du mouvement de Newton; si Newton est supporté par le sol, c'est parce qu'il est l'objet de chocs continuels de la part des molécules du sol; ce sont ces chocs réels qui poussent Newton vers le haut. Ne trouvez-vous pas l'explication de la pomme au moins aussi satisfaisante que celle de Newton? Vous pourrez changer les circonstances de l'observation, l'explication devra varier, mais il n'en reste pas moins vrai que « l'essence de la gravitation, son caractère absolu ne peut pas être une force appliquée à un corps parce que notre indécision est totale en ce qui concerne le corps auquel il faut l'appliquer (2). »

(1) PIERRE GARIN, *Thèses cartésiennes et Thèses thomistes*, Paris, Desclée, De Brouwer et Co, 1932.

(2) Voir la *Revue catholique* des 24 juin et 2 septembre.

(3) A. S. EDDINGTON, *La Nature du monde physique*, Payot, 1929.

(1) EDDINGTON, *loc. cit.*, pp. 127 et suiv.

(2) EDDINGTON, *ibidem*, p. 128.

Est-ce donc pour remédier à cette insuffisance qu'Einstein a proposé sa célèbre théorie de la relativité?

Disons de suite que non; c'est à l'occasion d'autres difficultés de la physique qu'Einstein est d'abord intervenu; et s'il a été amené ensuite à traiter le problème de la gravitation, c'est, comme nous le verrons plus tard, pour d'autres considérations, en particulier, en vue de réduire nos connaissances à l'unité. Mais tout ceci a besoin d'être repris de plus haut.

La relativité du mouvement

C'est là une idée sur laquelle il importe d'insister, tant elle est naturellement négligée. Le mouvement d'un corps n'est déterminé que si l'on spécifie à quoi, à quel système de repère (1), on le rapporte. Dire qu'une auto se met en marche, qu'une étoile se lève, c'est sous-entendre implicitement que le mouvement se fait par rapport à la terre supposée immobile. Si vous vous promenez dans le couloir d'un wagon de train-express, comment exprimer la vitesse de votre mouvement, sans spécifier d'abord le système de repère que vous avez choisi. Si c'est le train lui-même, votre vitesse sera, par exemple, de 50 mètres par minute; si c'est, au contraire, la voie, supposée immobile, votre vitesse propre se combinerait avec celle du train et atteindrait alors, par exemple, 1,500 mètres par minute. Même relativité dans la trajectoire qui, elle aussi, ne peut être conçue indépendamment de l'observateur: un oi seau paraîtra voler en ligne droite par rapport à un observateur terrestre immobile et paraîtra animé d'un mouvement circulaire pour un aéronaute emporté dans le mouvement tournant d'un tourbillon aérien.

Principe de l'inertie. Systèmes galiléens

La mécanique classique (2), fondée par Galilée (1564-1642), Huyghens (1629-1695) et Newton (1642-1727), s'appuie sur certains principes dont le plus ancien est celui de Galilée ou de l'inertie. On énonce souvent ce dernier comme suit: Un point matériel isolé possède une vitesse de grandeur et de direction constante, ou encore « lorsqu'un corps possède un mouvement qui n'est pas rectiligne et uniforme, il subit une influence extérieure (3) ». Énoncé sous cette forme, le principe n'a évidemment aucun sens, car on a négligé de définir le système de repère auquel on rapporte le mouvement. L'observation prouve qu'un système par rapport auquel le principe de l'inertie est vrai est constitué par l'ensemble indéformable des étoiles, centré au centre de gravité du système solaire (4). Mais il n'y a pas qu'un système jouissant de cette propriété: tous ceux qui seront animés par rapport à lui d'un mouvement rectiligne et uniforme conviendront aussi bien. Pareils systèmes, ou encore, ceux où le principe de l'inertie est applicable, s'appellent des systèmes galiléens.

Peut-être est-il bon que je prévienne dès ici une objection du lecteur: « Vous parlez, pourrait-il me dire, de point matériel isolé et d'ensemble indéformable des étoiles. Vous entendez par là, je suppose, un corps à distance infinie de toute matière et vous pensez à une fixité absolue des positions stellaires. Cependant le monde ne se réduit pas à un astre, il n'existe pas de corps isolé, c'est-

à-dire, indépendamment de ses voisins, si éloignés soient-ils, et les étoiles, dans leurs courses jamais achevées, modifient constamment leurs positions relatives.

Cela est exact, et le principe de l'inertie, tel qu'il a été énoncé, n'est que le cas-limite, valable seulement en théorie, d'un principe vérifié avec une très grande approximation. Pratiquement, le système solaire est si éloigné des autres masses stellaires que nous pouvons le considérer comme isolé; quant aux étoiles, leurs distances mutuelles sont si grandes, comparées à leurs mouvements propres, que la configuration des cieux peut, pratiquement encore, être tenue pour immuable. De sorte que pareil système peut être, avec raison, considéré comme un système galiléen.

Bref, si un système se meut en ligne droite avec une vitesse constante, son mouvement n'est pas perceptible pour un observateur placé à l'intérieur du système, si l'observateur n'a pas recours à un repère extérieur; tel, par exemple, le mouvement de la terre par rapport au « bloc stellaire », imperceptible pour un observateur terrestre qui s'en tient seulement à des observations relatives à la terre (1). De même, « nulle expérience faite à bord d'un navire et limitée à ce seul navire ne pourra jamais nous faire connaître la vitesse du navire par mer calme » (2).

Le principe de la relativité restreinte

Ainsi, selon la mécanique classique, les lois de la nature sont les mêmes pour tous les observateurs situés dans des systèmes galiléens. Mais des expériences d'optique, en particulier les expériences célèbres des savants américains Michelson et Morley, ont amené Einstein (3) à étendre ce principe. Cette extension fut faite en 1905. Élargissant les conceptions du grand physicien hollandais H.-A. Lorentz, qui est, avec Henri Poincaré, un des grands précurseurs de la relativité, Einstein affirma que les lois de la nature, y compris les lois de la lumière et de l'électromagnétisme, sont les mêmes pour tous les observateurs situés dans des systèmes galiléens. C'est en cela qui consiste le principe de la relativité restreinte. Cette affirmation que l'on ne peut déterminer des mouvements absolus, mais seulement des mouvements relatifs des corps solides les uns par rapport aux autres ne s'applique qu'aux systèmes galiléens, d'où relativité restreinte.

(A suivre.)

EDGAR HEUCHAMPS,
Docteur en sc' en es physiques et mathématiques
ancien élève
de l'École normale supérieure de Paris.

(1) Le système terre n'est que quasi-galiléen, le mouvement de la terre n'étant pas rectiligne et uniforme; pensez au mouvement diurne et au mouvement annuel de révolution; mais les dérogations au principe sont trop faibles pour être observables, si le temps de l'observation est court et l'observatoire peu étendu.

(2) J. JEANS. *Le Mystérieux Univers*, Hermann, 1931, p. 93.

(3) Le nom d'Einstein est assurément l'un de ceux qui, à notre époque, ont connu la plus grande notoriété. Peu de savants ont joui de pareille célébrité auprès d'un public bien plus porté à admirer les grands inventeurs du type Edision que les vrais savants, tel Einstein, qui, avant tout physicien et mathématicien, cultive les sciences abstraites. Généralement considéré comme un savant allemand, Einstein vient cependant d'acquiescer tout récemment la nationalité suisse. A vrai dire, on peut affirmer qu'il est plutôt internationaliste: son prosélytisme en la matière est d'ailleurs bien connu. Il fut, en octobre 1914, l'un des quatre qui protestèrent publiquement contre le trop célèbre manifeste des quatre-vingt-treize intellectuels allemands.

(1) Voir ma chronique dans la *Revue catholique* du 2 septembre.

(2) La mécanique est la science de l'équilibre et du mouvement. Cette définition aurait cependant besoin d'être précisée.

(3) M. ALLIAUME. *Astronomie et relativité*, 1923, dans *Revue des Questions scientifiques*, octobre 1924, p. 472.

Parmi les influences extérieures auxquelles il est fait allusion dans l'énoncé du principe, celle exercée par la gravitation est la plus importante. C'est pourquoi l'on a soin de parler de système « isolé ».

(4) Ce centre de gravité se confond presque avec le centre du soleil, étant donnée l'énorme masse de ce dernier comparée à celle réunie de toutes les planètes et leurs satellites.

Ce centre de gravité est donc l'origine du système de repère ou du système d'axes coordonnés dont les trois axes sont, par exemple, trois directions distinctes d'étoiles (supposées) fixes.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup de nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25, 22 ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnements accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Histoire générale comparée des Missions

A la tête d'une pléiade de spécialistes : S. Exc. Mgr Baudrillart, Georges Goyau, P. Lebreton, P. Jacquin, Van der Essen, P. Charles et de Moreau, P. W. Schmidt, le baron Descamps a élevé ce monument littéraire *L'Histoire générale comparée des Missions*, in-octavo de 718 pages, imprimé par Marcel Hayez, édité par la librairie Plon de Paris, l'Édition Universelle de Bruxelles, L'Aurcam de Louvain.

D'être l'architecte de cette œuvre monumentale, d'en avoir conçu l'idée, arrêté le plan, dressé le portique, à savoir le discours inaugural de la chaire de Missiologie de Louvain qui est sa création, d'avoir recruté une équipe d'éminents collaborateurs et distribué entre eux la tâche commune, d'avoir avec une générosité princière assuré tous les moyens de réalisation : le mérite certes n'est pas mince, il fait singulièrement honneur à notre « grand old man » sénateur, ministre d'Etat, pendant un demi-siècle professeur à l'*Alma Mater*, illustration de la science et de la politique. Recevant le premier exemplaire sorti de presse des mains du baron Descamps au cours d'une audience privée, S. S. Pie XI, le pape des Missions a bien voulu dire à l'auteur la reconnaissance de l'Eglise et le féliciter de maintenir quant à lui la science catholique à la place d'honneur qui lui revient.

Ce livre, qui vient à son heure, comble une lacune car, *l'Etat présent de l'Eglise romaine*, dédié au pape Innocent XI, s'arrête à la date de 1716, *l'Histoire des Missions catholiques*, du baron Henrion, à 1844 et il n'existe d'autre ouvrage récent de 1924, très estimable d'ailleurs, par l'abbé Schmidlin, professeur à l'Université de Münster.

La vaste publication qui voit le jour en langue française remplit nos vœux et répond à un impérieux besoin. Est-il plus passionnante histoire que celle qui retrace la fortune de la divine consigne lancée par Jésus-Christ : *Allez! Enseignez toutes les nations!* Le récit de cette formidable aventure qui a pour théâtre le monde entier, pour durée vingt siècles est la plus grandiose épopée de toutes les littératures. Elle intéresse l'humanité. Elle compte, autour du Christ qui en est le divin protagoniste, des légions de héros, depuis Pierre et Paul, depuis les Douze jusqu'aux Perboyre, aux P. Damien Devenster, aux deux cent vingt-deux martyrs de l'Evangile de ce dernier siècle depuis 1822 jusqu'à 1922. Cette histoire est la plus vivante et la plus éloquente apologie du christianisme, sa justification éclatante par les faits.

Elle revêt de nos jours un caractère spécial d'opportunité. La guerre a fait craquer les barrières qui isolaient encore les Indes, la Chine, en même temps qu'elle brassait les nations dans son gigantesque creuset. Toutes les voies ont été ouvertes en même temps, l'expansionnisme par le progrès des sciences géographiques, par la pénétration économique. L'internationalisme n'est pas seulement un torrent qui charrie des idées et des produits. Il s'organise de plus en plus pour établir des rapprochements entre les peuples les plus distants. Il est clair que la diffusion du message évangélique devait largement bénéficier de ces conjonctures et précipiter les pas des missionnaires sur tous les

chemins du monde. D'autre part, l'exacerbation des nationalismes commandait chez les envoyés de la puissance spirituelle l'affranchissement de toute attache politique et réclamait le renforcement des clergés indigènes. Nos derniers Papes, l'histoire le dira, ont été à la hauteur de leur mission. Le front rayonnant des clartés de la Pentecôte, le cœur brûlant de charité, le regard embrassant l'univers, ils ont prêché, la pacifique conquête de la Croix par le monde entier, donné des mots d'ordre souverains, tracé des directives nouvelles et, à leur voix, les consciences chrétiennes se sont réveillées, les Missions ont été portées à l'ordre du jour de toutes les églises, provoquant des initiatives magnifiques, suscitant les concours les plus variés, s'imposant à l'Action catholique comme l'objet de sa principale préoccupation.

* * *

L'Histoire générale comparée des Missions, est-il besoin de le dire, n'est pas teintée du tout du romantisme des débuts du siècle précédent, mais, bénéficiant des apports de cette discipline nouvelle qui s'appelle la Missiologie, elle a un caractère nettement scientifique. Savants qui ne sacrifient pas à l'imagination mais servent uniquement la pure vérité, les collaborateurs sont en même temps des écrivains, rompus au métier, qui ont su aérer ce volume monumental et y répandre l'intérêt avec la lumière.

Le R. P. Lebreton, professeur à l'Institut catholique de Paris, raconte les origines de la Mission chrétienne depuis sa préparation jusqu'à l'époque apostolique inclusivement. Il nous conduit dans les trois centres principaux du christianisme, la Syrie, l'Asie, Rome, qui rayonnent déjà sur l'Égypte, l'Afrique, la Gaule, l'Espagne, même en dehors de l'Empire, sur l'Adiabène en Mésopotamie, jusqu'aux Indes évangélisées par saint Thomas. L'arrivée de Pierre à Rome est étayée de solides arguments et la silhouette de Paul dessinée en traits énergiques.

Les apôtres ont laissé des disciples, leur disparition n'arrête pas l'élan de l'apostolat, les disciples bâtissent sur les fondements de ces merveilleux maîtres. Cette période qui s'étend de la mort des Apôtres à l'établissement des Barbares dans l'Empire, nous est retracée par le P. Jacquin, dominicain, professeur à l'Université de Fribourg. Il en fait ressortir avec soin les principales caractéristiques; le développement de l'organisation hiérarchique dans les provinces déjà touchées par l'Evangile; l'envoi par des Eglises déjà constituées sur les frontières de missionnaires qui prêchent le Christ à des peuples inconnus de Rome; enfin, hélas, la concurrence du prosélytisme aryen, nestorien, eutchien.

C'est un savant belge, le P. E. de Moreau, professeur au Collège théologique de Louvain, qui s'est chargé, en spécialiste compétent, des « Missions médiévales ». A ne considérer que les difficultés du sujet et le rare talent qui les a surmontées, on sera tenté de lui décerner la palme dans ce tournoi scientifique. Ces cent cinquante pages qui déroulent l'histoire la plus enchevêtrée et n'exposent rien moins en définitive que les origines de l'Europe m'ont paru, je l'avoue, les plus captivantes. Dans cette savane touffue le P. de Moreau a tracé de larges avenues, planté des jalons, répandu la clarté. Quelle immense procession de peuples vers le baptistère!

Les Francs, les Anglo-Saxons, les Burgondes, les Suèves, les

Wisigoths, les Lombards s'y succèdent du V^e au VII^e siècle. La Germanie nous ouvre ses profondeurs peuplées par les Frisons, les Alamans, les Bavares, les Thuringiens, qui furent les premiers évangélisés.

Puis se dressent les grandes figures de saint Willibrord, l'apôtre de la Frise, de saint Boniface, apôtre de la Germanie. En Danemark et en Suède, saint Anshaire apporte la Bonne Nouvelle qui triomphera dans les pays nordiques, mais tardivement, au IX^e et au XII^e siècle. Après les Germains, du VIII^e au XI^e, s'ébranlent les Slaves, au sud les Slovènes, les Croates, les Serbes, les Bulgares; puis, les Moraves convertis par saint Cyrille et saint Méthode; les Tchèques conquis à la foi par saint Wenceslas; les Polonais, les Russes, les Hongrois de saint Etienne; enfin, du XII^e au XV^e siècle, fermant la marche, les Slaves du Sud de la Baltique et ceux de l'Est en Livonie, Prusse, Finlande et Lithuanie.

Cet admirable tableau où la science la plus précise est encore accusée par la sobriété du style s'achève par l'exposé des Missions dominicaines et franciscaines, du XIII^e au XV^e siècle, organisées chez les Mongols, et par l'évocation du grand et sympathique apôtre que fut Jordan de Séverac aux Indes, et du prodigieux Raymond de Lulle, philosophe, théologien, poète, qui s'éprit passionnément de la conversion des Musulmans et, selon toutes probabilités, en 1315 ou 1316, fut massacré par eux à Bougie. Il n'avait pas nourri d'autre ambition.

* * *

La première partie de l'ère moderne, fin du XV^e siècle au début du XVII^e, qui s'ouvre par les grandes découvertes, est dévolue au savant Léon Van der Essen, professeur d'histoire et de missiologie à Louvain.

Il est un fait navrant qui ne pouvait échapper à l'historien; à l'aube de la Renaissance, l'esprit missionnaire tombe en sommeil, la Réforme brise l'unité religieuse et jette le désarroi. Mais le Saint-Siège se ressaisit, déjà sous le Farnèse Paul III († 1549), Grégoire XIII donne un coup de barre énergique en instituant la Congrégation des Affaires d'Orient, tandis que deux Ordres nouveaux s'offrent à la Papauté pour entreprendre la *conquista* spirituelle, les Capucins et surtout les Jésuites d'Ignace de Loyola.

En un récit vivant et coloré, qui comprend septante pages, M. Van der Essen a su faire passer sous nos yeux les Missions de cette époque en Afrique, aux Indes, aux Iles Philippines, aux Antilles depuis Christophe Colomb jusqu'aux interventions de Las Casas, au Mexique, au Brésil, au Yérou et au Venezuela, au Japon et en Chine, aux colonies espagnoles de l'Amérique du Nord, où se sont produites les premières tentatives de pénétration évangélique. L'auteur n'a pas dissimulé qu'en dépit de toutes les initiatives et de tous les dévouements l'œuvre d'évangélisation dans les contrées découvertes a pâti du manque d'unité de vues et particulièrement souffert de l'absence de cette centralisation romaine qui fut le moteur des Missions médiévales. Il fut pourvu providentiellement à cette nécessité par la Congrégation de la Propagande que Grégoire XV érigea en 1622. Ce sera la gloire indiscutée de la Belgique d'en avoir fourni l'inspirateur, Jean Vendeville, qui mourut évêque de Tournai en 1592.

A cet endroit, Van der Essen passe la main à *Georges Goyau*, qui fait voir les nouvelles forces d'impulsion et de coordination mises en jeu par la Propagande et l'aide précieuse que lui apporta la Société des Missions étrangères, relevant directement de sa juridiction. C'est jusqu'à la fin du XVIII^e siècle que l'illustre académicien, professeur de l'histoire des Missions à l'Institut catholique de Paris, poursuit sa vaste enquête missionnaire dans le Levant méditerranéen, l'Amérique espagnole et portugaise,

les Antilles, le Japon, la Chine, l'Hindoustan, l'Indochine et l'Indonésie, l'Amérique du Nord, les pays barbaresques, la Guinée et le Sénégal, le Congo et l'Angola, le Mozambique et la côte orientale de l'Afrique, Madagascar, l'Égypte et l'Éthiopie. Il est superflu de dire que chez Georges Goyau l'étendue et la sûreté de l'information s'égalent au bonheur de l'expression et au charme littéraire.

Avec quel douloureux intérêt on lira la passionnante histoire des rites en Chine, à laquelle je veux m'arrêter pour donner aux lecteurs quelque idée de ce magistral ouvrage. Le drame s'ouvre en 1615 par un bref de Paul V approuvant les concessions faites par le général des Jésuites, Ricci; il se clôt en 1745 par la bulle *Ex quo* de Benoît XIV, qui en confirme solennellement l'interdiction.

Pouvait-on appliquer à Dieu le nom chinois de *Tien* qui signifie *Ciel* et celui de *Chang-Ti* qui signifie *Souverain Seigneur*, mais qui est extensible à des demi-dieux et aux empereurs déifiés? Pouvait-on admettre les honneurs rendus annuellement à Confucius et, en général, les honneurs décernés aux ancêtres défunts, consistant surtout en prosternements, encensements, oblations de victuailles devant un autel ou des tablettes considérées comme contenant l'âme du défunt?

En grande majorité les Jésuites, qui avaient acquis un énorme prestige par leur science, dont plusieurs étaient mandarins ou investis de fonctions à la Cour, opinèrent pour la tolérance. Ils estimaient que, dans la pensée des Chinois convertis, ces pratiques se purgeaient de toute superstition pour prendre un caractère purement civil. Ils étaient convaincus par ailleurs que le respect de ces antiques usages ancrés au cœur des Chinois était l'unique moyen de les gagner à la foi du Christ de plus en plus florissante au début du XVII^e siècle et compta nt 300.000 fidèles. Condamner ces rites, ce serait briser l'élan des Missions, fermer la porte de l'Évangile surtout à la classe lettrée particulièrement entichée de ces coutumes ancestrales.

Lazaristes, dominicains, membres des Missions étrangères, frappés du danger qui en pouvait résulter pour la pureté de la foi, combattaient cette manière de voir et ne manquèrent pas de porter le litige en Cour de Rome. Le Saint-Siège usa d'atermoiements, d'ajournements indéfinis, se sentant pris entre deux feux. Enfin, Innocent X, en 1645, prohiba la tolérance des rites, sur le rapport du dominicain Moralès. En 1656, Alexandre VII l'autorisa sur le rapport du jésuite Martini. Est-ce que l'acte pontifical de 1656 annula celui de 1645? Clément IX répondit à la question de Polanco, en 1669, par un *mezzo-terminè*, prohibant et autorisant, selon les cas, abandonnant en somme à la conscience des missionnaires l'examen et le jugement de chaque espèce. Mais Charles Maigriot, vicaire apostolique de Fou-Rien lança, en 1693, un mandement d'interdiction pour son vicariat qui remit l'affaire en question. En 1704, Clément XI, président la Congrégation du Saint-Office, approuvait ses décisions qui réprouvaient toutes cérémonies entachées de superstitions. Le même Pape, en 1715, publiait la célèbre Constitution *Exalta die* qui tranchait définitivement le litige pendant devant le Saint-Siège par une condamnation absolue. Inévitable et désastreuse fut la réaction en Chine : expulsion de missionnaires, abolition du statut juridique de la Mission, persécutions sous Khanji, en dépit des adoucissements apportés à la Constitution, en 1735, par le légat Mezzabarba, et pendant les cinquante-neuf années du règne de Kien-Lung. Néanmoins, à la suite d'une enquête ordonnée par le Saint-Siège sur les suites de la condamnation, Benoît XIV confirma le jugement de la Bulle *Ex quo die* par la bulle non moins célèbre *Ex quo*. Et Pie VI dira un jour, en 1777 : « Les rites sont mauvais non parce qu'ils ont été condamnés, mais ils ont été condamnés parce qu'ils sont mauvais ».

Il faut évidemment s'en tenir à pareil jugement et louer grandement ces Papes qui ont eu le courage de sacrifier le succès apparent de la mission chinoise au noble souci de préserver la foi de toute altération.

Le dernier chapitre qui place sous nos yeux la situation des Missions, à l'époque contemporaine, aux XIX^e et XX^e siècles dans toutes les parties du monde ne pouvait être confié à un maître plus autorisé, plus éloquent et plus habile à synthétiser un vaste sujet que *S. Exc. Mgr Baudrillart*, évêque, académicien, recteur jubilaire, historien de marque. Je dirais volontiers que sa description des Ouvriers missionnaires est le chant final le plus harmonieux de cette sublime épopée.

A vrai dire, l'*Histoire générale des Missions*, logiquement close par ce chapitre, s'agrémentent encore de deux autres où, rivalisant d'érudition, le *P. Schmidt*, célèbre ethnologue, directeur de l'Anthropos, conservateur du Musée du Latran, et le *P. Charles*, polygraphe, professeur au Collège théologique de Louvain, initient les lecteurs, l'un à la muséologie missionnaire, l'autre à la propagande juive, islamique, bouddhique.

J'ai dit ailleurs que ce magistral ouvrage se doublerait d'utilité pratique s'il était enrichi de cartes géographiques, d'un index onomastique et topographique, enfin, d'une table des matières détaillée. Ces suppléments, surajoutés aux excellentes bibliographies, achèveraient de donner à ce grand livre l'apparat scientifique auquel il a droit. J'ai le plaisir de constater ici qu'il a été fait droit, dès cette première édition, au desideratum visant l'index onomastique et je ne doute pas qu'une édition ultérieure ne nous donne entière satisfaction.

J. SCHYRGENS.

TISSAGE MÉCANIQUE

FLANELLES
SERGES
GABARDINES
DRAP-AMAZONES
VELOURS
de LAINE

Anciens Etablissements

BROWIÈRE Frères & Sœurs

SOCIÉTÉ ANONYME

6, Rue du Casino - Saint-Nicolas (Waes) Belgique

Tissus-Fantaisies, Draperies, Châles
Spécialités pour communautés religieuses

EXPORTATION

1063

SOCIÉTÉ ANONYME



ÉTABLISSEMENTS
S'HUBERT
WAEREGHEM

S. A. Établissements St-Hubert

Tissage d'Étoffes d'Ameublement

WAEREGHEM

Coton et soie artificielle

Tapisserie — Damas

Couvre-Coussins

Tapis de table

1073

LOOSEMANS

JOAILLIER ET ORFÈVRE
DE L.L. M.M. LE ROI ET LA REINE
25, AV. DE LA TOISON D'OR BRUXELLES

FILES DE COTON
 écorus teints et blanchis en qualité oomrah,
 western, amérique et jumels

Fils mercerisés gazés et non gazés
 en tous métrages.
 SIMPLES ET RETORS
 JASPÉS ET MOULINÉS

Bobines soleil, alexandre
 Leesona et coniques.

TEINTURES
 Indanthrene

Téléphones :
 GAND 151.90
 Wetteren 5

Tel
 GAND 151.90

Travail à
 façon
 de tous filés.

Teinture et Blanchiment.
 Retordage et Gazage.
 MERCERISAGE.

Laminage et Bobinage.
 Spécialités pour la Bonneterie.

Les plus Hautes RÉCOMPENSES aux
 Expositions
 ANVERS 1930 — GRAND PRIX.
 LIÈGE 1930 — Hors Concours.
 MEMBRE DU JURY.

Etablissements Oscar Lercangée à Wetteren
 MAISON FONDÉE EN 1905
 Sté Anon

SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS
 VERVIERS (Belgique)

Maison fondée en 1680 Capital et Réserves : 80.000.000 de francs

Lavoir et Carbonisage de laines, blousses et déchets
 PEIGNAGE DE LAINE

Filature de laines peignées
 Filature de laines cardées

Fabrication de DRAPS et ÉTOFFES NOUVEAUTES

SPÉCIALITÉ DE :

Draps de Billard, d'Administration & Ecclésiastiques

EXPORTATION

Représentants dans le monde entier

754

TISSAGE OOSTERLYNCK SERVAIS
 SOCIÉTÉ ANONYME

Chaussée de Menin, COURTRAI (Belgique)

Fondée en 1881

Télegr. T18008 Reg. Com. Courtrai 7902
 Téléph. 265 Ch. postaux 28946

TOILES - BATISTES - LINONS

Mouchoirs, Linge de table, Essue-Mains. - Spécialité
 de toiles larges et étroites de première qualité en pur
 fil de lin. - Confection de draps et taies

1061

FILATURE DE LAINE
 Spécialité de
 LAINES POUR TRICOTS A LA MAIN

Gosse & Fils
 PÉRUWELZ (BELGIQUE)

Télégrammes : Téléphone : Compte chèques-postaux
 Gosse-Péruwelz n° 98 n° 18505

PRIX ET ECHANTILLONS SUR DEMANDE

972

Meubelstof- en Lakenweverijen

JANSSENS SOCIÉTÉ ANONYME

Rue de la Bruyère, St-NICOLAS-WAES

Tél. : 548 Bureaux 584
 Chèq. Post. 212958 — Registre du Commerce n° 81

Adr. télégr. : Janwever
 St-Nicolas-Waes

Serges - Gabardines - Draps
Etoffes d'Ameublement

828

ATELIERS

H. Duesberg - Bosson
 SOCIÉTÉ ANONYME Maison fondée en 1834

VERVIERS (Belgique)

Machines à Préparer - Carder - Filer -
 Retordre les matières textiles.

MACHINES POUR LA FABRICATION DU FEUTRE
 GARNITURES DE CARDES
 INSTALLATIONS COMPLÈTES

1050